

Recueil des Actes Administratifs

Commission permanente du 25 avril 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMMISSION PERMANENTE

AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	915
Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) - Protection de la Faune de Plaine - Annuités 2018 et 2019	915
Tarification 2019 du Laboratoire Vétérinaire SEGILAB	916
DIRECTION PATRIMOINE BATI (11600)	916
Marché 2016-092 - Restructuration de l'administration du collège Louis Pergaud de Fresnes- en-Woëvre - Lot 1 : plâtrerie faux-plafonds - Protocole transactionnel.....	916
DIRECTION ENFANCE FAMILLE (12100)	916
Réorientation MNA.....	916
MAISONS DE LA SOLIDARITE ET DE L'INSERTION (12000)	917
Partenariat 2019 avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est pour la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Meuse	917
DIRECTION TERRITOIRES (13100)	917
Développement Territorial - Programmation 2017-2018	917
Manifestations d'intérêt départemental - Programmation 2019.....	919
E-Meuse Santé - Poursuite de la Mission AMO	920
Patrimoine - Programmation 2017	920
MISSION HISTOIRE (13500)	922
Subvention d'investissement 2ème répartition	922

SERVICE AFFAIRES CULTURELLES (13310)	923
Soutien aux acteurs dans le cadre du Schéma Départemental de Développement de l'Education Artistique et Culturelle	923
Développement culturel.....	925
SERVICE AFFAIRES EUROPEENNES ET CONTRACTUALISATION (13130)	928
Plan de financement prévisionnel du Programme d'Investissement Routier 2019-2020	928
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES (11340)	929
Bilan des acquisitions, des cessions immobilières et des baux au cours de l'année 2018	929
Liste des marchés accords-cadre et avenants conclus en 2018	929
SERVICE AMENAGEMENT FONCIER ET PROJETS ROUTIERS (13620)	958
Forêts départementales : renouvellement de l'engagement PEFC.....	958
SERVICE ARCHIVES DEPARTEMENTALES (13320)	958
Bourses de recherches - 1ère répartition - Année 2019.....	958
SERVICE BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE (13330)	959
Aides à l'acquisition de documents pour bibliothèques - 1ère répartition 2019	959
SERVICE COLLEGES (12310)	959
Collèges privés - Forfait élève relatif à la dotation de fonctionnement pour le personnel non enseignant de l'externat	959
Collège d'Etain - règlement conjoint d'une décision modificative.....	959
Collèges publics - régularisation de la dotation initiale suite à la reprise des contrats d'énergie.....	967
Collèges publics - Dotation annuelle d'équipement	967
Collège de Stenay - clôture des écritures comptables du collège de Dun	968
Collège Prévert BAR LE DUC - désaffectation d'une parcelle	968
SERVICE COORDINATION ET QUALITE DU RESEAU ROUTIER (13630)	968
Dégâts au domaine public routier départemental	968
Conventions relatives à des travaux de voirie sur le territoire de diverses communes.	969
Arrêtés d'alignement individuel.....	969

SERVICE ENVIRONNEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE (13140)	976
Environnement - renouvellement de la convention-cadre régionale de partenariat 2019-2020 pour une animation foncière relative à la préservation des milieux naturels.....	976
Politique d'aide financière aux communes et à leurs groupements en matière d'économies d'énergie. Programmation n°1, année 2019.....	976
Politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse - Programmation n° 1, année 2019.....	977
SERVICE HABITAT ET PROSPECTIVE (13120)	977
Convention de Partenariat avec la SACICAP de Lorraine	977
SERVICE INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT ET TOURISME (13410)	989
Ville de Commercy - Subvention pour l'organisation du congrès des 100 Plus Beaux Détours de France	989
Manifestation Cyclotourisme Echappée en Meuse - 15 et 16 juin 2019.....	989
SERVICE JEUNESSE ET SPORTS (12340)	990
Fonctionnement Sport 2019 : Aide au fonctionnement des associations sportives d'intérêt intercommunal	990
SERVICE PARC DEPARTEMENTAL (13640)	993
Barème Parc mai 2019/avril 2020 - prestations pour tiers et travaux en régie.	993
SERVICE RESSOURCES MUTUALISEES ET SOLIDARITES (12010)	1030
Subvention d'Investissement à l'EHPAD de CLERMONT EN ARGONNE pour les travaux de réhabilitation partielle et de reconstruction	1030

Extrait des délibérations

AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) - PROTECTION DE LA FAUNE DE PLAINE - ANNUITES 2018 ET 2019

La Commission permanente,

- Vu l'arrêté du 30 mars 2010 portant agrément de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) comme organisme payeur des dépenses financées par les fonds de financement des dépenses agricoles et comme organisme de coordination en matière de financement de la politique agricole commune,
- Vu le règlement (UE) N°1305/2013 du parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et abrogeant le règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil,
- Vu la délibération 13SP-1617 du Conseil régional de Lorraine des 19 et 20 décembre 2013 demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020,
- Vu le Programme de Développement Rural de la Région Lorraine (PDRR) approuvé par la Commission européenne le 24 novembre 2015,
- Vu l'arrêté DPR n° 1422-2015 en date du 04 décembre 2015 relatif aux engagements agroenvironnementaux et climatiques et en agriculture biologique en 2015 en région Lorraine,
- Vu le règlement voté par le Conseil départemental le 25 juin 2015,
- Vu la convention cadre SIGC n° 8104 approuvée le 24 novembre 2016 par la Commission permanente du Conseil départemental de la Meuse et signée le 20 janvier 2017,
- Vu la notification financière n°2 portant sur la convention cadre du 20 janvier 2017, signée le 11 juillet 2018,
- Vu le rapport soumis à son examen et relatif aux versements des crédits 2018 et 2019 des Mesures Agro- Environnementales et Climatiques (MAEC) sur la zone Agrifaune du Val Dunois,

Après en avoir délibéré,

Décide d'octroyer:

- en 2019, la somme de 5 114 € au titre de l'appel de fonds (annuité 2018) des engagements 2015 à l'Agence de Service et de Paiement (ASP), chargée de ventiler les aides aux 10 agriculteurs concernés par le dispositif,
- en 2020, la somme de 5 114 € au titre de l'appel de fonds (annuité 2019) des engagements 2015 à l'Agence de Service et de Paiement (ASP), chargée de ventiler les aides aux 10 agriculteurs concernés par le dispositif qui sera ainsi soldé.

TARIFICATION 2019 DU LABORATOIRE VETERINAIRE SEGILAB

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et relatif à la validation de la tarification appliquée par le laboratoire SEGILAB,

Après en avoir délibéré,

Décide de valider les tarifs d'analyses pratiqués à compter du 1^{er} janvier 2019 par la société LVD55-SEGILAB.

DIRECTION PATRIMOINE BATI (11600)

MARCHE 2016-092 - RESTRUCTURATION DE L'ADMINISTRATION DU COLLEGE LOUIS PERGAUD DE FRESNES-EN-WOËVRE - LOT 1 : PLATRERIE FAUX-PLAFONDS - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen consécutivement à la médiation entre la société ARTPOL et le Département de la Meuse,

Après en avoir délibéré,

* Autorise le Président du Conseil départemental à signer le protocole transactionnel avec la société ARTPOL,

* Entérine le montant du décompte final (hors révision) du marché à 12 014, 55 € TTC.

DIRECTION ENFANCE FAMILLE (12100)

REORIENTATION MNA

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à permettre le remboursement des sommes avancées par le Département de la Meuse dans l'attente de la réorientation des MNA vers un autre Département,

Après en avoir délibéré,

Approuve le principe d'une demande de remboursement systématique aux Départements concernés des sommes engagées par le Département de la Meuse sur la base du tarif de 80 € par jour par MNA confié réorienté, au-delà d'un délai de réorientation supérieur à 5 jours ouvrés, le premier étant celui de la communication de la décision au Département concerné.

MAISONS DE LA SOLIDARITE ET DE L'INSERTION (12000)

PARTENARIAT 2019 AVEC LA CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GRAND EST POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MEUSE

La Commission permanente,

Vu la demande de subvention sollicitée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à octroyer une subvention de fonctionnement à la CRESS Grand Est pour l'année 2019,

Après en avoir délibéré,

- Décide l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € au titre de l'année 2019 à la CRESS Grand Est, pour la mise en œuvre des actions de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire meusien pour 2019.
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat 2019 entre le Département de la Meuse et la CRESS Grand Est pour mener à bien les actions de promotion de l'ESS, ainsi que toutes pièces utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

DIRECTION TERRITOIRES (13100)

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - PROGRAMMATION 2017-2018

La Commission permanente,

Vu la demande de subvention de la :

- Commune de Foameix-Ornel,
- Commune de Mogeville,
- Commune de Dieppe-sous-Douaumont,
- Commune de Koeur la Petite,
- Commune de Chaillon,
- Commune de Bovée-sur-Barboure,
- Commune de Contrisson

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à se prononcer sur la programmation d'opérations dans le cadre de la politique de Développement Territorial 2012/2018,

Vu le règlement financier départemental du 14 décembre 2017,

Après en avoir délibéré,

- Décide :

→ D'individualiser, dans le cadre des crédits votés, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrage ci-dessus, au titre de 2017 et 2018, et récapitulées dans le tableau joint.

La validité de ces subventions est conditionnée à la justification de l'intégralité de la dépense, dans le délai maximum de deux années qui suit la date du présent vote.

Conformément au règlement financier départemental, les factures seront prises en considération à compter de la date de l'accusé de réception du dossier complet et les pièces justificatives (factures) seront déposées au plus tard dans les deux mois qui suivent la fin du délai de validité.

- Autorise la signature par le Président du Conseil départemental des actes afférents à ces décisions.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Commission Permanente du 25 avril 2019

Dossier ASTRE	Date AR	Structure intercommunale	Objet de la subvention	Bénéficiaire de la subvention Maître d'Ouvrage	Coût HT	MONTANT DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE PLAFONNEE					Autres financeurs sollicités
						Dépense subventionnable	FIL 2017	FDT 2018	FDMH 2017	Taux/DS	
2018-00400	16/05/2018	Communauté de communes du Pays d'Elain	Construction d'un terrain multi-sport	Commune de Foameik-Omel	66 345,00	27 345,00	4 604,89			16,84%	17 550€ DEIR (26,5%) 9 048 € Région (13,5%)
2018-00943	10/08/2018	Communauté de communes du Pays d'Elain	Création d'un city stade	Commune de Mogeville	19 936,00	19 936,00	3 688,16			18,50%	7 789 € DEIR (39%) acquis 4 472 € Région (22%) sollicitée
2018-00711	11/07/2018	Communes du Pays d'Elain	Aménagement de la traversée du village	Commune de Dieppe sous Douaumont	270 098,40	50 000,00	8 865,00			17,73%	32 411,76 € (12%) DEIR 8 314 € (2,34%) RP 5 304 € (1,6%) Amendes de police
2016-1060	22/09/2016	Communauté de communes du Sammellois	Requalification entrée de village (RD7A) - route de Han	Commune de Kœer la petite	121 118,80	50 000,00	10 000,00			20,00%	42 477 € DEIR (acquis) 17 294 € Région (acquis)
2018-00402	19/04/2018	Communes Côtes de Meuse - Woëvre	Aménagement de la traversée du village (franche 1)	Commune de Chailion	745 000,00	50 000,00	8 675,00			17,35%	235 281 € (30,49%) DEIR 2018 Amendes de police en cours d'instruction
2018-00401	19/04/2018	Communauté de communes Côtes de Meuse - Woëvre	Pose de fourreaux en attente de fibre optique	Commune de Chailion	55 800,00	42 850,00		7 434,47		17,35%	
2018-01015	10/08/2018	Communes Commercy-Void- Vaucouleurs	Réhabilitation de la salle polyvalente	Commune de Bovée sur Barboire	212 000,00	150 000,00		26 955,00		17,97%	67 000€ DEIR (31%) 10 000€ GIP (4,7%)
2017-00246	24/03/2017	Communauté de communes Pays Revigny (COPARY)	Construction d'une salle polyvalente	Commune de Contrisson	1 219 843,20	400 000,00	80 000,00			20,00%	104 754 € DEIR (8,59 %) acquis 413 762 € FSIL 1 et 2 (33,92 %) acquis 150 000 € Région (12,30 %) acquis 80 547,30 € FC GIP / COPARY (6,60 %) acquis 51 527 € CAF Meuse (4,22 %) acquis 24 826,94 € FC COPARY (2,04 %) acquis
TOTAL					2 710 141,40	790 131,00	35 833,05	106 955,00	7 434,47		

MANIFESTATIONS D'INTERET DEPARTEMENTAL - PROGRAMMATION 2019

La Commission permanente,

Vu les demandes de subvention de :

- L'association « Les bielles meusiennes »
- L'association « des Loisirs de Watronville »
- L'association « Groupement d'Emulation de la Vallée de l'Othain - GEVO »
- La Commune de Vaucouleurs
- L'association « Connaissance de la Meuse »

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations et collectivités territoriales pour la mise en place de manifestations événementielles majeures qui contribuent au renforcement de l'attractivité de notre département en lui donnant une image dynamique et positive.

Madame Dominique AARNINK-GEMINEL ne participant ni au débat ni au vote,

Après en avoir délibéré,

- Décide d'octroyer les subventions forfaitaires suivantes pour un montant global de 45 000 €, selon la répartition suivante :

Objet de la subvention	Bénéficiaire de la subvention	Montant de la subvention forfaitaire en €
Manifestation : RETRO MEUSE AUTO Les 15 et 16 juin 2019 Site de Madine-Heudicourt	Association : Les Bielles meusiennes	2 000
Manifestation : 25 ^{ème} édition de la RONDE DES VERGERS Le 14 avril 2019 Alentours de Watronville	Association : Des Loisirs de Watronville (ALW)	1 500
Manifestation : LES VIEUX METIERS D'AZANNES 2019 Ferme des Roises à Azannes	Association : Groupement d'Emulation de la Vallée de l'Othain - GEVO	20 000
Manifestation : 590 ^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEPART DE JEANNE D'ARC Les 23 et 24 février 2019 Vaucouleurs	Collectivité : Commune de Vaucouleurs	1 500
Manifestation : BIENNALE EQUESTRE Les 20, 21 et 22 septembre 2019 Château de Thillombois	Association : Connaissance de la Meuse	20 000
TOTAL		45 000

- Autorise la signature par le Président du Conseil départemental des actes afférents à cette décision.

E-MEUSE SANTE - POURSUITE DE LA MISSION AMO

La Commission permanente,

Vu le rapport tendant à se prononcer sur l'attribution d'une subvention pour la réalisation d'une mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme e-meuse santé,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'autoriser la présentation du programme e-meuse santé à l'appel à projets «Territoires d'Innovation » dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir,
- d'accorder une subvention d'un montant de 100 000 € au GIP PULSY pour la réalisation d'une mission complémentaire en assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme e-meuse santé,
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer tous documents afférents à cette décision.

PATRIMOINE - PROGRAMMATION 2017

La Commission permanente,

Vu les demandes de subvention formulées par les :

- Commune de Sivry-sur-Meuse,
- Commune de Béthincourt,
- Commune de Haudiomont,
- Commune de Dieue-sur-Meuse,
- Commune de Véry,
- Commune de Cierges-sous-Montfaucon,
- Commune de Lamorville,
- Commune de Hannonville-sous-les-Côtes,
- Commune de Lacroix-sur-Meuse,
- Commune de Seuzey,
- Commune de Les Hauts de Chée,
- Commune de Void-Vacon,
- Commune de Sorcy-Saint-Martin,
- Commune de Longeaux,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à se prononcer sur la programmation d'opérations dans le cadre de la Politique départementale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine,

Vu le règlement financier départemental du 14 décembre 2017,

Après en avoir délibéré,

- Décide :

→ D'individualiser, dans le cadre des crédits votés, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrage ci-dessus, et récapitulées dans le tableau joint.

La validité de ces subventions est conditionnée à la justification de l'intégralité de la dépense, dans le délai maximum de deux années qui suit la date du présent vote.

Conformément au règlement financier départemental, les factures seront prises en considération à compter de la date de l'accusé de réception du dossier complet et les pièces justificatives (factures) seront déposées au plus tard dans les deux mois qui suivent la fin du délai de validité.

- Autorise la signature par le Président du Conseil départemental des actes afférents à ces décisions.

POLITIQUE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE
COMMISSION PERMANENTE DU 25 AVRIL 2019

Dossier ASTRE	Date D'AR	Structure Intercommunale	Objet de la subvention	Bénéficiaire de la subvention Maître d'Ouvrage	Coût HT	MONTANT DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE				Autres financeurs sollicités
						Dépense subventionnable	2017/1 PATRIMOINE PROTEGE	2017/1 NON PROTEGE	taux	
2018-01587	21/12/2018	Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois	Mise en valeur des fresques Donzelli	Commune de Sivry-sur-Meuse	1 146.00	1 146.00	573.00	573.00	50.00%	
2018-00320	05/04/2018	Communauté d'agglomération du Grand Verdun	Restauration du clocher de l'église Saint Martin	Commune de Béthincourt	37 149.10	37 149.10	4 651.07	4 651.07	12.52%	17 460€ (47%) DETR 2018 7 430€ (20%) Région
2018-01542	08/01/2019	Communauté de communes du Territoire de Fresnes en Woëvre	Sécurisation de statuaire et valorisation des fresques Donzelli	Commune de Haudlont	3 697.00	3 697.00	1 848.50	1 848.50	50.00%	
2018-01600	08/01/2019	Communauté de communes Val de Meuse Vole Sacrée	Eclairage des fresques Donzelli	Commune de Dieue-sur-Meuse	7 650.00	7 650.00	3 825.00	3 825.00	50.00%	
2018-01603	10/12/2018	Communauté de communes Argonne-Meuse	Restauration et éclairage des fresques Donzelli	Commune de Véry	7 262.00	7 262.00	3 631.00	3 631.00	50.00%	
2018-01604	08/01/2019	Communauté de communes de Argonne - Meuse	Mise en valeur des fresques Donzelli	Commune de Clerges-sous-Montfaucon	2 982.26	2 982.26	1 491.13	1 491.13	50.00%	
2018-01132	08/01/2019	Communauté de communes de Côtes de Meuse-Woëvre	Restauration et valorisation des fresques Donzelli (églises de Lamorville et Spadal)	Commune de Lamorville	37 430.17	37 430.17	18 715.08	18 715.08	50.00%	
2018-01541	08/01/2019	Communauté de communes de Côtes de Meuse-Woëvre	Sécurisation de statuaire et valorisation des fresques Donzelli	Commune de Hannonville sous les Côtes	5 537.60	5 537.60	2 768.80	2 768.80	50.00%	
2018-01580	08/01/2019	Communauté de communes du Sammiellois	Mise en valeur des fresques Donzelli	Commune de Lacrolx-sur-Meuse	10 348.00	10 348.00	5 174.00	5 174.00	50.00%	
2018-01581	08/01/2019	Communauté de communes du Sammiellois	Valorisation des fresques de Donzelli	Commune de Seuzey	4 778.28	4 778.28	2 389.14	2 389.14	50.00%	
2018-00280	19/04/2018	Communauté de communes de l'Aire à l'Argonne	Réfection de la toiture de l'église Saint-Rémi à Hargéville-sur-Chée	Commune des Hauts de Chée	39 341.39	39 341.39	6 825.73	6 825.73	17.35%	16 523 € DETR 2018 (acquis) 7 868 € Région Grand-Est (sollicité)
2018-01546	12/12/2018	Communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs	Mise en valeur des fresques Donzelli	Commune de Void-Vacon	1 637.50	1 637.50	818.75	818.75	50.00%	
2018-01540	13/12/2018	Communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs	Sécurisation et mise en valeur d'œuvre Donzelli	Commune de Sorcy-Saint-Martin	6 465.00	6 465.00	3 232.50	3 232.50	50.00%	
2018-01483	04/11/2018	Communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse	Restauration de la Vierge de la Pitié	Commune de Longeaux	9 800.00	9 800.00	899.64	899.64	9.18%	4 900 € DRAC (obtenu) 2 000.18 € FC CA/GIP OM (sollicité)
TOTAL					175 224.30	175 224.30	899.64	55 943.70		

MISSION HISTOIRE (13500)

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2EME REPARTITION

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen relatif à la 2ème répartition des subventions d'investissement 2019 de la Mission Histoire,

Après en avoir délibéré,

- Décide d'attribuer la subvention d'investissement suivante, selon les modalités précisées :

BENEFICIAIRE :	OFFICE NATIONAL DES FORETS
-----------------------	-----------------------------------

Nom, qualité représentant : Monsieur Damien GALLAND, Directeur de l'Agence ONF de VERDUN

Objet de la subvention : **Aide financière pour une opération de télédétection aérienne « LIDAR » sur les massifs forestiers d'Argonne et du Morthomme (Meuse)**

Lieu et date(s) de réalisation : Massifs forestiers d'Argonne et du Morthomme (Meuse) en 2019 et 2020

Montant de subvention : **10 000 €**

Dépense subventionnable : 52 500 € HT

Type de subvention : plafonnée

Taux de subvention : 19,05 %

Date de caducité : 25/04/2021

Modalités de versement : Versement unique à l'issue de l'opération sur présentation avant la date de caducité :

- d'une attestation de finalisation de l'opération,
- d'un tableau récapitulatif des dépenses certifié par le comptable,
- d'une copie des factures acquittées,
- Seront prises en compte les factures émises à partir du 06/11//2018, date de déclaration du dossier complet.

Obligation du bénéficiaire : Mentionner le soutien du Département sur les supports de communication relatifs au projet financé en utilisant le logotype du Département.

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions d'exploitation des données issues de l'étude LIDAR.

SOUTIEN AUX ACTEURS DANS LE CADRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La Commission permanente,

Vu les demandes de subventions présentées au titre de ces politiques:

- soutien aux pratiques artistiques et culturelles amateurs
- soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle, hors CTEAC

Vu le rapport soumis à son examen relatif aux projets d'éducation artistique et culturelle et en application du Schéma Départemental de l'Education Artistique et Culturelle et du règlement départemental qui en découle ;

Après en avoir délibéré,

- Autorise l'individualisation de la somme de 6 305€ sur l'AE 2017_1 EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE
- Attribue, au titre de l'année 2019, les subventions telles que précisées par l'annexe jointe selon la répartition suivante :
 - 3 105€ en soutien aux pratiques artistiques et culturelles amateurs
 - 3 200€ en soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle, hors CTEAC
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les actes se rapportant à ces décisions.

Annexe au rapport Education Artistique et Culturelle présenté à la CP 25 avril 2019

1) Soutien aux pratiques artistiques et culturelles amateurs

PORTEURS DE PROJET	Subvention Votée 2019
Association Odysée Tronville en Barrois	700€
Association Harmonie Municipale de Boulogny	2 405€

2) Soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle, hors CTEAC

PORTEURS DE PROJET	Subvention votée 2019
MJC Ancerville	350€
Association Contre Champs Meuse Verdun	2 850€

DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen venant en application de mise en œuvre de la politique départementale en matière culturelle et notamment sur le champ du soutien à la diffusion culturelle,

Vu l'enjeu pris en compte par les politiques culturelles du Département de la Meuse d'initier des projets culturels d'intérêt associant les territoires et leurs populations, et notamment les jeunes,

Vu les demandes de subventions formulées par les associations et les collectivités visées ci-dessous au titre du programme 2019,

Madame Martine JOLY et Monsieur Samuel HAZARD ne participant ni au débat ni au vote,

Après en avoir délibéré,

- Individualise la somme de **4 600 € euros** sur l'AE 2017_1 EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE,
- Attribue, au titre de l'année 2019, les subventions forfaitaires suivantes, figurant dans le tableau ci-après pour un montant global de **4 600 €** :

ATTRIBUTAIRE DE LA SUBVENTION	OBJET DE LA SUBVENTION 2019	MONTANT
ANES ART'GONNE 55250 EVRES EN ARGONNE	9 ^{ème} édition du festival « Les P'tits âniers » - mai 2019	900 €
L'ART OU L'ÊTRE 55200 CORNIEVILLE	Ateliers artistiques et diffusion	2 000 €
TANGENTE VARDAR 55210 LACHAUSSEE	Festival sur la route des oiseaux 2019	1 700 €

- Attribue, au titre du budget 2019 les subventions de soutien au développement culturel aux associations et collectivités conformément à la répartition figurant dans le tableau ci-après pour un montant global de **211 100 €**

ATTRIBUTAIRE DE LA SUBVENTION	OBJET DE LA SUBVENTION 2019	MONTANT
ACDIM 55000 BAR LE DUC	16 ^{ème} édition du « Festi'cuivre » du 27 janvier au 3 février 2019 Programmation annuelle de concerts	8 100 €
Amicale Saint Fiacre 1 place du maréchal ferrand 55290 COUVERTPUIIS	9 ^{ème} édition du FESTIVAL SONS D'ORGE les 24 et 25 Août 2019.	1 000 €
ANES ART'GONNE 55250 EVRES EN ARGONNE	9 ^{ème} édition du festival « Au pré de mon âne » - août 2019	4 500 €
ASSOCIATION PATRIMOINE(S) BARROIS 55000 BAR LE DUC	4 ^{ème} édition du festival « Musicales en Barrois » les 11 et 12 mai 2019	3 000 €
ASSOCIATION PAYS D'ARGONNE 55120 LES ISLETTES	9 ^{ème} édition du festival « Les Bars Bars » du 23 mars au 25 mai 2019	1 000 €

BE REAL 55000 BAR LE DUC	9 ^{ème} édition du festival « WATTS A BAR » les 30 août et 31 août 2019	32 000 €
	4 ^{ème} édition du festival « La Michaudine » les 21 et 22 septembre 2019	3 500 €
	Fête du printemps les 6 et 7 avril 2019	3 500 €
Compagnie MAVRA 55200 COMMERCY	3 ^{ème} édition du festival « Bords de Scènes » les 21 et 22 juin 2019	5 000 €
ENTHEOS 55 000 BAR LE DUC	Festival « Musique en nos murs » du 12 au 28 juillet 2019	9 500 €
FALK'N'FEST 55000 BAR LE DUC	3 ^{ème} édition du festival « Falk'n'Fest » le 29 juillet 2019	400 €
JMB 55210 THILLOT	2 ^{ème} édition du « Bal à Basso » les 27 et 28 septembre 2019	500 €
L'ART OU L'ÊTRE 55200 CORNIEVILLE	^a 2 ^{ème} édition du festival « ChiFouMi » du 18 au 21 juillet 2019	7 000 €
LES AMIS DES ARTS DE FREMEREVILLE 55200 FREMEREVILLE	Concerts annuels de musique classique à l'église de Frémereville.	1 000 €
MJC DU VERDUNOIS 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE	Festival « Musiques et Terrasses » du 29 juin au 10 août 2019	24 000 €
	5 ^{ème} édition du Festival « La Cafetière sans filtre » du 14 au 17 nov. 2019	6 000 €
OFFICE DU TOURISME DE STENAY 55700 STENAY	15 ^{ème} édition de Kiosque en fête le 15 juin 2019 au titre du développement culturel	3 000 €
	15 ^{ème} édition de Kiosque en fête le 15 juin 2019 au titre du développement de l'attractivité du territoire	1 500 €
FESTIVAL MUSIQUES AUX MIRABELLES 55210 HATTONCHATEL	Festival musiques aux mirabelles 2019	1 500 €
RUE DE LA CASSE 55800 NETTANCOURT	3 ^{ème} édition du festival « T'as pas 5minutes » les 14 et 15 septembre 2019	4 500 €
SUR SAULX 55290 MONTIERS SUR SAULX	7 ^{ème} édition du festival « Sur saulx sur scènes » les 7 et 8 sept. 2019	5 000 €
VILLE DE BAR LE DUC 55000 BAR LE DUC	21 ^{ème} édition du festival « RenaissanceS » les 5, 6, et 7 juillet 2019	32 000 €
AMIS DE L'ORGUE DE CLERMONT EN ARGONNE 55120 CLERMONT EN ARGONNE	Programmation annuelle de concerts	300 €

APEAC 55300 SAINT MIHIEL	Programmation annuelle de concerts	3 600 €
ANES ART'GONNE 55250 EVRES EN ARGONNE	Saison culturelle 2019	4 200 €
AU FIL DE L'AIRE 55260 PIERREFITTE SUR AIRE	Saison culturelle 2019	1 000 €
Cirque en Lien - Grand Est CIEL 55100 VERDUN	Réseau régional de développement et de diffusion du cirque de création - programmation et accueil en résidence - coordination acteurs et lieux du cirque de création	5 000 €
CODECOM VAL DE MEUSE-VOIE SACREE 55320 DIEUE SUR MEUSE	Saison culturelle 2019 du Centre culturel ARCATURE	4 000 €
Association Les Chats bottés 55700 STENAY	Saison culturelle 2019. du Collectif Théâtre Les Chat'Ernelle <ul style="list-style-type: none"> • <i>Chats Bottés</i> • <i>Amis d'Ernelle</i> 	6 100 €
GRAINES DE SON 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU	Saison culturelle 2019	1 600 €
OMA : Office Municipal pour l'Animation 55200 COMMERCY	Saison culturelle 2019	5 000 €
SEMEURS D'ARTS 54890 BAYONVILLE SUR MAD	Programmation culturelle - projet « La Semence »	2 000 €
TANGENTE VARDAR 55210 LACHAUSSEE	Saison culturelle 2019	6 800 €
ExpressionS 55000 BAR LE DUC	Exposition d'art contemporain	6 000 €
Ville de Verdun 55100 VERDUN	Exposition Gaston Floquet	8 000 €

Le versement des subventions détaillées ci-dessus sont conditionnées par la participation des collectivités de proximité conformément au règlement culturel en vigueur.

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les actes afférents à ces financements.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ROUTIER 2019-2020

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen tendant à approuver le plan de financement prévisionnel du programme d'investissement routier 2019-2020 et le montant de la subvention à solliciter auprès du GIP « Objectif Meuse » ,

Après en avoir délibéré,

- Approuve un premier programme de travaux d'entretien du réseau routier départemental et des ouvrages d'art pour un montant global de 2 285 303,66 € HT et le plan de financement prévisionnel correspondant comme suit :

DEPENSES	Montant HT		RESSOURCES	Montant	
TRAVAUX CC Portes de Meuse			1. AUTOFINANCEMENT	1 128 065,71	49,36%
BB	10 179,60		Fonds propres		
RAB + BB	146 590,00		Emprunts		
ES	292 389,78		Crédit-bail		
ECF	62 317,56		Autres		
Purge	5 773,70				
Reprofilage	49 392,00				
Glissières	25 874,00				
Signalisation horizontale	15 274,58				
Sous total Zone de proximité	607 791,22		Sous total autofinancement :	1 128 065,71	49,36%
TRAVAUX ZONE DE PROXIMITE			2. AIDES PUBLIQUES		
BB	116 653,50		GIP "Objectif Meuse" :		
RAB + BB	235 409,90		CC Portes de Meuse 80 %	486 232,97	80%
ES	715 432,69		GIP "Objectif Meuse" :		
ECF	281 922,27		Zone de proximité 40 %	671 004,98	40%
Reprofilage	8 719,20		Total GIP Objectif Meuse :	1 157 237,95	50,64%
Glissières	14 728,00		Etat		
Signalisation horizontale	45 157,42		Conseil régional		
Ouvrages d'art	259489,46		Etablissements publics		
Sous total Hors zone de proximité	1 677 512,44		Sous total aides publiques :	1 157 237,95	50,64%
TOTAL	2 285 303,66	100%		2 285 303,66	100%

- Autorise le Président du Conseil départemental à solliciter une subvention de 1 157 237,95 € auprès de GIP « Objectif Meuse » dans le cadre de la mesure 2.05 du PAA2019.
- Engage le Département sur fonds propres à défaut de l'obtention de tout ou partie de la subvention sollicitée.
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

BILAN DES ACQUISITIONS, DES CESSIONS IMMOBILIERES ET DES BAUX AU COURS DE L'ANNEE 2018

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à donner communication à la Commission permanente du bilan des acquisitions et des cessions immobilières ainsi que des baux réalisés au cours de l'année 2018.

Après en avoir délibéré,

Donne acte au Président du Conseil départemental de sa communication.

LISTE DES MARCHES ACCORDS-CADRE ET AVENANTS CONCLUS EN 2018

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à communiquer à l'Assemblée départementale la liste des marchés publics, accords-cadres et avenants conclus par le Département du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,

Donne acte au Président du Conseil départemental de cette communication.

LISTE DES MARCHES ET ACCORDS-CADRES CONCLUS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

N° de marché	Date de notification	Accord cadre	est lié à Accord cadre	Objet du marché	Montant (estimé, réel ou forfaitaire) en € HT	Titulaire	Code Postal Titulaire	Ville Titulaire	Sans mini	Sans Maxi	Seuil Minimum en € HT	Seuil Maximum en € HT	Procédure	Critère
FOURNITURES														
2018-002	24/01/2018			Acquisition d'un médiabus numérique pour le Département de la Meuse	340 390.00	GRU AU LE MANS	72027	LE MANS					Négociée	
2018-003	23/01/2018			Fourniture, transport et dépotage de combustibles liquides pour le secteur de Stenay lot 1	61 572.00	GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION	55500	VELAINES	sans mini	sans Maxi			Négociée	
2018-004	23/01/2018			Fourniture, transport et dépotage de combustibles liquides pour le Département de la Meuse secteur de verdun lot 2	87 168.00	GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION	55500	VELAINES	sans mini	sans Maxi			Négociée	
2018-008	19/01/2018			Fourniture de bacs de rétention	4 120.00	ATO UT SERVICES 55	55800	LAIMONT					Adaptée	
2018-028	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS lot 1 matériel son et informatique	5 340.86	GROUPE LDLC	69578	LIMONEST					Adaptée	
2018-029	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 2 imprimante 3 D	2 811.27	GROUPE LDLC	69578	LIMONEST					Adaptée	
2018-030	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 4 matériel de programmation	2 119.72	SAS SEMAGEEK	13140	MIRAMAS					Adaptée	
2018-031	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 7 matériel machine à coudre	717.03	SARL ADY	34000	MONTPELLIER					Adaptée	
2018-032	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 8 matériel machine à badge	374.66	MODERN CITY RECORDS	69007	LYON					Adaptée	
2018-033	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 9 appareil photo et micro	619.91	DISTRIPHOT	57070	METZ					Adaptée	
2018-034	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 10 matériel jeu vidéo	1 573.19	GROUPE LDLC	69578	LIMONEST					Adaptée	
2018-035	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 11 stylos 3 D	680.00	3 D ADVANCE	54600	VILLERS LES NANCY					Adaptée	
2018-036	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 12 casque de réalité virtuelle	748.93	GROUPE LDLC	69578	LIMONEST					Adaptée	
2018-038	09/02/2018			Fournitures pavés LED plafond collège de Boulogny	368.00	REXEL	55000	BAR LE DUC					Adaptée	
2018-039	09/02/2018			Fourniture plafond salle de permanence au collège de Boulogny	940.35	BIG MAT	55100	VERDUN					Adaptée	
2018-040	20/03/2018		Oui	fourniture de matériaux bitumineux pour le réseau routier départemental meusien pour les années 2018 à 2021 - lot 1 Entrobés à chaud ADA de Bar-le-duc	44 697.60	EUROVIA SAS CHAMPAGNE-ARDENNE	55001	BAR LE DUC CEDEX	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres	

2018-041	20/03/2018	Oui	Fourniture et transport de matériaux bitumineux pour le réseau routier départemental meusien pour les années 2018 à 2021 - lot 2 Enrobés à chaud ADA de Commercy	47 477.60	EUROVIA ALSACE LORRAINE SAS	54154	BRIEY	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-042	20/03/2018	Oui	Fourniture et transport de matériaux bitumineux pour le réseau routier départemental meusien pour les années 2018 à 2021 - lot 3 Enrobés à chaud ADA de Stenay	54 027.20	EUROVIA ALSACE LORRAINE SAS	54154	BRIEY	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-043	20/03/2018	Oui	Fourniture et transport de matériaux bitumineux pour le réseau routier départemental meusien pour les années 2018 à 2021 - lot 4 Enrobés à chaud ADA de Verdun	54 712.00	EUROVIA ALSACE LORRAINE SAS	54154	BRIEY	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-044	20/03/2018	Oui	Fourniture et transport de matériaux bitumineux pour le réseau routier départemental meusien pour les années 2018 à 2021 - Lot 5 Fourniture d'enrobés stockables	198 980.00	COLAS NORD-EST Secteur de Void	55190	VOID-VACON	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-050	15/02/2018		Batteries de BAEs pour le bâtiment des Archives départementales	635.00	ANDREZ BRAJON	55000	BAR LE DUC				Adaptée
2018-063	18/03/2018		Fourniture et pose bungalows MDS Stenay	17 119.00	ALGECO	67015	STRASBOURG Cedex				Simplifiée <25000 €
2018-065	16/03/2018		Location bungalow MDS Stenay	605.10	ALGECO	67015	STRASBOURG Cedex				Simplifiée <25000 €
2018-067	12/04/2018	Oui	Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Conseil Départemental de la Meuse - lot 1 : fourniture par carte accréditive de carburants et services en station-service ainsi que péage routiers et parking	483 192.00	TOTAL FRANCE	92069	PARIS LA DEFENSE CEDEX	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-068	11/04/2018	Oui	Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Conseil départemental de la Meuse - lot 2 : Fourniture de carburant à la pompe dans différents garages ou distributeurs	43 080.00	THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION	21803	QUETIGNY	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-069	12/04/2018	Oui	Acquisition d'objets promotionnels pour le Département de la Meuse - lot 1 Acquisition d'objets publicitaires	34 845.00	EUROPRESSENT	75017	PARIS	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres
2018-070	16/04/2018	Oui	Acquisition d'objets promotionnels pour le Département de la Meuse - lot 2 : Acquisition d'objets promotionnels - bagages et textiles	21 893.00	SARL STILC	33210	LANGON	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres

2018-071	30/03/2018			Fournitures sanitaires pour création salle de bain dans logement de fonction au collège Buvignier de Verdun	1 399.00	BRICOMARCHE	55100	VERDUN	sans mini	sans Maxi			Adaptée
2018-072	09/04/2018			Location d'un office de remise en température, d'une ligne de self et d'une laverie mobile à mettre en oeuvre au collège de Clermont-en-Argonne	128 290.49	LOCACONCEPT	31150	FENOUILLET	sans mini	sans Maxi			Adaptée
2018-073	24/01/2018			Matériels pour MEDIABUS numérique lot 6 découpeuses vinyles	937.80	SOFT MACHINE	31120	PORTET SUR GARONNE					Adaptée
2018-075	24/04/2018			Production et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire de Clermont-en-Argonne	61 800.00	ELRES (ELIOR)	92032	PARIS LA DEFENSE CEDEX				17 105.00	Adaptée
2018-081	12/04/2018	Oui		Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Conseil départemental de la Meuse - lot 2 : Fourniture de carburant à la pompe dans différents garages ou distributeurs	44 091.60	TOTAL FRANCE	92069	PARIS LA DEFENSE CEDEX	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-082	12/04/2018	Oui		Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Conseil départemental de la Meuse - lot 1 : Fourniture de carburant à la pompe dans différents garages ou distributeurs	459 700.00	La carte carburant pro E.LECLERC	94859	Ivry sur Seine cedex	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-083	11/04/2018	Oui		Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Conseil Départemental de la Meuse - lot 2 : fourniture par carte accréditive de carburants et services en station-service ainsi que péage routiers et parking	42 432.00	La carte carburant pro E.LECLERC	94859	Ivry sur Seine cedex	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-085	23/05/2018			Fourniture et pose de panneaux et lutrins pédagogiques	500 000.00	SIGNAUX GIROD	39401	BELLEFONTAINE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-086	23/05/2018			Fourniture de peintures routières non nocives mono-composante solvantées et aqueuses (lot 1)	342 170.20	SIGNAUX GIROD EST	55000	FAINS VEEL	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-087	23/05/2018			Fourniture de peinture bi-composant d'enduit à froid, de résine gravillonnée, de produits préfabriqués thermocoilés et de produits divers (lot 2)	495 256.56	SOCIETE D'APPLICATIONS ROUTIERES	92022	NANTERRE CEDEX	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-088	23/05/2018			Fourniture et transport de granulats routiers pour enduits superficiels de classe A (lot 3)	1 155 800.00	SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-089	23/05/2018			Fourniture et transport de dispositifs de retenue routiers (lot 4)	325 279.16	DISTRIROUTE	57209	SARREGUEMINES CEDEX	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres

2018-090	23/05/2018			Fourniture et transport d'émulsion de bitume (lot 5)	922 783.00	SOCIETE CHAMPENOISE D'ENROBES	51320	SOMMESOUS	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres	
2018-091	23/05/2018			Fourniture et transport de liants pour l'exécution d'enduits superficiels (lot 6)	2 234 640.00	SOCIETE CHAMPENOISE D'ENROBES	51320	SOMMESOUS	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres	
2018-092	20/04/2018			Fourniture de batteries SSI pour les archives départementales	628.18	CGED	52100	SAINT DIZIER				Simplifiée <25000 €	
2018-093	25/01/2018			Matériel robots enfants médiabus (lot 5)	2 473.50	GENERATION ROBOTS SARL	33700	MERIGNAC				Adaptée	
2018-096	23/04/2018			fourniture et installation d'un dispositif de pesage embarqué	3 300.00	CHEVAL SAS	55700	STENAY				Simplifiée <25000 €	
2018-100	22/05/2018			Fournitures de batteries BAE5 pour les Archives départementales	635.00	ANDREZ BRAJON	55000	BAR LE DUC				Adaptée	
2018-101	29/05/2018			Fourniture et pose d'une cuisine intégrée au logement du collège Bu vignier à Verdun	2 869.55	MECC SARL	55100	VERDUN				Adaptée	
2018-102	25/05/2018			Fournitures diverses pour clôtures à moutons	788.20	BARRIERE CLOTURELEC	86180	BUXEROLLES				Adaptée	
2018-105	06/06/2018			Fourniture de signalisation verticale pour sécuriser le tronçon de route partagé entre Montsec et Woinville sur la RD 119	4 000.00	ISOSIGN	71210	SAINT EUSEBE	sans mini	sans Maxi		Adaptée	
2018-106	06/06/2018			Fourniture de signalisation verticale pour l'expérimentation de la limitation de vitesse à 80 km/h sur le Département de la Meuse	10 000.00	SIGNAUX GIROD	39401	BELLEFONTAINE	sans mini	sans Maxi		Adaptée	
2018-109	06/06/2018			Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du conseil départemental de la Meuse situés sans les secteur de Senay et de Montmédy	10 000.00	NGC DISTRIBUTION (SUPER U)	55600	MONTMEDY	sans mini		10 000.00	Adaptée	
2018-110	07/06/2018			Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du conseil départemental de la Meuse situés sans les secteur de Senay et de Montmédy	10 000.00	STAILLOUX INTERMARCHE	55700	STENAY	sans mini		10 000.00	Adaptée	
2018-111	14/06/2018			Fourniture et opse de signalisation verticale dans le cadre de l'opération d'aménagement d'un carrefour type tourne-à-gauche sur la RD 903 pour l'accès au groupement de munitions Le Rozelier	4 282.20	SIGNATURE SAS	54180	HEILLECOURT				Adaptée	
2018-120	22/06/2018			Fournitures pour travaux de la salle de musique du collège de Boulligny	1 463.00	INNOV DECO SARL	52100	SAINT DIZIER				Adaptée	
2018-121	16/07/2018			Fournitures menuiseries pour travaux de la salle de musique au collège de Boulligny	5 867.09	GEDIMAT COLLOT	55000	BAR LE DUC				Adaptée	

2018-123	25/06/2018			Fourniture d'un organigramme pour les portails des centres d'exploitation du Département de la Meuse	5 104.95	ALARMEPRO	55100	VERDUN					Adaptée
2018-127	18/07/2018			Fourniture d'une plaque en inox pour la cuisine du collège d'Etain	235.00	SOMETO	55100	CHARNY SUR MEUSE					Adaptée
2018-132	19/07/2018			Fourniture de peinture pour la réfection de la cuisine du collège Bu vignier à Verdun	1 610.39	PEPLER	55000	FAINS VEEL					Adaptée
2018-134	09/07/2018	Oui		Marché pour la transcription en braille et l'enregistrement sonore du magazine Meuse 55	2 161.20	DONNE MOI TES YEUX	75007	PARIS					Adaptée
2018-135	13/07/2018			Fournitures revêtements muraux pour l'aménagement des anciens locaux Expression	1 114.25	SPE	52100	SAINT DIZIER					Adaptée
2018-136	19/07/2018			Fournitures pour l'aménagement des anciens locaux Expression - second oeuvre	1 344.94	GEDIMAT COLLOT	55000	BAR LE DUC					Adaptée
2018-138	24/07/2018			Fourniture d'une lame épandeuse de matériaux pour les travaux routiers du Département	9 850.00	LOMATER SAS	88320	TOLLAINCOURT					Simplifiée <25000 €
2018-141	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022. (LOT 1)	400 000.00	SIGNALUX GIROD	39401	BELLEFONTAINE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-142	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022. (LOT 2)	200 000.00	SIGNALUX GIROD	39401	BELLEFONTAINE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-143	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022. (LOT 1)	400 000.00	SES NOUVELLE SAS	37072	TOURS CEDEX	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-145	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022.	400 000.00	SIGNATURE SAS	54180	HEILLECOURT	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-149	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022. (Lot n°2)	200 000.00	SODILOR	57207	SARREGUEMINES	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-150	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022 (Lot 1)	400 000.00	FRANCHE COMTE SIGNALUX SAS	25290	RUREY	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-151	09/01/2019	Oui		Fourniture et achèvement d'électricité et services associés	1 100 000.00	G F I PROGICIELS	34988	ST CLÉMENT DE RIVIERE	sans mini	sans Maxi			Achat UGAP
2018-152	06/08/2018	Oui		Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022 (Lot1)	400 000.00	LACROIX SIGNALISATION SAS	44801	ST HERBLAIN	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-156	14/08/2018			Fourniture et livraison de matériel d'élevation	2 987.00	SDM PRO	50300	PONTS					Simplifiée <25000 €
2018-157	17/07/2018			Fourniture de sacs de ciment pour le CE de Bar-le-Duc, de Ligny-en-Barrois et l'ADA de Bar-le-Duc	352.00	GEDIMAT COLLOT	55000	BAR LE DUC					Négociée
2018-161	20/09/2018			Phonogrammes musicaux pour adultes	907.00	RDM VIDEO	95110	SAINNOIS	sans mini			25 000.00	Appel d'Offres

2018-162	19/09/2018			Phonogrammes non musicaux pour adultes	2 823.24	COLLECTIVITE VIDEO SERVICE SARL	93100	MONTEUIL	sans mini		6 250.00	Appel d'Offres
2018-163	19/09/2018			Phonogrammes musicaux et non musicaux pour enfants	1 192.48	COLLECTIVITE VIDEO SERVICE SARL	93100	MONTEUIL	sans mini		6 250.00	Appel d'Offres
2018-164	20/09/2018			DVD musicaux pour adultes et enfants	2 708.80	RDM VIDEO	95110	SANNOIS	sans mini		6 250.00	Appel d'Offres
2018-165	19/09/2018			DVD fiction et documentaire pour constitution de fonds et action culturelle	2 424.04	ADAV	75020	PARIS	sans mini		45 000.00	Appel d'Offres
2018-167	01/08/2018			Fournitures pour l'aménagement d'une remorque cantine	84.77	GEDIMAT COLLOT	55000	BAR LE DUC				Simplifiée <25000 €
2018-178	09/08/2018			Fourniture de buse et regard pour la réflexion des fossés de la RD3	2 843.62	GEDIMAT COLLOT	55000	BAR LE DUC				Adaptée
2018-179	19/09/2018			Fourniture et livraison d'outillage électroportatif sur les 4 agences départementales d'aménagement du département de la Meuse et le Parc départemental lot 1 ADA BAR LE DUC	709.83	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Adaptée
2018-180	19/09/2018			Fourniture et livraison d'outillage électroportatif sur les 4 agences départementales d'aménagement du département de la Meuse et le Parc départemental lot 2 ADA VERDUN	362.27	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Adaptée
2018-181	19/09/2018			Fourniture et livraison d'outillage électroportatif sur les 4 agences départementales d'aménagement du département de la Meuse et le Parc départemental lot 3 ADA COMMERCY	801.43	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Adaptée
2018-182	19/09/2018			Fourniture et livraison d'outillage électroportatif sur les 4 agences départementales d'aménagement du département de la Meuse et le Parc départemental lot 4 ADA STENAY	915.21	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Adaptée
2018-183	19/09/2018			Fourniture et livraison d'outillage électroportatif sur les 4 agences départementales d'aménagement du département de la Meuse et le Parc départemental lot 5 Parc départemental	1 341.60	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Adaptée
2018-185	29/10/2018	Oui		Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département de la Meuse lot 1	11 947.20	PREVOT SMETA	52115	SAINT DIZIER	sans mini		32 000.00	Appel d'Offres
2018-186	29/10/2018	Oui		Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département de la Meuse lot 2	29 523.60	PREVOT SMETA	52115	SAINT DIZIER	sans mini		60 000.00	Appel d'Offres

2018-187	05/11/2018	Oui	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département de la Meuse lot 3	28 697.84	LYRECO FRANCE	59584	Marly Cedex	sans mini			80 000.00	Appel d'Offres	
2018-188	29/10/2018	Oui	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département de la Meuse lot 4	91 890.00	PREVOT SMETA	52115	SAINT DIZIER	sans mini			240 000.00	Appel d'Offres	
2018-189	29/10/2018	Oui	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département de la Meuse lot 5	10 132.00	PREVOT SMETA	52115	SAINT DIZIER	sans mini			32 000.00	Appel d'Offres	
2018-199	26/09/2018	Oui	Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	2 892.00	CXD France	94120	FONTENAY SOUS BOIS					Adaptée	
2018-200	26/09/2018	Oui	Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	342.00	CXD France	94120	FONTENAY SOUS BOIS					Adaptée	
2018-201	26/09/2018	Oui	Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	124.76	MAHIEU ET CIE	59560	COMINES					Adaptée	
2018-202	26/09/2018	Oui	Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	4 309.80	CXD France	94120	FONTENAY SOUS BOIS					Adaptée	
2018-206	15/10/2018		Fourniture de toile de verre et peinture pour un logement de fonction à la gendarmerie de Vigneulles les Hattonchattel	671.94	SPE	52100	SAINT DIZIER					Simplifiée <25000 €	
2018-207	26/07/2018		Acquisition de matériel numérique pour le MEDIABUS lot 3 imprimante à sublimation et four à sublimation et consommables	1 745.63	GROUPE IDIC	69578	LIMONEST					Adaptée	
2018-209	26/10/2018		Fourniture et livraison de petits outillages spécifiques Lot 1	3 319.25	TRENOIS DECAMPS	59290	WASQUEHAL					Simplifiée <25000 €	
2018-210	26/10/2018		Fourniture et livraison de petit outillage espaces verts lot 2	800.21	TRENOIS DECAMPS	59290	WASQUEHAL					Simplifiée <25000 €	
2018-211	26/10/2018		Fourniture et livraison de visserie boulonnerie lot 3	73.98	TRENOIS DECAMPS	59290	WASQUEHAL					Simplifiée <25000 €	
2018-212	22/10/2018		Fourniture et livraison d'outillage et matériel thermique pour les 4 ADA de Bar le Duc, Commercy, Stenay et Verdun	11 065.19	ETS UDRON Motoculture	55260	VILLOTTE SUR AIRE					Adaptée	
2018-213	06/12/2018		Fourniture et livraison de petits équipements de manutention pour les 4 ADA de Bar le Duc, Commercy, Stenay et Verdun	1 453.05	MAINTENANCE CONSEIL DIFFUSION MCD	08400	VOUZIER					Adaptée	
2018-240	19/11/2018		Fourniture et achèvement d'électricité et services associés - PDL de catégorie C4 et C3 lot 8 - ERD_C4C3_B	498 390.00	DIRECT ENERGIE	75015	PARIS	sans mini	sans Maxi			Achat UGAP	

2018-241	12/12/2018			Fourniture et achèvement d'électricité et services associés - PDL de catégorie C2 et C1 lot11_ ERD_C2C1_B	178 800.00	ENGIE	92400	COURBEVOIE	sans mini sans Maxi		Achat UGAP
2018-242	19/11/2018			Fourniture et achèvement d'électricité et services associés - PDL de catégorie C5 lot 6_ ERD_C5_B	196 590.00	DIRECT ENERGIE	75015	PARIS	sans mini sans Maxi		Achat UGAP
2018-245	28/11/2018	Oui		Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	5 320.09	Walter KLUG GmbH & co KG/KLUGCONSERVATI ON	87509	Immenstadt	sans mini	14 000.00	Négociée
2018-246	28/11/2018	Oui		Fournitures et matériels de conditionnement d'archives pour le Département de la Meuse	5 366.30	Walter KLUG GmbH & co KG/KLUGCONSERVATI ON	87509	Immenstadt	sans mini	2 200.00	Négociée
2018-269	13/12/2018		2018-145	Signalisation verticale - Fourniture 2 feux tricolores de chantier ADA Commercy - Marché subséquent au lot n° 1 2018-145	3 220.00	SIGNATURE SAS	54180	HEILLECOURT			Adaptée
2018-274	03/12/2018			Fourniture de matériaux en lot pour la réfection des sanitaires élèves au collège "Jean d'Allamont" 55600 Montmédy lot 1 Cloisons, doublage et faux-plafond	1 412.80	BIG MAT	55100	VERDUN			Adaptée
2018-275	03/12/2018			Fourniture de matériaux en lot pour la réfection des sanitaires élèves au collège "Jean d'Allamont" 55600 Montmédy lot 2 carrelage	1 330.43	ANDRE BRAJON	55100	VERDUN			Adaptée
2018-276	03/12/2018			Fourniture de matériaux en lot pour la réfection des sanitaires élèves au collège "Jean d'Allamont" 55600 Montmédy lot 4 électricité	190.21	REXEL	75017	PARIS			Adaptée
2018-277	19/12/2018			Fourniture de matériaux en lot pour la réfection des sanitaires élèves au collège "Jean d'Allamont" 55600 Montmédy lot 5 plomberie	950.24	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR			Adaptée
2018-278	19/12/2018			Fourniture de matériaux en lot pour la réfection des sanitaires élèves au collège "Jean d'Allamont" 55600 Montmédy lot 6 cloisons PVC	2 306.75	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR			Adaptée
2018-279	03/12/2019			Fourniture d'outils pneumatiques lot 1 Parc départemental	2 143.65	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR			Simplifiée <25000 €
2018-280	03/12/2018			Fourniture d'outils pneumatiques lot 2 Ada Stenay	778.03	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR			Simplifiée <25000 €
2018-281	03/12/2018			Fourniture d'outils pneumatiques lot 3 ADA Commercy	1 253.58	BESTDRIVE	55000	BAR LE DUC			Simplifiée <25000 €

2018-283	07/12/2018				Fournitures de matériel de lavage et d'arrimages lot 1 Parc départemental	606.90	MILER	55014	SAVONNIERES DEVANT BAR				Simplifiée <25000 €
2018-284	07/12/2018				Fourniture de matériel de lavage et d'arrimage lot 2 ADA stenay	304.01	SDM PRO	50300	PONTS				Simplifiée <25000 €
2018-288	06/12/2018				Fourniture de consommables pour défibrillateurs automatisés externes DEFIBTECH	3 485.87	DEFIBFRANCE SARL	92150	SURESNES		10 000.00	10 000.00	Adaptée
2018-289	06/12/2018				fourniture de défibrillateurs automatisés externes et de consommables pour divers sites du Département de la Meuse	7 962.00	DEFIBFRANCE SARL	92150	SURESNES		40 000.00	40 000.00	Adaptée
2018-290	15/01/2019				Fourniture de matériel espace vert et petit matériel agricole et forestier pour le Département de la Meuse pour les années 2018 à 2021 lot 1 secteur nord	45 000.00	ETS UDRON Motoculture	55260	VILLOTE SUR AIRE				Adaptée
2018-291	15/01/2019				Fourniture de matériel espace vert et petit matériel agricole et forestier pour le Département de la Meuse pour les années 2018 à 2021 Lot 2 secteur SUD	45 000.00	ETS UDRON Motoculture	55260	VILLOTE SUR AIRE				Adaptée
2018-292	07/12/2018				Fourniture de signalisation verticale fête du vélo	4 383.12	SIGNATURE SAS	54180	HEILLECOURT				Simplifiée <25000 €
2018-293	18/12/2018				Fourniture et livraison de végétaux pour l'ensemble du patrimoine départemental meusien pour les années 2019 à 2020 lot 1 fourniture d'arbres et de conifères	7 216.24	CHORA CONSEILS	75010	PARIS				Simplifiée <25000 €
2018-294	18/12/2018				Fourniture et livraison de végétaux pour l'ensemble du patrimoine départemental meusien pour les années 2019 à 2020 lot 2 fourniture d'arbustes	1 941.50	CHRISTOPHE CREATION	57130	JOUY AUX ARCHES				Simplifiée <25000 €
2018-295	18/12/2018				Fourniture et livraison de végétaux pour l'ensemble du patrimoine départemental meusien pour les années 2019 à 2020 lot fourniture de fruitiers	3 758.98	CHRISTOPHE CREATION	57130	JOUY AUX ARCHES				Simplifiée <25000 €
2018-296	18/12/2018				Fourniture et livraison de végétaux pour l'ensemble du patrimoine départemental meusien pour les années 2019 à 2020 lot 4 fournitures diverses	2 572.15	CHRISTOPHE CREATION	57130	JOUY AUX ARCHES				Simplifiée <25000 €
2018-299	16/01/2019				Fourniture et livraison d'équipements mécaniques pour le Département de la Meuse	1 909.92	DEFRANOUX	52100	SAINT DIZIER				Simplifiée <25000 €
2018-300	08/01/2019				Fournitures de lames de désaigement lot 1	2 211.00	EUROPE SERVICE	15000	AURILLAC				Simplifiée <25000 €
2018-301	08/01/2019				Fournitures de bavettes en caoutchouc lot 2	660.00	EUROPE SERVICE	15000	AURILLAC				Simplifiée <25000 €

2018-302	18/01/2019			Fourniture, transport et dépotage de carburants pour le secteur de Stenay et Verdun pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.	179 327.00	GED ENERGIES	51400	LES PETITES LOGES	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres	
2018-303	22/01/2019			Fourniture, transport et dépotage de combustibles liquides (fioul domestique) pour le secteur de Stenay et Verdun pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.	26 208.00	EMC2 COOPERATIVE	55100	BRAS SUR MEUSE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres	

SERVICES												
2018-001	08/01/2018			Assistance et conseil pour l'élaboration des CPOM conclus par le Département avec les ESSMS	24 000.00	SPQR	69006	LYON				Adaptée
2018-006	16/01/2018			Mission de coordination de sécurité (SPS - catégorie 2) dans le cadre de la réparation du pont sur la voie ferrée RD 955 à Revigny sur Orvain	1 455.00	ACE BTP	52800	NOGENT				Adaptée
2018-020	07/02/2018			Mission de coordination de sécurité (SPS) catégorie 2 dans le cadre du remplacement du pont levis sur le canal de la Marne au Rhin à Mussey	1 364.00	ACE BTP	54230	NEUVES MAISON				Adaptée
2018-021	18/02/2018			Mission SPS Archives	756.00	BECS	92100	Boulogne Billancourt				Simplifiée <25000 €
2018-022	14/02/2018	Oui		Action de formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau de la bibliothèque départementale et de ses organismes partenaires : Développer des partenariats avec des acteurs locaux	2 100.00	Université de Lorraine Médial	54000	Nancy		sans mini	2 100.00	Adaptée
2018-023	15/02/2018	Oui		Action de formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau de la bibliothèque départementale et de ses organismes partenaires : lecture à haute voix.	2 100.00	COMPAGNIE DU JOUR	38000	GRENOBLE		sans mini	2 100.00	Adaptée
2018-024	14/02/2018	Oui		Action de formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau de la bibliothèque départementale et de ses organismes partenaires : le cinéma documentaire en bibliothèque	2 100.00	Université de Lorraine Médial	54000	Nancy		sans mini	2 100.00	Adaptée
2018-025	14/02/2018	Oui		Action de formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau de la bibliothèque départementale et de ses organismes partenaires : créer avec les fruits du désherbage	2 100.00	Université de Lorraine Médial	54000	Nancy		sans mini	2 100.00	Adaptée
2018-026	14/02/2018	Oui		Action de formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau de la bibliothèque départementale et de ses organismes partenaires : Le théâtre d'ombres	2 100.00	Université de Lorraine Médial	54000	Nancy		sans mini	2 100.00	Adaptée
2018-027	09/02/2018			Etude de diagnostic de trois structures de l'enfance à Bar le Duc	14 000.00	FLUID-CONCEPT	88303	NEUFCHATEAU CEDEX				Adaptée

2018-037	15/02/2018						2 400.00	BEGC	55100	VERDUN					Adaptée
2018-045	12/03/2018						54 455.00	ERESE	54006	NANCY CEDEX					Adaptée
2018-047	13/03/2018						23 877.30	ATOUT SECURITE 13	55170	COUSANCES LES FORGES					Adaptée
2018-048	13/03/2018						6 896.80	ATOUT SECURITE 13	55170	COUSANCES LES FORGES					Adaptée
2018-053	28/02/2018						7 292.88	FLASH COPY	67310	Wasselonne			16 000.00		Adaptée
2018-054	23/02/2018						4 400.00	AUDIT-ASSURANCES	92400	COURBEVOIE					Adaptée
2018-060	03/03/2018						799.50	CCTIA	55000	SAVONNIERES DEVANT BAR					Adaptée
2018-062	21/03/2018	Oui					174 000.00	PILATRE DE ROZIER S.I.G.A. SA	54470	HAGEVILLE					Adaptée
2018-064	13/03/2018						2 820.00	QUALICONSULT	78941	VELIZY					Simplifiée <25000 €
2018-066	26/03/2018						363 253.00	ASSOCIATION AMIPH	55000	BAR-LE-DUC					Adaptée
2018-079	10/04/2018						552.03	CHUBB AGENCE DE NANCY	54320	MAXEVILLE					Simplifiée <25000 €
2018-080	17/04/2018						5 346.00	METEO FRANCE	67403	ILLKIRCH CEDEX					Adaptée

2018-084	25/04/2018			Mission de contrôle technique dans le cadre de la réfection de la cuisine du collège André Malraux à Clermont en Argonne	2 665.00	QUALICONSULT SECURITE	54000	VANDOEUVRE LES NANCY					Adaptée	
2018-094	20/04/2018			Entretien de 3 séparateurs à hydrocarbures (CE Montmédy, Stenay et Varennes)	2 872.50	MALEZIEUX SAS	57146	WOIPPY					Adaptée	
2018-095	20/04/2018			Travaux d'hydrocurage de réseaux	4 755.00	MALEZIEUX SAS	57146	WOIPPY					Adaptée	
2018-098	17/05/2018			Réalisation d'inventaires naturalistes dans le cadre du projet de déplacement et de renaturation du ruisseau d'Aulnois à Euville (55)	18 155.50	ATELIER DES TERRITOIRES	57004	METZ CEDEX 1					Adaptée	
2018-099	17/05/2018			Réalisation de levés topographiques dans le cadre du projet de déplacement et de renaturation du ruisseau d'Aulnois à Euville (55)	2 825.00	CABINET MANGIN	55000	BAR LE DUC					Adaptée	
2018-107	05/07/2018			Maintenance des portes et portails dans les bâtiments du NORD meusien	75 000.00	SOMAFI GROUP FRANCE SAS	38430	MOIRANS	sans mini			75 000.00	Adaptée	Environnementales
2018-108	05/07/2018			Maintenance des portes et portails dans les bâtiments départementaux du SUD meusien	120 000.00	SOMAFI GROUP FRANCE SAS	38430	MOIRANS	sans mini			120 000.00	Adaptée	Environnementales
2018-112	28/06/2018			Accompagnement à la mise en oeuvre d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et à la valorisation des bio-déchets au sein de trois collèges du département de la Meuse.	24 600.00	ORGANEO SAS	57000	METZ					Adaptée	Environnementales
2018-113	12/06/2018			Mission SPS de catégorie 3 pour la réalisation d'une ouverture dans la façade et de l'aménagement de la bibliothèque départementale	895.50	ACE BTP	54230	NEUVES MAISON					Adaptée	
2018-114	06/08/2018			Mission SPS de catégorie 3 pour les travaux de création d'un local de stockage de fioul dans le bâtiment au collège Emille du Châtelet à Vaubécourt	895.50	ACE BTP	52800	NOGENT					Adaptée	
2018-115	20/06/2018			Mission SPS pour les travaux de rénovation des sols et la mise en place de faux plafonds à la gendarmerie de Saint Mihiel	1 136.00	QUALICONSULT SECURITE	54000	VANDOEUVRE LES NANCY					Adaptée	
2018-116	15/06/2018			Mission SPS pour les travaux de réhabilitation et la mise aux normes du dispositif d'assainissement individuel du collège Emille du Chatelet à Vaubécourt	1 161.25	ACE BTP	54230	NEUVES MAISON					Adaptée	
2018-119	18/06/2018			Mission SPS de catégorie 2 pour le remplacement du préau au collège Robert Aubry à Ligny en Barrois	1 360.00	QUALICONSULT SECURITE	54000	VANDOEUVRE LES NANCY					Adaptée	

2018-125	11/07/2018			Mission de contrôle technique pour la création d'un local de stockage de fioul dans le bâtiment administratif au collège Emille du Châtelet à Vaubécourt	1 250.00	QUALICONSULT SECURITE	54000	VANDOEUVRE LES NANCY						Adaptée	
2018-126	18/07/2018			Prestations de conseil et d'assistance en vue d'externaliser la gestion des gendarmeries appartenant au Département de la Meuse	59 000.00	GOWLINGWLG	75002	PARIS						Adaptée	
2018-131	06/08/2018	Oui		Numerisation de documents patrimoniaux pour les Archives départementales de la Meuse.	47 618.40	CADN Centre d'archives du nord SAS	59140	DUNKERQUE			sans mini		75 000.00	Adaptée	
2018-133	19/07/2018			Mission de contrôle technique pour la réalisation d'une ouverture dans la façade et l'aménagement du garage de la bibliothèque départementale	1 110.00	QUALICONSULT SECURITE	54000	VANDOEUVRE LES NANCY						Adaptée	
2018-137	23/08/2018			Accompagnement stratégique du département dans le projet de reconfiguration et de valorisation touristique du territoire de Montmédy, s'appuyant sur la Citadelle.	49 740.00	IN EXTENSO	92100	BOULOGNE BILLANCOURT						Adaptée	Environnementales
2018-139	20/07/2018			Mission SPS de catégorie 3 pour les travaux de remplacement des menuiseries à la gendarmerie de Vigneulles lès Hattonchâtel	442.50	CCTIA	55000	SAVONNIERES DEVANT BAR						Adaptée	
2018-140	18/07/2018			Inventaire chiroptères gendarmerie Void Vacon	1 602.60	CPEPESC LORRAINE	54230	NEUVES MAISONS						Simplifiée <25000 €	
2018-144	07/09/2018			Mission contrôle technique pour la réfection des installations CVC des Archives départementales à Bar le Duc	1 875.00	SOCOTEC	54017	NANCY Cedex						Adaptée	
2018-146	17/08/2018			Entretien et maintenance des installations de génie climatique de l'ensemble des bâtiments (hors collèges) du Département de la Meuse - lot 1, secteur Nord	908 135.40	IDEX ENERGIES	54320	MAXEVILLE			sans mini		sans Maxi	Appel d'Offres	
2018-147	17/08/2018			Entretien et maintenance des installations de génie climatique de l'ensemble des bâtiments (hors collèges) du Département de la Meuse - Lot 2, secteur sud	1 180 085.40	IDEX ENERGIES	54320	MAXEVILLE			sans mini		sans Maxi	Appel d'Offres	
2018-148	24/07/2018			Nettoyage et désinfection après travaux et avant réouverture de la cuisine du Collège André Malraux à Clermont en Argonne	1 650.00	GUY CHALLANCIN	93400	SAINT OUEN						Adaptée	

2018-153	03/09/2018		Mise en valeur patrimoniale de l'oeuvre de Duilio Donzelli dans la Meuse lot 1: mise en place d'une signalétique patrimoniale	41 018.00	EMPREINTE SAS	31570	SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-154	03/09/2018		Mise en valeur patrimoniale de l'oeuvre de Duilio Donzelli dans la Meuse Lot 2: production de vidéos et de photographies	22 100.00	1616PROD SARL	78370	PLAISIR	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-155	04/09/2018		Mise en valeur patrimoniale de l'oeuvre de Duilio Donzelli dans la Meuse lot 3: communication	13 930.00	IMPRIMERIE MODERNE GEORGES Stéphanie	54703 55160	PONT A MOUSSON CEDEX BONZEE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-166	06/09/2018		Accompagnement à la mise en oeuvre d'une consultation publique auprès des meusiens concernant le projet e-meuse santé.	50 000.00	TMO REGIONS SA	35700	RENNES			33 400.00	50 000.00	Négociée
2018-168	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR lot 2 commune dans un rayon de 30 km de Revigny-sur-Ornain	8 640.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			6 300.00	Négociée
2018-169	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 3 communes au sud de Bar-le-Duc	23 760.00	GRANGER SAS	55130	GONDRECOURT LE CHATEAU	sans mini			17 200.00	Négociée
2018-170	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 4 communes à l'est de Bar-le-Duc	23 760.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			17 200.00	Négociée
2018-171	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 5 communes au nord de Bar-le-Duc	41 040.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			29 700.00	Négociée
2018-172	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 6 communes à l'ouest de Bar-le-Duc	34 560.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			25 000.00	Négociée
2018-173	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 13 communes au sud de Verdun	27 000.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			19 500.00	Négociée
2018-174	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 14 communes à l'est de Verdun	16 200.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			11 700.00	Négociée
2018-175	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 19 communes dans un rayon de 50 km de Stenay	54 000.00	GRANGER SAS	55130	GONDRECOURT LE CHATEAU	sans mini			39 000.00	Négociée
2018-176	21/08/2018		Transport scolaire des élèves PMR - lot 26 arrondissement de Stenay	5 400.00	GRANGER SAS	52100	SAINT DIZIER	sans mini			1 600.00	Négociée
2018-184	06/11/2018		Mission de maîtrise dans le cadre de la réflexion partielle du dispositif de chauffage, ventilation et climatisation des Archives départementales de la Meuse à Bar le Duc	14 500.00	EPURE INGENIERIE	57070	METZ					Adaptée
2018-188	17/11/2018		Assurances pour le Département de	211 777.07	PNAS	75009	PARIS	sans mini	sans Maxi			Appel

2018-190	14/11/2018	la Meuse	444 111 524	AREAS	75008	PARIS	3015 11111	3015 11111	3015 11111	d'Offres
2018-191	12/11/2018	Assurances pour le Département de la Meuse	646 434.80	MAIF	79038	NIORT cedex 9	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-192	12/11/2018	Assurances pour le Département de la Meuse	730 536.00	GMF LA SAUVEGARDE ASSURANCES SECURITE	92597 59800	Levallois Perret Lille	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-193	16/11/2018	Assurances pour le Département de la Meuse	1 368 960.00				sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-194	13/11/2018	Assurances pour le Département de la Meuse	15 120.00	AXA JURIDICA ASSURANCES PILLIOT	78160 62120	Marly le roi Aire sur la Lys	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-195	12/11/2018	Assurances pour le Département de la Meuse	23 825.84	AXA ART GRAS SAVOYE	92200 92814	NEUILLY SUR SEINE PUTEAUX	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-203	25/09/2018	Prestations intellectuelles nécessaires à l'instruction réglementaire au titre de la loi sur l'eau du projet d'aménagement d'un giratoire au niveau des carrefours entre la RD635 et la RD146 sur le territoire de la ville de Bar le Duc	10 000.00	GENIE DE L EAU	54500	VANDEUVRE LES NANCY				Simplifiée <25000 €
2018-208	11/10/2018	Prestations de géomètre à l'aménagement d'un giratoire au niveau des carrefours entre le RD635 et le RD146 sur le territoire de la ville de Bar le Duc	10 000.00	CABINET MANGIN	55000	BAR LE DUC				Adaptée
2018-214	23/11/2018	Prestations de services de télécommunication lot 1 téléphonie fixe analogique TO isolés et groupement de 2 TO	162 978.65	ORANGE SA	57037	METZ CEDEX 1	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-215	26/11/2018	Prestations de services de télécommunications lot 2 téléphonie fixe -groupement de 3TO et au delà	83 276.64	BOUYGUES TELECOM SA	92360	MEUDON LA FORET	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-216	23/11/2018	Prestations de services de télécommunications lot 3 interconnexion des sites départementaux	128 613.00	ADISTA SAS	54320	MAXEVILLE	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-217	20/11/2018	Production de vidéos, animations, images fixes en 3D et vidéos et par drone lot 1	20 804.80	1616PROD SARL	78370	PLAISIR	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-218	19/11/2018	Production de vidéos, animations, images fixes en 3D et vidéos et par drone lot 1	24 644.80	LES EMOTIONNEURS	54000	NANCY	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-219	19/11/2018	Production de vidéos animations images fixes 3D et vidéos par drone	29 093.60	TECHNICAL EURL SPIRIT EURL	54560	NANCY	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres
2018-220	20/11/2018	Production de contenus audiovisuels et de photographies lot 2 réalisation de photographies	15 603.60	1616PROD SARL	78370	PLAISIR	sans mini	sans mini	sans Maxi	Appel d'Offres

2018-221	20/11/2018			Production de contenus audiovisuels et de photographies lot 2 réalisation de photographies	11 505.40	CAP ENTREPRENDRE	57600	FORBACH	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres	
2018-222	19/11/2018			Production de contenus audiovisuels et de photographies lot 2 réalisation de photographies	11 520.00	NICOLAS LEBLANC	57000	METZ	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres	
2018-223	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 1 Hôtel du département	342 411.60	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi	320 000.00	Appel d'Offres	Sociales
2018-224	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 2 sites administratifs	229 487.28	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi	120 000.00	Appel d'Offres	Sociales
2018-225	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 3 sites culturels	306 843.16	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi	320 000.00	Appel d'Offres	Sociales
2018-226	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 4 sites du domaine social	421 040.06	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi	360 000.00	Appel d'Offres	
2018-227	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 5 sites du domaine technique	251 112.72	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi	200 000.00	Appel d'Offres	Sociales
2018-228	26/11/2018			Nettoyage et entretien des locaux lot 6 ménage après chantiers	7 857.25	AGENOR TECHNIPROPRE	51100	REIMS	sans mini	sans Maxi		Appel d'Offres	Environnementales
2018-229	06/11/2018			Prestations de prévisions météorologiques et climatologiques pour les services du Département de la Meuse d'octobre 2018 à octobre 2022	90 000.00	METEOGROUP SAS	13008	MARSEILLE				Adaptée	
2018-230	14/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	AGRI TP SERVICES 55	55150	DOMBRAS	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-231	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	SARL PRESTIGE	55190	MAUVAGES	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-232	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	MORANTE SARL	55130	BONNET	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-233	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	SARL TRAVAUX AGRICOLES DE LA FORGE	55290	MONTIERS SUR SAULX	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-234	16/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	ARNOUX MARYSE	55270	CHEPPY	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-235	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	BERTHELEMY ARMAND	55230	ARRANCY SUR CRUSNES	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-236	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	EARL DE L'AVENIR	55300	LACROIX SUR MEUSE	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-237	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	ACHERE JEAN-MARC	55290	BIENCOURT SUR ORGE	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-238	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	SARL LEVET	55290	BURE	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-239	06/11/2018			Renfort ponctuel service hivernal 2018-2019	2 400.00	JOSSELIN FRANCK	55300	LACROIX SUR MEUSE	sans mini		2 400.00	Adaptée	
2018-243	04/12/2018			Maîtrise d'oeuvre de l'opération de remplacement du système de sécurité incendie et des portes coupe-feu de l'Hôtel du Département	25 200.00	SETECBA INGENIERIE	55003	BAR LE DUC CEDEX				Adaptée	
2018-244	06/12/2018			Maîtrise d'oeuvre de l'opération d'extension et de reconstruction de la maison des solidarités à Stenay	39 780.00	COPPA Jonathan	57000	METZ				Adaptée	
		LE KREMLIN BICETRE											
		SY CHAZELLES											

2018-247	07/12/2018	Oui		Prestations de conseil stratégique en communication, création et conception - réalisation d'actions de communication médias et hors médias	32 380.00	CITASEN	67000	STRASBOURG	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-248	07/12/2018	Oui		Prestations de conseil stratégique en communication, création et conception - réalisation d'actions de communication médias et hors médias	93 680.00	CITASEN	67000	STRASBOURG	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-249	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot n° 1 Plateaux repas au nord du Département de la Meuse	3 580.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini		20 000.00		Adaptée
2018-250	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 2 plateaux repas au sud du Département de la Meuse	7 960.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini		40 000.00		Adaptée
2018-251	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 2 plateaux repas au sud du Département de la Meuse	8 560.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini		40 000.00		Adaptée
2018-252	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 3 repas à l'Hôtel du Département de la Meuse	77 400.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini		200 000.00		Adaptée
2018-253	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 3 repas à l'Hôtel pour le Département de la Meuse	78 200.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini		200 000.00		Adaptée
2018-254	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 3 repas à l'Hôtel du Département de la Meuse	77 160.00	VINCENT TRAITEUR	55130	DEMANGE AUX EAUX	sans mini		200 000.00		Adaptée
2018-255	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 3 Repas à l'Hôtel du Département de la Meuse	76 760.00	JEROME LESEUR TRAITEUR	55000	FAINS VEEL	sans mini		200 000.00		Adaptée
2018-256	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 4 cocktails salés froids au nord et au sud du Département de la Meuse	20 040.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini		80 000.00		Adaptée
2018-257	12/12/2018			Prestation de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 4 Cocktails salés froids au nord et au sud du Département de la Meuse	17 720.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini		80 000.00		Adaptée
2018-258	12/12/2018			Prestation de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 4 cocktails salés froids au nord et au sud du Département de la Meuse	15 180.00	JEROME LESEUR TRAITEUR	55000	FAINS VEEL	sans mini		80 000.00		Adaptée

2018-259	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 5 cocktails salés chauds au nord et au sud du Département de la Meuse	25 240.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini			100 000.00	Adaptée	
2018-260	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 5 cocktails salés chauds au nord et au sud du Département de la Meuse	33 720.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini			100 000.00	Adaptée	
2018-261	14/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 6 cocktails sucrés au nord et au sud du Département de la Meuse	44 120.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini			120 000.00	Adaptée	
2018-262	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 6 cocktails sucrés au nord et au sud du Département de la Meuse	39 320.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini			120 000.00	Adaptée	
2018-263	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 7 buffets chauds et froids au nord et au sud du Département de la Meuse	30 920.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini			80 000.00	Adaptée	
2018-264	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 7 buffets chauds et froids au nord et au sud du Département de la Meuse	30 920.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini			80 000.00	Adaptée	
2018-265	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 7 buffets chauds et froids au nord et au sud du Département de la Meuse	36 520.00	VINCENT TRAITEUR	55130	DEMANGE AUX EAUX	sans mini			36 520.00	Adaptée	
2018-266	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 8 repas "personnalités" à l'Hôtel du Département de la Meuse	11 200.00	PATISSERIE PARISIENNE SARL	55000	BAR LE DUC	sans mini			60 000.00	Adaptée	
2018-267	12/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 8 repas "personnalités" à l'Hôtel du Département de la Meuse	8 960.00	MOREL SARL	55000	FAINS VEEL	sans mini			60 000.00	Adaptée	
2018-268	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse lot 8 repas "personnalités" à l'Hôtel du Département de la Meuse	11 200.00	JEROME LESEUR TRAITEUR	55000	FAINS VEEL	sans mini			60 000.00	Adaptée	
2018-270	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse. Lot n°2 Plateaux repas au sud du Département de la Meuse.	7 524.00	MAISON PARMENTIER	55000	BAR-LE-DUC	sans mini			40 000.00	Adaptée	Environnementales
2018-271	13/12/2018			Prestations de traiteurs pour le Département de la Meuse. Lot n°3 Repas à l'Hôtel du Département de la Meuse	72 590.00	MAISON PARMENTIER	55000	BAR-LE-DUC	sans mini			200 000.00	Adaptée	Environnementales

2018-272	13/12/2018					MAISON PARMENTIER	55000	BAR-LE-DUC	sans mini			100 000.00	Adaptée	Environnementales
2018-273	12/12/2018					MAISON PARMENTIER	55000	BAR-LE-DUC	sans mini			80 000.00	Adaptée	Environnementales
2018-285	13/12/2018					BIBLIBRE	13006	MARSEILLE	sans mini			200 000.00	Appel d'Offres	
2018-298	16/01/2019					GEOMAP IMAGIS	30015	NIMES	sans mini			58 334.00	Adaptée	
2018-304	07/01/2019					EXPAIR 67	67310	FLEXBOURG					Simplifiée <25000 €	
2018-305	10/01/2019					ACE BTP INGENEERY	74960	ANNECY					Simplifiée <25000 €	
2018-306	25/01/2019					ACERE	88000	DOGNEVILLE					Simplifiée <25000 €	

TRAVAUX														
2018-005	19/02/2018					111 400.00	EUROJOINT SARL	69530	BRIGNAIS	sans mini		480 000.00	Adaptée	
2018-007	17/01/2018					2 390.00	HARQUIN SAS	55130	HOUELAINCOURT				Adaptée	
2018-009	28/02/2018					38 550.00	PALAZZO SARL	55320	GENICOURT SUR MEUSE				Adaptée	
2018-010	01/03/2018					49 679.40	PALAZZO SARL	55320	GENICOURT SUR MEUSE				Adaptée	
2018-011	01/03/2018					11 481.60	E.I.M.A.	55100	VERDUN				Adaptée	
2018-012	28/02/2018					33 574.00	APB MENUISERIE	55800	VASSINCOURT				Adaptée	
2018-013	01/03/2018					13 464.64	E.L.G.C.	55000	FAINS VEEL				Adaptée	
2018-014	28/02/2018					18 190.00	LORRAINE ENERGIE	55840	THIERVILLE				Adaptée	
2018-015	05/03/2018					19 256.29	EGIL VERDUN	55100	VERDUN				Adaptée	
2018-016	28/02/2018					9 791.00	VAUTHIER SARL	08400	BALLAY				Adaptée	
2018-017	28/02/2018					19 064.00	STEINER MENUISERIE	55000	BAR-LE-DUC				Adaptée	
2018-018	01/03/2018					13 760.58	E.I.M.A.	55100	VERDUN				Adaptée	
2018-019	28/02/2018					31 690.00	DRENERI BATIMENT	55840	THIERVILLE-SUR-MEUSE				Adaptée	
2018-046	12/03/2018					4 306 340.00	COLAS NORD-EST agence TRL	54186	HEILLECOURT CEDEX	sans Maxi	1 600 000.00		Appel d'Offres	Sociales
2018-049	16/02/2018					2 815.00	MT2X SARL	55270	VARENNES EN ARGONNE				Simplifiée <25000 €	
2018-051	20/02/2018					4 592.00	STEINER ET FILS (MENUISERIE GENERALE)	55000	BAR LE DUC				Adaptée	
2018-052	20/02/2018					8 546.00	STEINER ET FILS (MENUISERIE GENERALE)	55000	BAR LE DUC				Adaptée	
2018-055	22/02/2018					4 400.00	LORRAINE CHAMPAGNE NETTOYAGE	55000	BAR LE DUC				Simplifiée <25000 €	
2018-056	21/02/2018					400.00	SOBATEC	55130	HOUELAINCOURT				Simplifiée <25000 €	
2018-057	21/02/2018					630.00	LORRAINE CHAMPAGNE NETTOYAGE	55000	BAR LE DUC				Simplifiée <25000 €	
2018-058	26/02/2018					1 825.00	MENUISERIE LEFEVRE SAS	55000	SAVONNIERES DEVANT BAR				Simplifiée <25000 €	

2018-059	05/03/2018			Mission SPS - Réfection de la cuisine collège de Clermont en Argonne	633.75	CCTIA	55000	SAVONNIERES DEVANT BAR					Adaptée	
2018-061	01/03/2018			Travaux de chauffage suite enlèvement des bungalows de la cuisine au collège d'Etain	464.25	SOBATEC	55130	HOUDELAINCOURT					Négociée	
2018-074	10/04/2018			Travaux de réfection de la cuisine au collège d'Etain	957.00	TECHNAL DISTRIBUTION SAS	54330	VEZELISE					Simplifiée <25000 €	
2018-076	13/04/2018			Réfection de la cuisine du collège de Clermont-en-Argonne Lot 1 Carrelage	70 616.00	NASSO CARRELAGES SAS	57130	JOUY AUX ARCHES					Adaptée	
2018-077	13/04/2018			Réfection de la cuisine du collège de Clermont-en-Argonne Lot 2 Menuiserie intérieure et extérieure	29 990.00	MENUISERIE LEFEVRE SAS	55000	SAVONNIERES DEVANT BAR					Adaptée	
2018-078	13/04/2018			Réfection de la cuisine du collège de Clermont-en-Argonne Lot 3 Plomberie électricité	5 950.00	LORR ELEC	55430	BELLEVILLE SUR MEUSE					Adaptée	
2018-097	25/05/2018			Fourniture et pose d'un plafond tendu au logement de fonction du collège Buvignier	10 900.00	MADE IN POSE	55100	VERDUN					Adaptée	
2018-103	07/06/2018			Travaux de mise en peinture de ferronnerie d'art	2 402.40	SAPE SARL	08000	CHARLEVILLE MEZIERES					Simplifiée <25000 €	
2018-104	13/06/2018			Travaux de réparation suite à infiltration Collège Buvignier à Verdun	24 620.15	STPP SARL	55130	GONDRECOURT - LE CHÂTEAU					Simplifiée <25000 €	
2018-117	12/07/2018			Remplacement du préau du collège Robert Aubry à Ligny-en-barrois - lot 1 gros oeuvre et VRD	107 165.00	PAYMAL S.A.S	55000	CHARDOGNE					Adaptée	Sociales
2018-118	11/07/2018			Remplacement du préau du collège Robert Aubry à Ligny-en-barrois - lot 3 électricité	7 283.44	DRU ET RICHARD	55500	LIGNY EN BARROIS					Adaptée	
2018-122	22/06/2018			Remplacement d'un compteur gaz classique et ajout d'un nouveau gaz ECS au collège de Montmédy	3 093.22	IDEX ENERGIE	55002	BAR LE DUC CEDEX					Adaptée	
2018-124	26/06/2018			Travaux de fourniture de fenêtre au clos Raymond Poincaré à Sampigny	11 604.19	HENRY BENOIT EBENISTERIE	55300	SAMPIGNY					Simplifiée <25000 €	
2018-128	23/07/2018			Remplacement du préau du collège Robert Aubry à Ligny-en-barrois - lot 2 -Charpente métallique et étanchéité	338 380.00	TRADITION TECHNOLOGIE	55220	VILLERS SUR MEUSE					Négociée	
2018-129	27/07/2018	Oui		Accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien, de réparations et d'améliorations techniques des installations de génie climatique des Collèges du Nord Département de la Meuse. (Lot n°1)	40 000.00	IDEX ENERGIES	54320	MAXEVILLE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres	

2018-130	27/07/2018	Oui	Accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien, de réparations et d'améliorations techniques des installations de génie climatique des Collèges du sud Département de la Meuse. (Lot n°2)	293 231.80	IDEX ENERGIES	54320	MAXEVILLE	sans mini	sans Maxi			Appel d'Offres
2018-158	08/08/2018		Travaux visant à protéger les têtes des murs périphériques suite à l'incendie à la gendarmerie de Montiers-sur-Saulx	19 315.00	HARQUIN SAS	55130	HOUDELAINCOURT					Négociée
2018-159	27/08/2018		Réalisation d'une ouverture en façade et de l'aménagement du garage du bâtiment de la bibliothèque départementale à Bar-le-Duc - Lot 1 Gros oeuvre	9 925.00	HARQUIN SAS	55130	HOUDELAINCOURT					Adaptée
2018-160	28/08/2018		Réalisation d'une ouverture en façade et de l'aménagement du garage du bâtiment de la bibliothèque départementale à Bar-le-Duc - Lot 2 Menuiserie, serrurerie	5 539.00	STEINER MENUISERIE	55000	BAR-LE-DUC					Adaptée
2018-177	25/09/2018		Marché de remplacement des menuiseries extérieures sur l'ensemble des logements de la gendarmerie de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel.	78 945.00	NORBA LORRAINE SAS	54630	RICHARDMENIL					Adaptée
2018-196	02/10/2018		Réhabilitation et mise aux normes du dispositif d'assainissement individuel au collège Emilie du Châtelet à Vaubécourt	52 515.00	LES CHANTIERS DU BARROIS	55000	BAR LE DUC					Adaptée
2018-197	02/10/2018		Création d'un local de stockage de fioul dans le bâtiment administratif au collège Emilie du Châtelet à Vaubécourt lot 1 Maçonnerie plâtrerie	12 001.52	ISO PLAQUISTE SAS	55130	HOUDELAINCOURT					Adaptée
2018-198	04/10/2018		Création d'un local de stockage de fioul dans le bâtiment administratif au collège Emilie du Châtelet à Vaubécourt lot 2 électricité plomberie	7 761.00	ERTEC	55000	LONGEVILLE-EN-BARROIS					Adaptée
2018-204	25/09/2018		Abaissment d'une rampe d'accès routière pour rétablissement de la RD 102 après incendie à Milly sur Bradon avec démolition d'ouvrages d'art	63 850.00	XARDEL DEMOLITION	54340	POMPEY					Adaptée
2018-205	28/09/2018		Réalisation d'une ouverture en façade et de l'aménagement du garage du bâtiment de la Bibliothèque départementale à Bar-le-Duc lot 3 système élévateur	19 602.20	LES CHANTIERS DU BARROIS	55000	BAR LE DUC					Adaptée

Liste des Avenants de 01/01/2018 au 31/12/2018

N° AVENANT	N° MARCHÉ	LIBELLE DU MARCHÉ	LIBELLE AVENANT	Montant initial du marché (€ HT)	Montant Avenant (€ HT)	Date notification Avenant
3	2012-045	Transport non urbain de voyageurs au départ des gares SNCF de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun à destination de la gare TGV Meuse Voie Sacrée	Equipement des navettes d'un système de paiement par carte bancaire	945 129.11	0.00	16/07/2018
3	2012-088	Acquisition d'un progiciel de gestion financière et prestations associées	ajout au BPU d'une liste de licences et prestations avec maintenances associées disponibles auprès de l'éditeur du marché et nécessaires au bon fonctionnement du progiciel de gestion financière	565 723.00	70 046.36	02/08/2018
3	2013-032	Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation et de mise en conformité du laboratoire vétérinaire à Bar le Duc	Modification du programme - Mission complémentaire	38 610.00	10 539.53	22/10/2018
2	2014-024	Fourniture, fourniture et pose de panneaux de renseignement et de pupitres pour les sites de mémoire meusiens de la Grande Guerre	Transfert du marché de la société Signaux Girod Est vers la société Signaux Girod Nord	60 404.44	0.00	26/11/2018
1	2015-111	Fournitures et impression du logo du Département sur carnets et imprimés réglementaires pour la période 2015, 2016, 2017 et 2018	Insertion d'un prix supplémentaire au bordereau des prix	24 562.60	0.00	13/07/2018
3	2015-117	Actualisation de l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Meuse pour la période 2015-2019.	Précision à apporter au paragraphe 6.1 et ajout de prix supplémentaires au bordereau des prix unitaires	415 875.00	0.00	03/01/2018
1	2015-118	Aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) des communes impactées par la RN135 (Ligny en Barrois, Velaines et Nançois sur Ormain), et des communes d'Azannes et Soumazannes, Maizey, Dannevoux, Villotte devant Louppy et Menaucourt. Lot 1	Retrait de l'étape de délimitation contradictoire du périmètre de la phase 1 pour l'intégrer dans la phase 2	273 750.00	0.00	30/11/2018
1	2015-122	Aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) des communes impactées par la RN135 (Ligny en Barrois, Velaines et Nançois sur Ormain), et des communes d'Azannes et Soumazannes, Maizey, Dannevoux, Villotte devant Louppy et Menaucourt. Lot 5	Retrait de l'étape de délimitation contradictoire du périmètre de la phase 1 pour l'intégrer dans la phase 2	117 265.00	0.00	30/11/2018
1	2015-123	Aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) des communes impactées par la RN135 (Ligny en Barrois, Velaines et Nançois sur Ormain), et des communes d'Azannes et Soumazannes, Maizey, Dannevoux, Villotte devant Louppy et Menaucourt. Lot 6	Retrait de l'étape de délimitation contradictoire du périmètre de la phase 1 pour l'intégrer dans la phase 2	170 165.00	0.00	30/11/2018
2	2016-016	Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la cantine du Collège Les Cuvelles de Vaucouleurs	Modification de la mission confiée au maître d'oeuvre, arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux, déterminer le forfait définitif de rémunération	82 280.52	10 620.08	20/11/2018

1	2016-028	Fourniture et impression du logo du Département de la Meuse pour la période 2016, 2017, 2018 et 2019 - Lot 1 : Fourniture d'enveloppes et impression LOGO pour l'Hôtel du Département de la Meuse	Suppression de l'indice de référence IP	24 240.00	0.00	26/03/2018
1	2016-040	Entretien et maintenance des installations climatiques de l'ensemble des collèges du NORD meusien sur la période 2016-2021	Suppression de la maintenance au collège de Dun sur Meuse	204 194.18	-10 295.00	11/12/2018
2	2016-041	Entretien et maintenance des installations climatiques de l'ensemble des collèges du SUD meusien, sur la période 2016-2021.	Suppression de la maintenance au collège de Montiers sur Saulx	223 004.20	-5 510.00	11/12/2018
1	2016-104	Pôle technologique collège Emilie Carles à Ancerville Lot 2 revêtement de sol et mural	Ajout de travaux supplémentaires	19 960.80	2 703.80	14/03/2018
1	2016-121	Aménagements fonciers agricoles et forestiers des communes de Sommelonne et Lavoye - Réalisation de la phase opérationnelle . lot 1 - AFAF Sommelonne	Retrait de l'étape de délimitation contradictoire du périmètre de la phase 1 pour l'intégrer à la phase	148 380.00	0.00	30/11/2018
1	2016-122	Aménagements fonciers agricoles et forestiers des communes de Sommelonne et Lavoye - Réalisation de la phase opérationnelle - lot 2 lavoye	Retrait de l'étape de délimitation contradictoire du périmètre de la phase 1 pour l'intégrer à la phase 2	109 700.00	0.00	30/11/2018
3	2016-123	Nettoyage et entretien des locaux de tous les bâtiments du Département de 2017 à 2020 - Lot 1 sites administratifs	Ajout de 4 prix unitaires au bordereau des prix	603 486.24	0.00	05/12/2018
1	2016-124	Nettoyage des locaux de tous les bâtiments du Département de 2017 à 2020 - Lot 2 sites culturels	Ajout de 4 prix unitaires au bordereau des prix	447 539.52	0.00	05/12/2018
3	2016-125	Nettoyage et entretien des locaux de tous les bâtiments du Département de 2017 à 2020 - Lot 3 sites du domaine social	Ajout de 4 prix unitaires au bordereau des prix	395 114.40	0.00	05/12/2018
3	2016-126	Nettoyage et entretien des locaux de tous les bâtiments du Département de 2017 à 2020 - lot 4 sites du domaine technique	Ajout de 4 prix unitaires au bordereau des prix unitaires	69 187.20	0.00	05/12/2018
1	2016-144	Fourniture de stations météorologiques, de caméras routières et de crypédomètres lot 1	Mise en place d'un regard en polypropylène	86 168.00	0.00	17/07/2018
2	2016-144	Fourniture de stations météorologiques, de caméras routières et de crypédomètres lot 1	Rectification erreur matérielle sur acte d'engagement erreur date première et deuxième reconduction	86 168.00	0.00	13/11/2018
1	2016-145	Maintenance de stations météorologiques, de caméras routières et de crypédomètres lot 2	Rectification erreur matérielle sur l'Acte d'engagement date pour date première et deuxième reconduction	8 575.00	0.00	13/11/2018
1	2016-149	Mise en place de réseaux Wifi - lot1: fourniture mise en place d'une infrastructure Wifi sur les sites du Département	Ajout de prix supplémentaires	47 910.89	0.00	30/10/2018
1	2017-078	Travaux en béton bitumineux sur le réseau routier départemental meusien et ses dépendances pour la période 2017-2020 lot n° 4 secteur géographique de l'ADA VERDUN	Adoption d'un bordereau de prix supplémentaire	3 184 721.20	0.00	22/03/2018

1	2017-080	Optimisation fiscale du produit de CVAE perçu par le Département entre 2014 et 2017	Intégrer au marché des équipements complémentaires demandés par le SDIS	82 000.00	-12 928.53	25/06/2018
1	2017-084	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction de la restauration du collège Saint Exupéry à Thierville sur Meuse	Prestations complémentaires liées à une modification du besoin	29 995.00	2 750.00	30/08/2018
1	2017-118	Entretien paysager et environnemental des sites de mémoire sur les champs de bataille de Verdun et d'Argonne	Ajout au bordereau des prix unitaires des prix supplémentaires	208 999.99	0.00	25/06/2018
2	2017-118	Entretien paysager et environnemental des sites de mémoire sur les champs de bataille de Verdun et d'Argonne	Ajout au bordereau des prix unitaires des prix supplémentaires	208 999.99	0.00	02/08/2018
1	2017-136	Réfection de la cuisine au collège Louise Michel à Etain Lot 1 chape revêtement de sol et murs	Ajout de travaux supplémentaires	89 473.00	970.00	12/03/2018
1	2017-137	Réfection de la cuisine au collège Louise Michel à Etain Lot 5 menuiserie intérieure	Ajout de travaux supplémentaires	33 969.00	1 567.00	14/03/2018
1	2017-138	Réfection de la cuisine au collège Louise Michel à Etain Lot 4 cuisine	Ajout de travaux supplémentaires	42 074.00	5 830.00	12/03/2018
1	2017-140	Réfection de la cuisine au collège Louise Michel à Etain lot 2 plâtrerie isolation	Ajout de travaux supplémentaires	38 080.00	12 694.60	15/03/2018
1	2017-146	Production de contenus audiovisuels et photographiques pour le Département de la Meuse lot n° 3 Réalisation de photographies	Augmentation du montant maximum	7 380.00	1 000.00	26/04/2018
1	2017-167	Remplacement des menuiseries extérieures pour l'ensemble des sites des ADA de Stenay, Bar-le6duc et Verdun - Lot 2 sites de Bar-le-Duc	Ajout de travaux supplémentaires	17 335.00	-1 110.00	18/04/2018
2	2017-167	Remplacement des menuiseries extérieures pour l'ensemble des sites des ADA de Stenay, Bar-le6duc et Verdun - Lot 2 sites de Bar-le-Duc	Annulation de l'avenant n° 1 . Ajout de travaux supplémentaires	17 335.00	1 110.00	12/11/2018
1	2017-168	Remplacement des menuiseries extérieures pour l'ensemble des sites des ADA de Stenay, Bar-le6duc et Verdun - Lot 3 sites de Verdun	Travaux supplémentaires	16 350.00	1 180.00	18/04/2018
1	2017-170	Aménagement d'un carrefour type "tourne à gauche" sur la RD903 pour l'accès au dépôt de munitions du Rozelier, sur le territoire de la commune de Sommedieue.	Intégration de modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévues et imprévisibles	304 975.20	30 520.20	26/09/2018
1	2017-182	Travaux de réhabilitation de la Maison de la Solidarité à Vaucouleurs lot N° 2 Ossature bois - bardage	Ajout de travaux supplémentaires	22 500.00	1 897.79	09/05/2018
1	2017-225	Location de distributeurs et fourniture de produits d'hygiène pour le département de la meuse pour les années 2017 à 2020 lot 2	Ajout d'un prix supplémentaire au bordereau des prix unitaires pour répondre à un besoin non recensé lors de la passation de l'accord cadre	16 870.00	0.00	16/02/2018
1	2017-251	Maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement du marais de Chaumont-devant-Damvillers pour l'accueil du public	Arrêt du coût prévisionnel des travaux à l'issue de la mission projet. Fixation du montant définitif de rémunération	19 115.00	8 833.36	12/11/2018

1	2017-252	Réalisation de prélèvements et d'analyses normalisées sur des stations de traitement des eaux usées (STEU) du Département de la Meuse pour la période 2018-2020	Ajout d'analyses à la prestation intitulée "mesure n° 1"	99 000.00	0.00	05/02/2018
2	2017-252	Réalisation de prélèvements et d'analyses normalisées sur des stations de traitement des eaux usées (STEU) du Département de la Meuse pour la période 2018-2020	Modification des prestations attendues et détaillées dans l'article 4 du CCTP et adaptation du bordereau des prix en conséquence	99 000.00	0.00	03/12/2018
1	2017-301	Conception et réalisation d'une exposition pérenne "Saint Mihiel 1914-1918 de l'occupation à la libération" lot 1	Travaux supplémentaires et travaux imprévus	216 563.33	6 355.00	13/09/2018
1	2018-002	Conception et réalisation de l'exposition	Délai supplémentaire mise en peinture complète de la carrosserie du médiabus	340 390.00	0.00	26/11/2018
1	2018-019	Acquisition d'un médiabus numérique pour le Département de la Meuse	Ajout de prestations supplémentaires	31 690.00	1 300.00	22/10/2018
1	2018-072	Réhabilitation du CE de Damvillers - lot 11 assainissement	Modification de l'adresse du titulaire	128 290.49	0.00	07/05/2018
1	2018-085	Location d'un office de remise en température, d'une ligne de self et d'une laverie mobile à mettre en oeuvre au collège de Clermont-en-Argonne	Ajout de prix au BPU	500 000.00	0.00	13/08/2018
2	2018-085	Fourniture et pose de panneaux et lutrins pédagogiques	Transfert du marché de la société Signaux Girod Est vers la société Signaux Girod Nord	500 000.00	0.00	26/11/2018
1	2018-117	Fourniture et pose de panneaux et lutrins pédagogiques	Prolongation du délai d'exécution de un mois à quatre mois	107 165.00	0.00	12/11/2018
1	2018-128	Remplacement du préau du collège Robert Aubry à Ligny-en-barrois - lot 2 -Charpente métallique et étanchéité	Prolongation du délai d'exécution de un mois à quatre mois	338 380.00	0.00	12/11/2018
1	2018-141	Remplacement du préau du collège Robert Aubry à Ligny-en-barrois - lot 1 gros oeuvre et VRD	Cession du marché à Signaud Girod Ile de France	400 000.00	0.00	22/10/2018
1	2018-141	Fourniture de signalisation verticale pour le Département de la Meuse de 2018 à 2022. (LOT 1)				

SERVICE AMENAGEMENT FONCIER ET PROJETS ROUTIERS (13620)

FORETS DEPARTEMENTALES : RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT PEFC

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et relatif au renouvellement de l'engagement du Département à la certification PEFC,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- de renouveler pour cinq ans, son engagement pour l'ensemble de son patrimoine forestier à la certification PEFC, et de verser la contribution correspondante de 208, 90 €.
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer tout document relatif à cette demande de renouvellement.

SERVICE ARCHIVES DEPARTEMENTALES (13320)

BOURSES DE RECHERCHES - 1ERE REPARTITION - ANNEE 2019

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen tendant à procéder à une 1^{ère} répartition des bourses de recherche sur le budget 2019,

Après en avoir délibéré,

Attribue une bourse de recherche de :

- 350 € à V. T., domicilié à Offemont (90300) pour son mémoire de master à l'université de Strasbourg sur le sujet « Si vis pacem para bellum. La préparation à la guerre dans le duché de Lorraine du XVI^e au XVIII^e siècle ».
- 550 € à L. E., résidant à Paris pour sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine, à l'université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, intitulée : « Les étrangers devant les tribunaux : gestion pénale, administrative et policière de la migration (1880-1938) ».
- 350 € à R. A., domiciliée à Nancy pour son mémoire de master 2 en histoire, à l'université de Lorraine à Nancy, sur « La culture matérielle culinaire des Barisiens de 1700 à 1715, à partir d'inventaires après décès ».

Le versement des trois bourses précitées s'effectue par moitié avec un premier versement dès notification de la décision, le solde étant liquidé après réception d'un exemplaire du mémoire de recherche.

SERVICE BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE (13330)

AIDES A L'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR BIBLIOTHEQUES - 1ERE REPARTITION 2019

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen tendant à attribuer des subventions d'aide à l'acquisition de documents aux bibliothèques du réseau départemental,

Vu les demandes des bibliothèques et des collectivités concernées

Après en avoir délibéré,

- Décide d'allouer les aides suivantes :

- 199 € à la commune d'Aubréville
- 379 € à la commune de Belrupt-en-Verdunois
- 500 € à la commune de Bras-sur-Meuse
- 402 € à la commune de Clermont-en-Argonne
- 500 € à la commune de Dugny-sur-Meuse
- 500 € à la commune de Pagny-sur-Meuse
- 500 € à la commune de Seuil d'Argonne
- 191 € à la commune des Souhesmes
- 252 € à la commune de Souilly
- 500 € à la commune de Velaines
- 1 249 € à la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre pour la bibliothèque de Vigneulles-lès-Hattonchatel
- 480 € à la commune de Vignot

- Autorise le Président du Conseil Départemental à signer les arrêtés correspondants.

SERVICE COLLEGES (12310)

COLLEGES PRIVES - FORFAIT ELEVE RELATIF A LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT POUR LE PERSONNEL NON ENSEIGNANT DE L'EXTERNAT

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à déterminer le montant de la part du forfait d'externat des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat, correspondant à la rémunération des personnels techniciens, ouvriers et de service,

Après en avoir délibéré,

Décide de maintenir le montant du forfait par élève à 374.87 € pour l'exercice 2019 et de procéder au versement aux collèges privés, trimestriellement et à terme échu, conformément à l'article 6 du décret N° 61-246 du 15 mars 1961.

COLLEGE D'ETAIN - REGLEMENT CONJOINT D'UNE DECISION MODIFICATIVE

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen concernant le règlement conjoint de la décision budgétaire modificative du collège Louise Michel d'Etain,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'adopter la décision budgétaire modificative ci jointe,
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à contresigner les documents validés par l'autorité académique, permettant la transmission de ce règlement conjoint à l'Etat.



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LE DÉPARTEMENT
meuse

A NANCY, le 25/02/2019

Monsieur le Sous-Préfet,

En vertu de la loi n°2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans le domaine de la justice et des affaires intérieures et conformément aux dispositions de l'article L421-12 du code de l'éducation, nous avons l'honneur de vous faire connaître notre accord pour le règlement conjoint de la décision budgétaire modificative n° 1 du collège Louise Michel d'Étain sur les bases figurant en annexe.

Le règlement conjoint est justifié par le fait que le conseil d'administration a voté contre la décision budgétaire modificative présentée par le chef d'établissement.

S'agissant du conseil départemental, la commission aura, lors de sa session du 25 avril 2019, à valider cette décision commune.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

La Rectrice,

Le Président,

Florence Robine

Pour la Rectrice en l'absence de la titulaire
Le secrétaire général d'académie

François BOHN

Claude Léonard

Monsieur Benoît Vidon
Sous-Préfet de Verdun
1 place Saint Paul
55100 VERDUN

EXERCICE 2019 – Décision budgétaire modificative n° 1

Etablissement : Collège Louise Michel - ETAIN

Cadres réservés aux autorités de contrôle (*)

Vu à **NANCY** le 09/02/2019 L'autorité académique
Vu à **BAR-LE-DUC** le 09/02/2019 La collectivité de rattachement

<p>Pour la collectivité de rattachement Le secrétaire général d'academia</p> <p> FRANÇOISE BOHN L'autorité académique</p>	<p>Régé conjointement</p> <p>A , le</p> <p>La collectivité de rattachement</p>
	<p>Transmis au représentant de l'Etat, pour notification</p>
	<p>Notifié à l'établissement Par le représentant de l'Etat le</p> <p>A Le représentant de l'Etat</p>

(*) Un exemplaire du budget est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle.

Académie :
NANCY-METZ

Exercice : 2019

MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
MEUSE

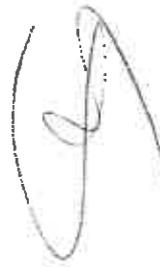
Etablissement : 0650011N
COLLEGE LOUISE MICHEL ETAIN

3 RUE PAUL VALERY
55400 ETAIN

Téléphone : 0329871414

**DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1
(Refusée)**

MR RODZIK Jean-François, chef d'établissement



MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
MEUSE

Académie : NANCY-METZ
Exercice : 2019

Etablissement : 0550011N
COLLEGE LOUISE MICHEL ETAIN

3 RUE PAUL VALERY
55400 ETAIN

Pièce 88.1
DBM VOTE

Ordonnateur : MR RODZIK Jean-François
Comptable assignataire : MR SCHLEMER Jean-François

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1 (Refusée)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	107 679,90	91 718,90	-15 961,00
Vie de l'élève	13 300,00	13 300,00	0,00
Administration et logistique	76 749,31	75 643,15	-1 106,16
Total services généraux (1)	197 729,21	180 662,05	-17 067,16
Restauration et hébergement	244 259,25	244 259,25	0,00
Bourses nationales	28 000,00	28 000,00	0,00
Total services spéciaux (2)	272 259,25	272 259,25	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	469 988,46	452 921,30	-17 067,16

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
MEUSE

Etablissement : 0550011N

COLLEGE LOUISE MICHEL ETAIN

Académie : NANCY-METZ
Exercice : 2019

3 RUE PAUL VALERY
55400 ETAIN

Pièce B6.2
DBM VOTE

Ordonnateur : MR RODZIK Jean-François
Comptable assignataire : MR SCHLEMER Jean-François

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1 (Refusée)

PREVISIONS BUDGETAIRES							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des prévisions de recettes
Activités pédagogiques	107 679.90	0.00	107 679.90		91 718.90	91 718.90	
Loi de l'élève	13 300.00	0.00	13 300.00		13 300.00	13 300.00	
Administration et logistique	76 749.31	0.00	76 749.31		75 643.15	75 643.15	
Total services généraux (1)	197 729.21	0.00	197 729.21		180 662.05	180 662.05	
Restauration et hébergement	242 156.36	2 102.89	244 259.25		242 156.36	244 259.25	
Écoles nationales	28 000.00	0.00	28 000.00		28 000.00	28 000.00	
Total services spéciaux (2)	270 156.36	2 102.89	272 259.25		270 156.36	272 259.25	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	467 885.57	2 102.89	469 988.46		450 818.41	452 921.30	

Résultat prévisionnel	-17 067.16	0.00	-17 067.16
CAF ou IAF	-15 961.00	0.00	-16 961.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL			
Total dépenses et recettes inscrites au budget	2 102.89	469 988.46	2 102.89
		450 818.41	452 921.30

Académie : NANCY-METZ
Exercice : 2019

MINISTRE : Education Nationale
Etablissement : 0550011N
COLLEGE LOUISE MICHEL ETAIN
3 RUE PAUL VALERY
55400 ETAIN

DEPARTEMENT :
MEUSE

Pièce BB.3
DBM VOTE

Ordonnateur : MR RODZIK Jean-François
Comptable assignataire : MR SCHLEMER Jean-François

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1 (Refusée)

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	469 988.46	452 921.30
	Résultat prévisionnel	-17 067.16

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
	Emplois
Opérations d'investissement	
IAF	15 961.00
Allévation ou cessions immobilières	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	15 961.00
Total	15 961.00

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
0.00	0.00	0.00
		FDR estimé
		0.00

EXERCICE 2019 - Edition du 27/02/2019

D.B.M. n°1		Date résultat du CA : 05/02/2019		RAF : Modif. budget initial CDS6		Opération n°8		Type opération : 33 - Ressources non spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	SIRH	PROSCO	0ECCOLBONI	7062	Restauration et hébergement Produits scolaires Bonification école primaire Prod.Restaur.Scol.et héberg						
2	SIRH	REVERS	2FODREPH		Restauration et hébergement REVERSEMENT FODREPH	64 181,35	2 102,59	66 284,25		2 102,59	2 102,89

COLLEGES PUBLICS - REGULARISATION DE LA DOTATION INITIALE SUITE A LA REPRISE DES CONTRATS D'ENERGIE

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen relatif à la dotation de fonctionnement accordée aux collèges publics, au titre de 2019,

Après en avoir délibéré,

Décide d'accorder aux deux collèges suivants les compléments de dotations principales de fonctionnement au titre de 2019 :

COLLEGES	COMPLEMENT DE DOTATION PRINCIPALE 2019
Emilie Carles – ANCERVILLE	7 801,23 €
Collège d'Argonne – CLERMONT	7 235,54 €

COLLEGES PUBLICS - DOTATION ANNUELLE D'EQUIPEMENT

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à accorder des subventions aux collèges publics départementaux en vue de l'acquisition d'équipements divers au titre de l'année 2019,

Après en avoir délibéré,

Décide, au titre de la programmation 2019 des équipements des collèges, d'accorder aux établissements les subventions suivantes pour un montant de 123 500 €, pour toutes les acquisitions réalisées dans ce cadre depuis le 1^{er} janvier 2019.

COLLEGES	SUBVENTIONS
Louis de Broglie d'ANCEMONT	5 100.00 €
Emilie Carles d'ANCERVILLE	5 900.00 €
Jacques Prévert de BAR LE DUC	5 200.00 €
Poincaré de BAR LE DUC	5 800.00 €
Theuriet de BAR LE DUC	5 300.00 €
Argonne (bi-site) CLERMONT EN ARGONNE	7 100.00 €
P.et M. Curie de BOULIGNY	4 200.00 €
Les Tilleuls de COMMERCY	9 000.00 €
J.B. Lepage de DAMVILLERS	4 300.00 €
Louise Michel d'ETAIN	6 200.00 €
Louis Pergaud de FRESNES EN W.	5 000.00 €
Val d'Ornois de GONDRECOURT	3 700.00 €
Robert Aubry de LIGNY EN BARROIS	6 400.00 €
Jean d'Allamont de MONTMEDY	4 500.00 €
Jean Moulin de REVIGNY/ORNAIN	5 200.00 €
Les Avrils de SAINT MIHIEL	6 700.00 €
Alfred Kästler de STENAY	6 300.00 €
Saint Exupéry de THIERVILLE/MEUSE	6 600.00 €
Emilie du Châtelet de VAUBECOURT	4 000.00 €
Les Cuvelles de VAUCOULEURS	5 900.00 €
Barrès de VERDUN	4 800.00 €
Buvignier de VERDUN	6 300.00 €
TOTAL	123 500.00 €

COLLEGE DE STENAY - CLOTURE DES ECRITURES COMPTABLES DU COLLEGE DE DUN

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen relatif à la clôture des écritures comptables du collège de Dun,

Après en avoir délibéré,

Décide d'accorder au collège de Stenay une subvention exceptionnelle de 2 845,90 € lui permettant de solder le passif du collège de Dun, suite à la fermeture de l'établissement prononcée à la date du 31 août 2018.

COLLEGE PREVERT BAR LE DUC - DESAFFECTATION D'UNE PARCELLE

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à procéder à la désaffectation d'une surface de 613 m² de la parcelle BN 0311 actuellement utilisée en totalité par le collège Jacques Prévert de BAR LE DUC, en vue de la construction d'un EHPAD par la commune de BAR LE DUC,

Après en avoir délibéré,

Autorise le Président du Conseil départemental à saisir le Préfet de la Meuse aux fins de désaffecter les 613 m² de la parcelle BN 0311 située à BAR LE DUC.

SERVICE COORDINATION ET QUALITE DU RESEAU ROUTIER (13630)

DEGATS AU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL

La Commission Permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à permettre au Département, soit de transiger avec les auteurs de dégradation au domaine public départemental en vue d'obtenir une réparation du préjudice subi, soit de saisir le juge compétent dans l'hypothèse où les démarches de transaction n'auraient pas pu aboutir,

Après en avoir délibéré,

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer avec les auteurs des dégâts du domaine public identifiés ci-dessous les transactions correspondantes :

Dégradations	Auteurs	Estimation du préjudice
- Dégradation de garde corps sur ouvrage d'art	F. S. 55240 DOMMARY BARONCOURT	4 472.16 €
- Dégradation d'une glissière de sécurité suite à la chute d'un arbre	C. T. 55190 TROUSSEY	1 205.40 €
- Dégradation de garde corps sur ouvrage d'art	S. A. 54200 MALZEVILLE	6 198.79 €
	TOTAL	11 876.35 €

Dans l'hypothèse où les démarches de transaction n'auraient pas pu aboutir, le Président du Conseil départemental pourra saisir le juge, conformément à la délégation qu'il lui a été donnée par le Conseil départemental pour ester en justice au nom du Département.

CONVENTIONS RELATIVES A DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE TERRITOIRE DE DIVERSES COMMUNES.

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à approuver les conventions de superposition de gestion sur le territoire de diverses communes,

Après en avoir délibéré,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer les différentes conventions relatives à des travaux de voirie sur le territoire de ces communes et l'ensemble des pièces s'y rapportant :

1. **Commune de Beausite** – RD 998 du PR 6+665 au PR 6+880 (Rue Berne) côté droit, en traversée d'agglomération de Beauzée-sur-Aire : création d'un cheminement piétonnier
2. **Commune de Géry** – RD 6 du PR 8+063 au PR 8+401 (Rue Césard Paget et Grande Rue), en traversée d'agglomération : création de trottoirs et marquage de places de stationnement à la peinture routière.

ARRETES D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à fixer la limite du domaine public routier départemental au droit de deux propriétés riveraines,

Après en avoir délibéré,

Fixe la délimitation du domaine public routier départemental telle que proposée en annexe, et autorise le Président du Conseil départemental à signer les arrêtés d'alignement individuel correspondants.



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Direction Routes et Aménagement
AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT DE STENAY

ARRETE N° ADAST-ALIGN2019-002 portant alignement individuel

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE,

- Vu la demande en date du 09 Novembre 2018 reçue le 12 Novembre 2018 et présentée par :

✉ **MANGIN Géomètres experts**

12 rue de Souville

55100 VERDUN

par laquelle le pétitionnaire demande un arrêté d'alignement sur le territoire de la commune de LISSEY, hors agglomération, le long de la RD 102, entre les points de repère (PR) 17+267 et 17+566, côté gauche, pour les parcelles cadastrées section ZC n° 55 et n° 56, dont les consorts FONTENELLE, sis 6 rue de l'Oseraie, 55150 LISSEY, sont propriétaires,

- Vu la loi modifiée 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités publiques,
- Vu le règlement de voirie départementale du 02 mai 2002 relatif à la conservation et la surveillance des routes départementales,
- Vu les articles L 112-1 à 7 du code de la voirie routière,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil départemental lors de la commission permanente du 25 avril 2019,
- Vu les réseaux existants et l'état des lieux,
- Considérant l'absence de plan d'alignement au droit des parcelles concernées,
- Considérant l'absence de plan de bornage ayant servi à la construction de la 102 au droit des parcelles concernées,
- Considérant l'existence d'un fossé au droit des parcelles considérées,

ARRETE

ARTICLE 1 - Alignement.

L'alignement de fait du domaine public routier départemental au droit des parcelles successives cadastrées section ZC n° 55 et n° 56, lieu-dit « Les Vieux », contiguës à la RD 102, entre les PR 17+267 et 17+566, côté gauche, est défini par la limite de l'emprise nécessaire au bon entretien des dépendances (fossé) de la chaussée.

Il est fixé par la ligne passant par les points :

- **1**, angle Nord-Ouest de la parcelle ZC 56
Borne OGE de coordonnées X=1870554.39 et Y=8243694.18
- **2**, angle Sud-Ouest de la parcelle ZC 56
Borne OGE de coordonnées X=1870510.60 et Y=8243565.72
- **3**, dans le virage Ouest de la parcelle ZC 55
Borne OGE de coordonnées X=1870535.77 et Y=8243482.65
- **4**, angle Sud-Ouest de la parcelle ZC 55
Borne OGE de coordonnées X=1870588.04 et Y=8243430.75

Ces coordonnées s'entendent selon le système de référence RGF93 en projection CC49.

L'expression graphique de cette limite de fait est illustrée par le trait rouge sur le document joint en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 – Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 – Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme.

ARTICLE 4 – Travaux à l'alignement

Outre les obligations relatives au code de l'urbanisme, le pétitionnaire devra solliciter, auprès des services du Département, une autorisation de voirie pour tous travaux éventuels liés à l'alignement.

Une servitude de visibilité est à établir pour interdire toute construction, remblai, plantation ou autres installations quelconques dans la zone délimitée par cet alignement et une droite reliant les points 1 à 4 ci-dessus décrits.

ARTICLE 5 – Recours

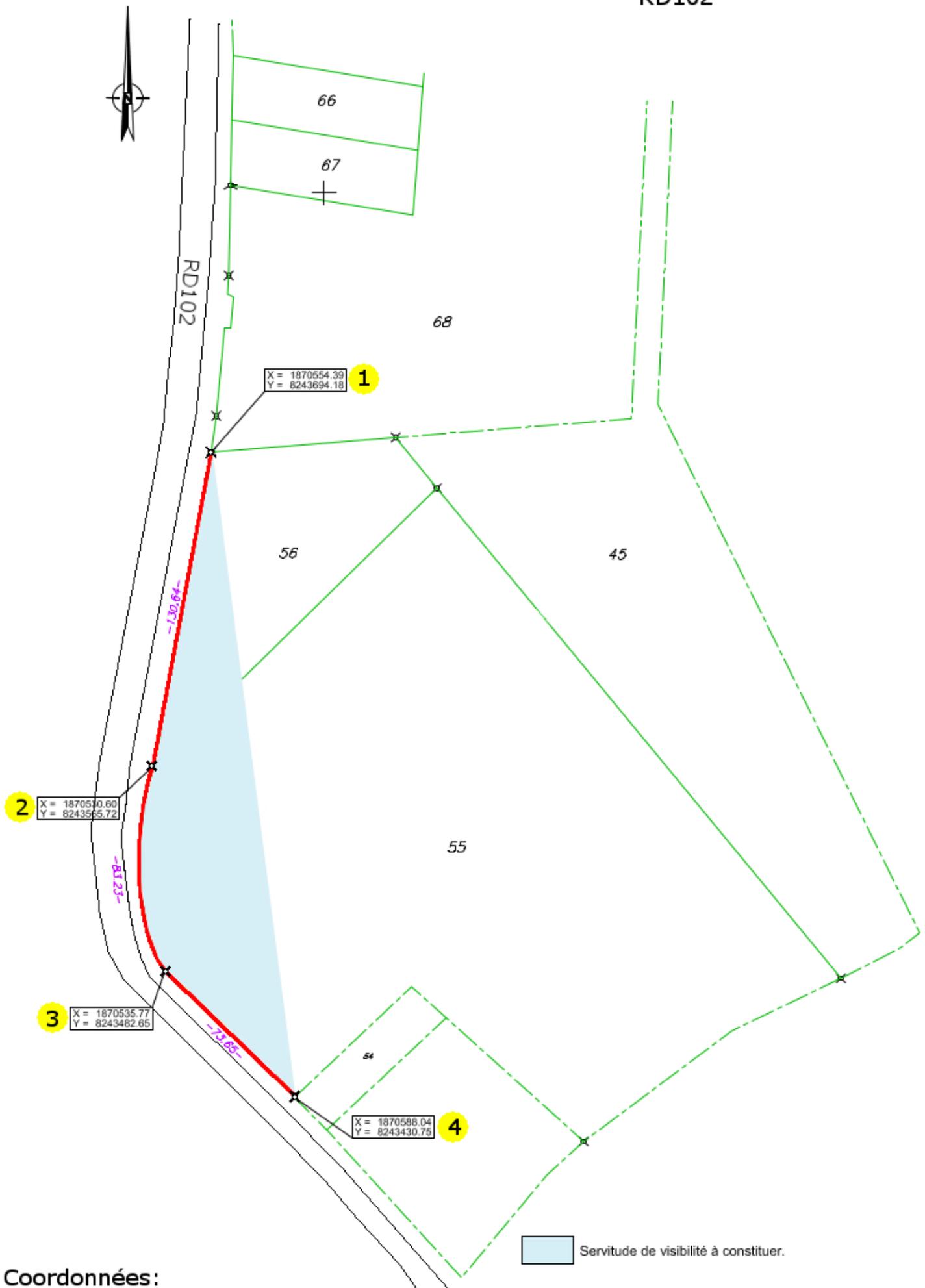
La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois, à partir de la date de notification du présent arrêté.

Fait à BAR-LE-DUC, le

Le Président du Conseil départemental,

DIFFUSIONS

Le pétitionnaire pour attribution ;
Le propriétaire pour information ;
La commune de LISSEY pour information ;
L'ADA de STENAY pour information.





CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Direction Routes et Aménagement
AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT DE STENAY

ARRETE N° ADAST-ALIGN2019-001 portant alignement individuel

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE,

- Vu la demande en date du 15 Novembre 2018 reçue le 19 Novembre 2018 et présentée par :

✉ **MANGIN Géomètres experts**

12 rue de Souville

55100 VERDUN

par laquelle le pétitionnaire demande un arrêté d'alignement sur le territoire de la commune de MONTMEDY, hors agglomération, le long de la RD 981, entre les points de repère (PR) 1+921 et 1+1001, côté gauche, pour la parcelle cadastrée section ZC n° 27, dont le Groupement Foncier Rural GEMMH, sis 28 rue du château d'eau, 54260 ALLONDRELLE-LA-MALMAISON est propriétaire,

- Vu la loi modifiée 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités publiques,
- Vu le règlement de voirie départementale du 02 mai 2002 relatif à la conservation et la surveillance des routes départementales,
- Vu les articles L 112-1 à 7 du code de la voirie routière,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil départemental lors de la commission permanente du 25 avril 2019,
- Vu les réseaux existants et l'état des lieux,
- Considérant l'absence de plan d'alignement au droit des parcelles concernées,
- Considérant l'absence de plan de bornage ayant servi à la construction de la 102 au droit des parcelles concernées,
- Considérant l'existence d'un accotement et d'un fossé au droit de la parcelle,

ARRETE

ARTICLE 1 - Alignement.

L'alignement de fait du domaine public routier départemental au droit de la section cadastrée ZC n° 27, lieu-dit « L'Épinette », sur le territoire de la commune de Montmédy, bordant la RD 981, entre les PR 1+921 et 1+1001, côté gauche, est défini par la limite de l'emprise nécessaire au bon entretien des dépendances (accotement et fossé) de la chaussée.

Il est fixé par **[AB]** :

- **A**, angle Sud-Ouest de la parcelle ZC 27, ayant pour coordonnées X=1873326.37 et Y=8260891.04
- **B**, angle Sud-Est de la parcelle ZC 27, ayant pour coordonnées X=1873407.92 et Y=8260888.56

Ces coordonnées s'entendent selon le système de référence RGF93 en projection CC49.

- **A** et **B** sont distants de 78,89m.

L'expression graphique de cette limite de fait est illustrée par le trait rouge sur le document joint en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 – Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 – Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme.

ARTICLE 4 – Travaux à l'alignement

Outre les obligations relatives au code de l'urbanisme, le pétitionnaire devra solliciter, auprès des services du Département, une autorisation de voirie pour tous travaux éventuels liés à l'alignement.

ARTICLE 5 – Recours

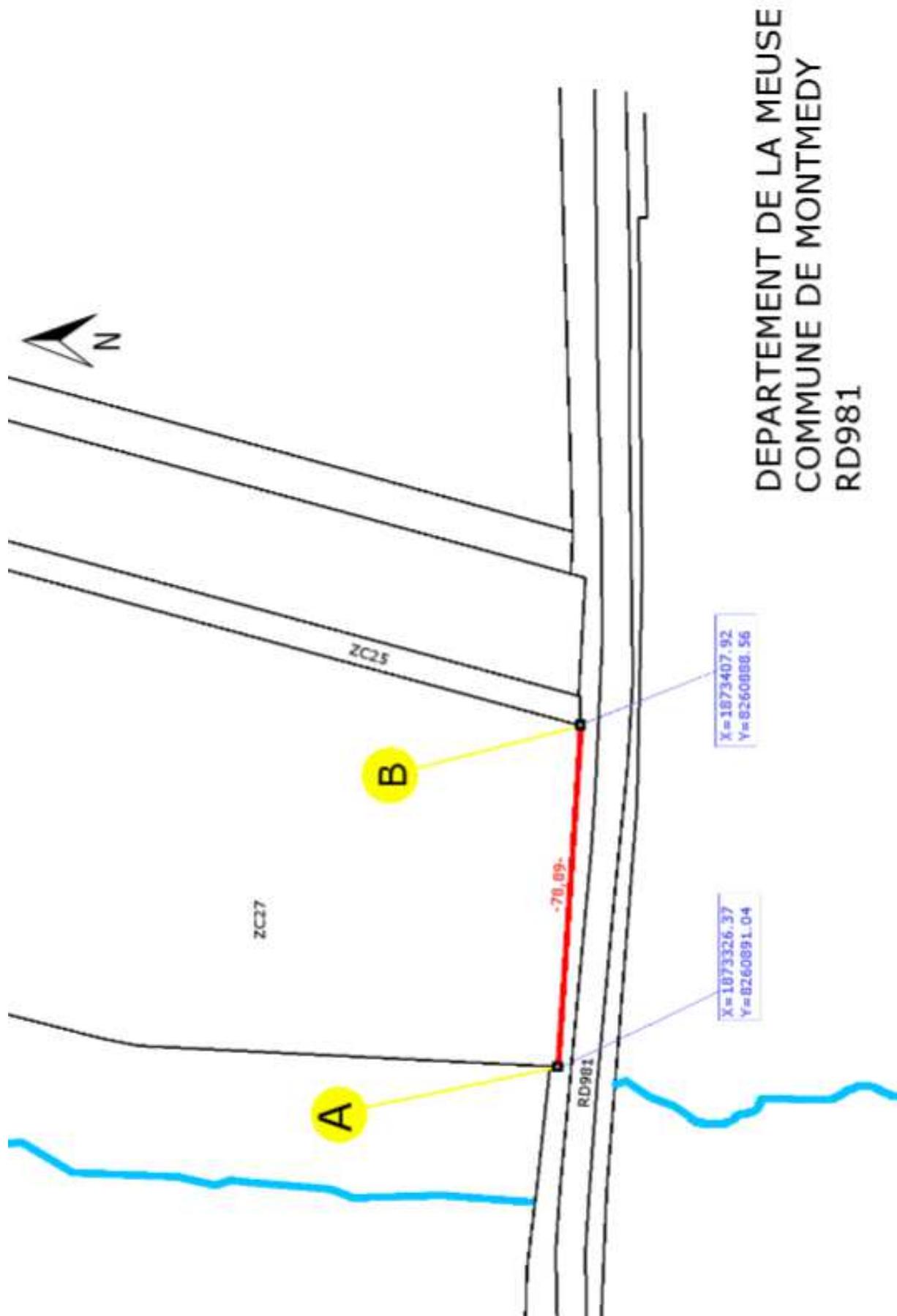
La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois, à partir de la date de notification du présent arrêté.

Fait à BAR-LE-DUC, le

Le Président du Conseil départemental,

DIFFUSIONS

Le pétitionnaire pour attribution ;
Le propriétaire pour information ;
La commune de LISSEY pour information ;
L'ADA de STENAY pour information.



DEPARTEMENT DE LA MEUSE
 COMMUNE DE MONTMEDY
 RD981

SERVICE ENVIRONNEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE (13140)

ENVIRONNEMENT - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION-CADRE REGIONALE DE PARTENARIAT 2019-2020 POUR UNE ANIMATION FONCIERE RELATIVE A LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS.

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen concernant la signature de l'avenant à la convention-cadre régionale de partenariat 2014-2016 pour une animation foncière relative à la préservation des milieux naturels,

Après en avoir délibéré,

- Emet un avis favorable sur la signature de l'avenant prolongeant la convention-cadre régionale de partenariat pour une animation foncière relative à la préservation des milieux naturels jusqu'au 31 décembre 2020,
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIERE AUX COMMUNES ET A LEURS GROUPEMENTS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE. PROGRAMMATION N°1, ANNEE 2019

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à la programmation départementale N°1 de l'année 2019 concernant l'attribution de subventions au titre de la politique d'aide financière aux communes et à leurs groupements en matière d'économies d'énergie,

Après en avoir délibéré,

- Attribue aux collectivités intéressées les subventions correspondantes exposées dans les tableaux ci-dessous pour un montant global de 16 505 €.

AXE I : Etudes préalables à la réalisation de travaux dans les bâtiments publics				
Maître d'ouvrage	Projet	Dépense subventionnable	Taux de subvention	Montant maximal d'aide
Commune de Domrémy-la-Canne	Etudes préalables - Rénovation du logement communal	7 500 € HT	40 %	3 000 €

AXE II : Rénovation énergétique des bâtiments publics				
Maître d'ouvrage	Projet	Dépense subventionnable	Taux de subvention	Montant maximal d'aide
Commune de Bovée-sur-Barboure	Réhabilitation de la salle communale	185 000 € HT	7.3 %	13 505 €

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

POLITIQUE EN FAVEUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE LA MEUSE - PROGRAMMATION N° 1, ANNEE 2019

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à la programmation départementale n°1 de l'année 2019 concernant les actions en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS),

Après en avoir délibéré,

- Attribue aux porteurs de projet intéressés, la subvention correspondante exposée dans le tableau ci-dessous pour un **montant global de 37 537 €**.

Pétitionnaire	Nature de l'opération	Dépense éligible	Taux aide	Subvention
Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 55)	Restauration et mise en défens de la noue de Châtipré à Saint-Mihiel (ENS A01) - tranche 2	4 440 € TTC	30 %	1 332 €
	Projet d'aménagements pour l'accueil du public sur l'étang de Perroi à Abaucourt-Hautecourt (ENS E12)	68 250 € TTC	50 %	34 125 €
Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL)	Bail emphytéotique sur l'étang de Gérard Sas à Géville (ENS C10)	5 200 € TTC	40 %	2 080 €

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

SERVICE HABITAT ET PROSPECTIVE (13120)

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SACICAP DE LORRAINE

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen portant sur la convention de partenariat avec la SACICAP de Lorraine,

Après en avoir délibéré,

Autorise le Président du Conseil départemental, en sa qualité de délégataire des aides à la pierre, à signer la convention partenariale avec la SACICAP de Lorraine ci-jointe en annexe et qui vise à favoriser l'amélioration de l'habitat privé occupé par les publics modestes et très modestes.

CONVENTION DE PARTENARIAT

DESTINEE A FAVORISER L'AMELIORATION DE L'HABITAT DES MENAGES MODESTES ET TRES MODESTES ET DES COPROPRIETES FRAGILES ET EN DIFFICULTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le Département de la Meuse sis Place Pierre Gossin – 55000 BAR LE DUC, représenté par Monsieur Claude LEONARD, Président du Département de la MEUSE délégataire des aides à la pierre par conventions avec l'Etat et l'Anah du 13 mars 2019

D'UNE PART,

L'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), établissement public à caractère administratif sis 8, avenue de l'Opéra, 75 001 Paris, représentés par Monsieur Alexandre ROCHATTE, Préfet de Meuse, Délégué de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le département,

D'AUTRE PART,

ET

La SACICAP DE LORRAINE, Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété, dont le siège social est situé 2 Place de la République – 54000 NANCY représentée par Monsieur Jean-Marie BELLOCCHIO, Président.

Vu la convention de délégation de compétence conclue en application de l'article L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation en date du 13 mars 2019,

Vu la convention opérationnelle entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'Union d'Economie Sociale pour l'Accession à la Propriété (PROCIVIS UES-AP) en date du 11 octobre 2018,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental de la Meuse en date du 25 avril 2019 autorisant la signature de la convention

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La présente convention s'inscrit dans le cadre de l'accord conclu entre le réseau PROCIVIS et l'Etat.

La convention nationale Missions Sociales quinquennale 2018-2022 a été signée le 19 juin 2018 entre le ministère de la cohésion des territoires et le réseau PROCIVIS représenté par ses 52 SACICAP.

Les SACICAP développent leurs activités auprès des propriétaires devant réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap ou de sortie d'insalubrité. Elles s'engagent à favoriser le financement des opérations de l'amélioration de l'habitat aidées par l'Anah.

Cette convention vise, dans un premier lieu, à répondre aux enjeux et aux objectifs fixés par le gouvernement dans la stratégie logement du gouvernement, le plan climat et Action Cœur de Ville :

- La lutte contre la précarité énergétique permettant de concourir à l'objectif du plan de climat de rénover 150 000 logements énergivores par an occupés par des ménages aux revenus modestes et très modestes. Le programme « HABITER MIEUX » porté par l'Anah prévoit la rénovation de 75 000 logements occupés par des ménages modestes ou très modestes.
- La lutte contre l'habitat dégradé, notamment en direction des propriétaires occupants modestes ou très modestes
- Le financement des projets de copropriétés fragiles au sens de l'instruction du 18 janvier 2017 de l'Anah
- Le redressement de copropriétés en difficultés dans le cadre d'OPAH copropriétés dégradées et/ou plan de sauvegarde (plan national copropriétés)
- La lutte contre la fracture territoriale, à travers le caractère prioritaire de la réhabilitation du parc privé des centres villes retenues dans le cadre de « Action cœur de ville ».

Elle vise également à mener des opérations de missions sociales aux propriétaires occupants concernant notamment :

- La sortie d'insalubrité, la lutte contre l'habitat indigne et contre l'habitat dégradé,
- L'amélioration et la mise aux normes d'habitat dans le cadre des politiques nationales et/ou locales du logement,
- L'amélioration et l'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- L'adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, l'engagement des SACICAP est d'intervenir pour les propriétaires occupants pour lesquels l'Etat, les collectivités locales ou d'autres partenaires ne peuvent agir seuls, les financements complémentaires étant difficiles ou impossibles à obtenir, compte tenu des conditions très particulières, notamment sociales et financières du dossier, ne permettant pas un financement par le circuit bancaire classique.

Le coût élevé des travaux et le financement des subventions qui ne sont réglées qu'après la fin des travaux rendent difficiles les projets de réhabilitation pour des ménages à revenus modestes et, si besoin, de financer le reste à charge.

En conséquence, les parties signataires se sont rapprochées afin de trouver des solutions adaptées pour permettre aux bénéficiaires d'effectuer les travaux nécessaires.

ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir :

- Les conditions de mise en œuvre des « Missions Sociales » que propose de conduire la SACICAP de Lorraine en partenariat avec le Département de la Meuse et l'Anah en faveur des propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes,
- La mise en place d'un dispositif de préfinancement des subventions et de prêts par la SACICAP de Lorraine dans le cadre des programmes de l'Anah en faveur des copropriétés fragiles et des copropriétés en difficulté,
- Les engagements respectifs des parties à la présente convention,

ARTICLE 2 - Définition et objectifs de l'enveloppe de Préfinancement des propriétaires occupants

Le Département de la Meuse, en tant que délégataire des aides à la pierre, souhaite améliorer la faisabilité des dossiers des propriétaires occupants et des copropriétés concernées via la systématisation des avances accordées.

La SACICAP de Lorraine s'engage à préfinancer les subventions Anah via des avances de trésorerie sans frais et sans intérêt.

Ce système de préfinancement permet de régler les factures des entreprises sans besoin que les ménages constituent une avance de trésorerie couverte à réception des travaux par la subvention Anah.

Cette enveloppe de préfinancement apportera des solutions de financement aux ménages ou aux copropriétés qui pourront ainsi réaliser leur projet sereinement. Elle pourra également permettre plus spécifiquement de rechercher des solutions pour le financement des restes à charge des personnes en situation d'exclusion financière ou des copropriétés en difficulté.

Elle permettra le préfinancement des aides et subventions accordées aux particuliers pour la réalisation de travaux dans le cadre d'opérations conduites et financées par l'État, l'Anah, le Département et les collectivités territoriales.

En effet, dans certains cas, la nécessité de préfinancer les subventions attendues pour la réalisation des projets (pour l'essentiel réglées en fin de travaux) constitue un blocage. Cela peut conduire à l'abandon des travaux ou à l'attente du versement des subventions pour régler les factures des entreprises, ce qui demande à celles-ci un effort de trésorerie.

Les avances de subventions consenties dans le cadre de l'enveloppe de préfinancement permettent de :

- Faciliter l'engagement et le déroulement de projets de travaux en levant un blocage financier
- Sécuriser le paiement des entreprises qui est réglée directement sur l'enveloppe de préfinancement et donc garantir l'affectation des aides (les subventions sont versées à l'enveloppe de préfinancement) ;
- Assurer la conduite à bonne fin du projet et le paiement complet des entreprises, par la vérification de la capacité du bénéficiaire à régler son éventuel reste à charge (épargne, prêt) en complément des subventions dont l'avance est engagée.

ARTICLE 3 – ELIGIBILITE DES BENEFICIAIRES DE L'ENVELOPPE DE PREFINANCEMENT :

L'identification des demandeurs susceptibles de bénéficier du préfinancement de la SACICAP de Lorraine est effectuée par l'opérateur.

Les subventions qui pourront faire l'objet d'un préfinancement sont celles accordées par l'État, l'Anah, le Département, les Collectivités Territoriales à condition que le règlement de ces aides puisse être réalisé directement **auprès de la SACICAP de Lorraine ou de l'opérateur local** via un mandat ou une procuration donnée par le bénéficiaire de l'aide.

Sont éligibles les bénéficiaires suivants :

3.1 – Syndicats de copropriété

Sont concernés par le préfinancement des subventions de l'Anah et par un dispositif de prêt collectif à taux zéro :

- Les copropriétés qui mènent des travaux d'amélioration énergétique réalisés dans le cadre du programme «Habiter-Mieux copropriété»
- Les copropriétés en difficulté pour lesquelles l'Anah accorde des subventions collectives au syndicat des copropriétaires pour des travaux sur les parties communes, les équipements communs dédiés à la rénovation énergétique, les travaux d'urgence de mise en sécurité et autres travaux jugés nécessaires et pour lesquels l'Anah a donné un avis favorable au regard de son instruction.
Ces copropriétés relèvent d'une procédure spécifique liée à un arrêté ou des dispositifs de l'Anah (Plan de sauvegarde, OPAH-copropriétés) ou à une décision de justice (administration provisoire).

La SACICAP de Lorraine s'engage à préfinancer ces subventions via des avances de trésorerie sans frais et sans intérêt.

La SACICAP de Lorraine s'engage, sur proposition de l'Anah et après étude financière du dossier, à proposer des prêts collectifs au syndicat des copropriétaires sans frais et sans intérêt finançant le reste à charge.

La SACICAP de Lorraine assumant les risques économiques et financiers de ces opérations de financement par des prêts collectifs, elle sera seule décisionnaire quant à l'attribution des financements ou des garanties, leurs modalités, leur durée et les conditions de remboursement, l'objectif étant que la charge supportée par le bénéficiaire soit compatible avec ses ressources, après mobilisation de son éventuelle faculté contributive.

3.2 – Propriétaires occupants

Sont concernés par le préfinancement des subventions publiques et par un prêt pour le reste à charge :

- Les propriétaires bénéficiaires dans le cadre des politiques de l'Anah concernant la lutte contre la précarité énergétique Habiter-Mieux (hors programme AGILITE)
- La sortie d'insalubrité, la lutte contre l'habitat indigne et contre l'habitat dégradé
- L'amélioration et l'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite.
- Des propriétaires occupants modestes et très modestes, selon les plafonds de ressources de l'Anah, souhaitant réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur résidence principale, des travaux d'adaptation de leur domicile ou des travaux de rénovation d'un logement indigne ou très dégradé :
 - Qui ne disposent pas de la trésorerie leur permettant de régler la totalité des travaux y compris la part couverte par les subventions accordées et après avoir privilégié le recours au financement bancaire,
 - Qui justifient, par ailleurs, de leur capacité à financer la part restant à leur charge (travaux **moins** subventions). La SACICAP de Lorraine se réserve le droit de refuser un préfinancement en raison de l'appréciation d'un risque au regard de la conduite à terme et/ou dans des conditions suffisamment sécurisées du financement de l'opération.

Les propriétaires occupants modestes ne peuvent pas bénéficier d'avance de subventions de l'Anah.

La SACICAP de Lorraine s'engage à préfinancer ces subventions via des avances de trésorerie sans frais et sans intérêt.

La SACICAP de Lorraine s'engage, après étude financière du dossier, à proposer des prêts individuels sans frais et sans intérêt finançant le reste à charge auprès des propriétaires modestes et très modestes exclus des réseaux bancaires traditionnels.

ARTICLE 4 : CARACTERISTIQUES DU PREFINANCEMENT :

Article 4.1 - Reconnaissance de dettes

Le préfinancement est réalisé par contrat entre le bénéficiaire et la SACICAP de Lorraine, établi sous la forme d'une reconnaissance de dette :

- Désignant l'identité du bénéficiaire et l'adresse du bien, objet des travaux,
- Mentionnant les aides et leurs montants du plan de financement prévisionnel ayant abouti à la notification d'une décision de subvention Anah par le Département de la Meuse,
- Portant l'engagement du bénéficiaire à rembourser les montants préfinancés qui n'auraient pas été couverts par les subventions perçues en recouvrement du préfinancement,
- Comprenant la procuration signée du bénéficiaire donnant mandat à la SACICAP de Lorraine, pour permettre le versement direct des subventions à la SACICAP de Lorraine sur l'enveloppe de préfinancement.

La reconnaissance de dette devra **IMPERATIVEMENT** être annexée au dossier de demande de subvention Anah lors de son dépôt.

Le préfinancement est réalisé sans intérêt et sans frais.

Article 4.2 – Déblocage des fonds :

4.2.1 Déblocage des préfinancements

Le déblocage de l'enveloppe de préfinancement est réalisé à réception de la décision d'octroi de subvention prise par le Département de la Meuse, et après paiement en premier lieu du restant à charge par le bénéficiaire :

- Sur factures (y compris factures d'acompte), transmises par les propriétaires ou le syndicat des copropriétaires et validées par la délégation locale de l'Anah
- Directement auprès des entreprises ayant réalisé les travaux ou syndicat des copropriétaires sur un compte dédié qui s'engage à une individualisation stricte dans ses comptes des flux entrée-sortie générés par ces opérations
- Dans la limite du montant des subventions accordées.

4.2.2 Ordre de déblocage des autres financements

En ce qui concerne l'ordre de déblocage des autres financements :

- Au début du chantier : apport personnel du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires

- A la suite des avances faisant l'objet de cette convention : subventions ne pouvant être avancées dans le cadre de cette convention (caisse de retraite, CAF, Fondation Abbé Pierre, aides des collectivités....)
- Après l'apport personnel et les avances de subventions : le reste à charge financé par un organisme prêteur (y compris le prêt « Mission Sociale de la SACICAP de Lorraine)

Article 4.3 - Remboursement du Préfinancement par perception des subventions :

A terme, le préfinancement est remboursé à la SACICAP de Lorraine par la perception directe de chacune des subventions incluses dans l'avance.

Lorsque la totalité des subventions accordées au propriétaire ou au syndicat de copropriétaires est perçue par la SACICAP Lorraine :

- Soit elle couvre 100 % du préfinancement : le dossier est soldé, un courrier est adressé au propriétaire ou au syndicat des copropriétaires pour le lui signifier,
- Soit en cas de non-conformité (différentiel entre le prévisionnel des aides et le nouveau calcul au moment du paiement), les modalités de régularisation sont les suivantes :
 - soit le total des règlements d'aides est inférieur au montant débloqué au titre du préfinancement : l'engagement du remboursement, inclus au contrat de reconnaissance de dettes, est alors mis en jeu et le propriétaire ou le syndicat des copropriétaires reverse le différentiel, soit en une fois, soit selon un échéancier convenu en accord avec la SACICAP de Lorraine, afin de rembourser à l'enveloppe de préfinancement le « trop préfinancé » à son profit,
 - soit le montant des aides versées excéderait le montant préfinancé, la différence est reversée par la SACICAP de Lorraine, en une fois, au propriétaire ou syndicat de copropriétaire bénéficiaire, dans le mois qui suit la perception des fonds.

ARTICLE 5: CARACTERISTIQUES DU PRET MISSIONS SOCIALES POUR LE FINANCEMENT DU RESTE A CHARGE

En complément des aides aux propriétaires ou syndicat des copropriétaires pour le préfinancement des subventions et le financement du reste à charge, il peut être nécessaire de mobiliser des préfinancements ou financements en faveur de certains propriétaires ou syndicats de copropriétaires.

La SACICAP de Lorraine a la possibilité d'intervenir en faveur de ces derniers dans le cadre de ses Missions sociales et s'engage à contribuer à la mise en œuvre de solution de financement sous forme de prêts à des ménages modestes et très modestes propriétaires occupants, aux syndicats des copropriétaires, soit directement, soit indirectement.

5.1 – Offre de prêt :

Le financement du reste à charge est réalisé par un prêt sous seing privé entre le bénéficiaire et la SACICAP de Lorraine, établi sous la forme d'une offre de prêt :

- Désignant l'identité du bénéficiaire et l'adresse du bien, objet des travaux,
- Mentionnant le plan de financement prévisionnel détaillé (montant de l'apport, des subventions et des autres financements), plan de financement,
- Comprenant le tableau d'amortissement, modalités de remboursements ainsi que les clauses légales.

Article 5.2 – Déblocage des fonds :

Dans la limite du montant du prêt accordé, le déblocage des fonds est réalisé comme suit :

Propriétaires occupants :

- En un seul versement pouvant être fractionné sur plusieurs entreprises
- Sur factures transmises par les propriétaires et validées par l'Anah
- Directement auprès des entreprises ayant réalisé les travaux

Copropriétés :

- Sur factures ou appel de fonds (y compris factures d'acompte) transmises par le syndicat des copropriétaires et validées par l'Anah
- Directement au syndicat des copropriétaires sur un compte dédié qui s'engage à une individualisation stricte dans ses comptes des flux entrée-sortie générés par ces opérations

ARTICLE 6 – MODALITES DE TRAITEMENTS DES DOSSIERS

6.1 Dossier de demande :

Il est constitué et transmis par l'opérateur Anah à la SACICAP de Lorraine.

Il comprend les documents de présentation / compréhension du projet et de la situation du ménage demandeur (copie du dossier Anah) et notamment :

- Copie des devis de travaux et plan de financement du projet ;
- Copie des notifications de subventions prévues au plan de financement afin d'optimiser les délais de traitement des demandes, ces copies pourront être transmises éventuellement dans un second temps, à condition que leur montant prévisionnel indiqué au plan de financement du projet soit fiable ;
- Justificatif de propriété ;
- Etat civil et RIB du demandeur ;

Compléments sollicités auprès des demandeurs :

- Justificatifs de leur capacité à financer la part des coûts restant à leur charge (épargne, prêt ...)
- Mandats et procurations pour la perception des aides en subrogations.

6.2 Accord de principe et contrat :

Un dossier accordé est un dossier complet, un contrat est alors émis sous forme d'une reconnaissance de dettes et, le cas échéant d'une offre de prêt.

Toutefois, la SACICAP de Lorraine bénéficie d'un droit d'appréciation du risque lié à l'engagement d'un préfinancement en fonction d'éléments particuliers liés au dossier et, à ce titre, peut accepter ou refuser le préfinancement.

La signature du contrat par le bénéficiaire marque la disponibilité des enveloppes de préfinancement pour le règlement des premières factures.

Le montant du préfinancement est définitivement fixé par le contrat de reconnaissance de dettes :

- Aucun paiement ne pourra être réalisé au-delà du montant inscrit dans la reconnaissance de dettes. Toutes augmentations des aides issues d'une modification de projet en cours de travaux ne pourront faire donc l'objet d'un préfinancement, sauf à établir un avenant.

- A contrario si une diminution des aides est prévisible, la SACICAP de Lorraine devra en être informée pour lui permettre de l'anticiper et de sécuriser ainsi au maximum de remboursement des sommes préfinancées par l'enveloppe de préfinancement.

A ce titre l'opérateur et/ou l'Anah s'engagent à faire part de toutes modifications de projet dont ils auraient connaissance si elles sont de nature à affecter le montant prévisionnel des aides. Le cas échéant, l'opérateur et/ou l'Anah transmettra copie de toutes modifications correctives à la SACICAP de Lorraine.

6.3 Délais :

La SACICAP de Lorraine s'engage à :

- Emettre, selon les cas, la reconnaissance de dettes et l'offre de financement, au maximum, dans les 15 jours qui suivent la réception de la notification de l'Anah prévue au plan de financement

- Procéder au règlement aux entreprises ou au syndicat des copropriétaires des factures dès que possible à réception et en tout état de cause dans un délai maximum de 15 jours.

L'opérateur s'engage pour sa part, à transmettre en fin de travaux, les demandes de paiement des subventions à l'Anah dans les plus brefs délais à réception de la dernière facture.

L'Anah s'engage à faire le maximum pour procéder au règlement rapide des aides liées aux dossiers d'avances de l'enveloppe de préfinancement, la reconstitution de l'enveloppe permettant l'engagement de nouveaux dossiers.

ARTICLE 7 – ENGAGEMENT FINANCIER DE LA SACICAP de Lorraine

Le montant des enveloppes d'avance des subventions et de Prêts Missions sociales du reste à charges propriétaires ou syndicats de copropriétaires sera déterminé au début de chaque année.

L'effort financier de la SACICAP DE LORRAINE s'inscrit dans la limite de ses moyens affectés à l'exécution de la convention cadre « Missions Sociales 2018-2022 » signée entre l'Etat et PROCIVIS UES-AP le 19 juin 2018. Toutefois, la SACICAP DE LORRAINE pourra éventuellement dépasser cet objectif si elle obtient, sous couvert de PROCIVIS-UES-AP le concours de la SACICAP d'autres régions.

ARTICLE 8 – SUIVI DE L'ENVELOPPE :

La SACICAP de Lorraine, gestionnaire des enveloppes de préfinancement :

- Tient informé l'opérateur et l'Anah de la décision d'engager (ou non) le préfinancement, dossier par dossier au fur et à mesure de leur transmission,
- Tient à jour un tableau de bord des reconnaissances de dettes/ offres de prêts émises et signées ;
- Communique trimestriellement à l'Anah et au département un état financier global résumant l'activité passée.

L'ensemble des documents est transmis par voie dématérialisée.

Article 9 : DUREE DE LA CONVENTION ET GOUVERNANCE :

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Des réunions techniques de concertation entre les parties sur la mise en œuvre de la présente convention sont organisées autant que besoin, et au moins une fois par an. Le pilotage de cette action porte notamment sur la programmation et l'implantation des opérations et sur l'étude des plans de financement et des modalités d'intervention des SACICAP.

Les opérateurs Anah actifs en Meuse sont associés par les parties à la mise en œuvre des modalités de cette action et de sa gouvernance.

ARTICLE 10 – REVISION DE LA CONVENTION :

Il est convenu entre les parties que la présente convention peut-être révisée en tout ou partie d'un commun accord.

Cette révision intervient dans le cadre d'avenants négociés et signés dans les mêmes conditions que la présente convention.

Fait à Nancy, le

Le Président du Conseil
départemental

Le Préfet,

Le Président de la
SACICAP de Lorraine

Claude LEONARD

Alexandre ROCHATTE

Jean-Marie BELLOCCHIO

PROJET

VILLE DE COMMERCY - SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DU CONGRES DES 100 PLUS BEAUX DETOURS DE FRANCE

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à statuer sur l'individualisation d'un soutien à la ville de Commercy, au titre de l'organisation conjointe avec la ville de Toul du Congrès national des 100 Plus Beaux Détours de France qui se déroulera du 16 au 18 Mai 2019,

Après en avoir délibéré,

- Décide du versement à la ville de Commercy d'une subvention forfaitaire de 6 000 €,
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

MANIFESTATION CYCLOTOURISME ECHAPPEE EN MEUSE - 15 ET 16 JUIN 2019

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen tendant à présenter la manifestation cyclotourisme « Echappées en Meuse », les 15 et 16 juin 2019,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'approuver l'engagement des démarches entreprises auprès de services préfectoraux pour formaliser l'organisation de cet événementiel sur la voie publique.
- d'accorder à la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois un soutien financier dans le cadre de l'acquisition de vélos, à hauteur maximale de 10 000 euros, représentant 80 % de la dépense éligible et déduction faite des autres financeurs.
- d'approuver la convention partenariale avec l'association « Cyclos du Ciel de Meuse »
- De donner l'autorisation au Président du Conseil départemental de signer les conventions et actes afférents validant les conditions de ces engagements.

FONCTIONNEMENT SPORT 2019 : AIDE AU FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES D'INTERET INTERCOMMUNAL

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen sur la répartition des subventions de fonctionnement aux associations sportives d'intérêt intercommunal au titre du budget 2019,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte des 13 associations éligibles mais non retenues conformément au seuil de recevabilité (minimum 500 € après le premier calcul de répartition), à savoir :
 - ASPTT Verdun à Verdun,
 - Club Subaquatique Verdunois à Haudainville,
 - AS Gym détente de Tannois à Tannois,
 - La Grolle Sammielloise, à Saint-Mihiel,
 - Phenix team cycling à Void-Vacon,
 - Ping Pong Club Stenay à Stenay,
 - Ancemont Badminton à Dieue sur Meuse,
 - MX Moulins Motoclub à Moulins Saint Hubert,
 - Karaté Club de Spincourt à Spincourt,
 - Cercle d'escrime verdunois à Verdun,
 - Football club varennois à Véry,
 - Shotokan karaté club à Belleville sur Meuse,
 - AS Val d'Ornain à Val d'Ornain.

- Approuve les subventions forfaitaires aux associations sportives d'intérêt intercommunal 2019, pour 58 dossiers retenus, selon le tableau de répartition annexé à la présente délibération, pour un montant total de 70 000 €,

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'ensemble des actes afférents.

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'INTERET INTERCOMMUNAL - REPARTITION 2019		Répartition 2019
58 dossiers éligibles (> 500 €) Communauté de Communes Ou Communauté d'Agglomération		
Association des Bergeronnettes de l'Espérance Ancerville	Gymnastique	Haute Saulx et Perthois - Val d'Ornois 893.81 €
Association Rugby Club Bar-le-Duc	Rugby	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 1 251.48 €
Club Gymnastique Volontaire Bar-le-Duc	Gymnastique Volontaire	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 587.10 €
Club Sportif Laique Barisien	Basket	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 1 256.14 €
Les Flèches Barisiennes	Tir à l'Arc	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 811.95 €
Union Tennis de Bar-le-Duc	Tennis	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 979.62 €
ASPTT Bar-le-Duc	Multisports	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 5 221.87 €
Union Sportive Behonne Longeville	Football	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 626.16 €
TC Fains Veel	Tennis	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 658.77 €
AS Marcheurs BLD	Athlétisme	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 545.80 €
Association Golf de Combles	Golf	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 1 492.85 €
AEL Fains Vél	Tennis de Table	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 629.53 €
Entente Centre Ormain	Football	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 1 844.11 €
Groupe ment Athlétic Meusien Ligny	Athlétisme	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 807.73 €
BNTC	Triathlon	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 660.33 €
Les Baroudeurs de Ligny	Cyclisme	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 773.30 €
Groupe Amicale Ste Cécile Longeville en Barrois	Gymnastique	CA Bar-le-Duc Sud Meuse 680.80 €
Tatamis Judo Club Euville	Judo	Commercy - Void - Vaucoleurs 803.98 €
Tennis Club Commercien	Tennis	Commercy - Void - Vaucoleurs 646.85 €
Club Nautique de Commercy	Natation	Commercy - Void - Vaucoleurs 2 582.84 €
Groupe Athlétic Commerci	Athlétisme	Commercy - Void - Vaucoleurs 647.60 €
LAS Void Vacon	Handball	Commercy - Void - Vaucoleurs 2 407.56 €
Judo Club de Vaucoleurs	Judo	Commercy - Void - Vaucoleurs 674.86 €
La Lorraine Vaucoleurs	Football	Commercy - Void - Vaucoleurs 551.31 €
Olympique Club Thiervillois 55	Athlétisme	CA du Grand Verdun 854.14 €
US Thierville Tennis	Tennis	CA du Grand Verdun 2 449.98 €
Basket Club Verdunois	Basket-Ball	CA du Grand Verdun 1 666.43 €
Sport Athlétique Verdunois	Multisports	CA du Grand Verdun 5 764.34 €
Verdun Meuse Triathlon	Triathlon	CA du Grand Verdun 780.89 €
Verdun Agglo Handball	Handball	CA du Grand Verdun 1 298.81 €
US Thierville	Football	CA du Grand Verdun 890.02 €
Association Foot de Bohneur Belleville	Multisports	CA du Grand Verdun 654.53 €
Association St Laurent Mangiennes Football	Football	Damvillers - Spincourt 705.51 €
Judo Club de Spincourt	Judo	Damvillers - Spincourt 652.03 €
Handball Club Damvillers	Handball	Damvillers - Spincourt 1 308.48 €

Union Sportive Etain Buzy	Football	Pays d'Etain	1 560.74 €
Rayon Artistique Stainois	Handball	Pays d'Etain	1 881.95 €
Association Sportive Dieu Sommedieue	Football	Val de Meuse - Voie Sacrée	1 319.34 €
Association Sportive Nixéville-Blercourt	Football	Val de Meuse - Voie Sacrée	526.98 €
FC Dugny	Football	Val de Meuse - Voie Sacrée	674.25 €
Tennis Club de St Mihiel	Tennis	Sammellois	731.37 €
La Pétanque de Saint-Mihiel	Pétanque	Sammellois	975.21 €
Association Volley-Ball de Saint-Mihiel	Volley-Ball	Sammellois	629.71 €
Handball Club Saint-Mihiel	Handball	Sammellois	601.83 €
Rugby Centre Meuse Force 4	Rugby	Sammellois	1 508.90 €
HBC Montmédy	Handball	Pays de Montmédy	1 267.31 €
Club des Jeunes de l'Ormain	Handball	Pays de Revigny-sur-Ormain	1 407.67 €
Revigny AS Tennis Club	Tennis	Pays de Revigny-sur-Ormain	1 130.35 €
Sporting Club Contrisson	Football	Pays de Revigny-sur-Ormain	688.91 €
Association Argonne Club Triaucourt	Multisports	Entre Aire et Meuse - Triaucourt - Vaubécourt	878.09 €
MIC Vaubécourt	Handball	Entre Aire et Meuse - Triaucourt - Vaubécourt	1 377.35 €
AS Stenay Mouzay	Football	Pays de Stenay et Val Dunois	1 333.19 €
Espérance de Stenay	Basket	Pays de Stenay et Val Dunois	726.51 €
Union Sportive Varennoise	Handball	Argonne - Meuse	1 344.04 €
La Pétanque Erizienne	Pétanque	De l'Aire à l'Argonne	934.42 €
Judo Club Vigneulles Fresnes	Judo	Canton de Fresnes en Woëvre	502.65 €
Association Sportive Vigneulles Handball	Handball	Côtes de Meuse - Woëvre	1 388.58 €
Entente Vigneulles Hannonville Fresnes	Football	Côtes de Meuse - Woëvre	1 549.14 €

TOTAL

70 000.00 €

BAREME PARC MAI 2019/AVRIL 2020 - PRESTATIONS POUR TIERS ET TRAVAUX EN REGIE.

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à adopter le barème 2019-2020 des prestations réalisées par le Parc départemental pour les autres services du Département,

Après en avoir délibéré,

Décide de :

- Adopter le barème 2019-2020, joint à la présente délibération, des prestations réalisées par le Parc départemental pour les autres services du Département ainsi que les coûts horaires des personnels du Parc.
- Adopter le coût horaire des agents des ADA intervenant sur les chantiers du Parc en vue du remboursement de la masse salariale par le Parc au budget général :
 - o heures normales chargées* : 16.10 € / h
 - o heures supplémentaires de jour chargées* : 14.16 € / h

* Montant forfaitaire calculé sur une situation statutaire médiane soit celle d'un Adjoint Technique principal de 2ème Classe (milieu de grille, 6ème échelon).
A noter que les heures suppl. ne sont pas soumises au même périmètre de cotisations que les heures "normales" ce qui explique que le coût horaire chargé d'une heure normale soit supérieur à celui d'une heure supplémentaire.

- Adopter les annexes au barème, jointes à la présente délibération, concernant les prestations pour tiers et les travaux en régie
- Autoriser le Président du Conseil Départemental à signer ce barème

3 Parc départemental

BAREME 2019-2020

Valable du 01/05/2019 au 30/04/2020



Direction des Routes et Aménagement - Parc départemental - 3 impasse Varinot, 55012 BAR-LE-DUC Cedex
Tél . : 03 29 76 70 70 .. Fax : 03 29 76 30 15 ... E.mail : parc@meuse.fr

Présentation du barème

Pour assurer l'équilibre financier du budget annexe dont est doté le Parc, ses dépenses d'investissement, main d'œuvre, fourniture, sous-traitance et les frais de structure sont compensées par la vente des prestations.

Le présent barème présente le tarif des prestations réalisées par le Parc pour les autres services du Département et en annexe les prestations pour tiers.

Elles portent sur les travaux d'entretien de la voirie du réseau routier et du patrimoine immobilier, la location, y compris gestion et maintenance, de véhicules, engins et matériels, la vente de marchandises et la mise à disposition de main d'œuvre.

Les prestations non courantes liées à la particularité des travaux ou matériels feront l'objet d'un **devis établi par le Parc sur la base des coûts issus essentiellement de la comptabilité analytique** du Parc.

Validation du barème

Vu la délibération du 25 avril 2019 de la commission permanente validant le barème du Parc applicable du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 et autorisant M. le Président du Conseil Départemental à signer le barème.

SOMMAIRE

COORDONNEES UTILES	Pages 3 et 4
TRAVAUX	Page 5
Travaux de marquage	Pages 6 à 7
Enduits superficiels	Pages 8 à 10
Point à temps automatique	Page 11
Glissières de sécurité	Pages 12 à 13
Travaux de terrassement	Page 14
Activités diverses – travaux communaux	Page 15
LOCATION SANS CHAUFFEUR	Page 16
Conditions générales	Page 17 à 18
Véhicules légers	Page 19
Fourgons - Pick-up	Page 19
Camions	Page 19
Tracteurs et accessoires	Page 19
Radio – Téléphone	Page 19
Matériel de viabilité hivernale	Page 20
Autres matériels	Page 20
VENTE DE MARCHANDISES	Page 21
Emulsion à 65 %	Page 21
MAIN D'ŒUVRE et ASTREINTE	Page 22

TRAVAUX



TRAVAUX DE MARQUAGE

Conditions générales :

Les tarifs énoncés ci-dessous sont applicables sur routes bidirectionnelles.

Ces prestations réalisées par le parc départemental intègrent la signalisation du chantier.

Dans le cas de travaux de marquage effectués après renouvellement de la couche de roulement, le relevé de la signalisation effectué par le Parc sera facturé.

Les travaux de nettoyage qui nécessiteront une préparation particulière seront facturés.

Pour le marquage en bande, les quantités prises en compte seront égales au linéaire traité vide déduit.

MARQUAGE EN RENOUVELLEMENT			
N° prix	Désignations des prestations	Unité	P.U.
1101	Installation de chantier en renouvellement	Jour	120,00
1102	Relevé rétroréflexion	km	20,00
1103	Pré-marquage vidéo	m	0,13
1110	Autres travaux en renouvellement	sur devis	
110	Bande en 0.05 m de largeur peinture monocomposant	m	0,34
111	Bande en 0.10 m de largeur peinture monocomposant	m	0,37
112	Bande en 0.12 m de largeur peinture monocomposant	m	0,43
113	Bande en 0.15 m de largeur peinture monocomposant	m	0,48
114	Bande en 0.18 m de largeur peinture monocomposant	m	0,54
115	Bande en 0.25 m de largeur peinture monocomposant	m	0,80
116	Bande en 0.30 m de largeur peinture monocomposant	m	0,86
120	Bande en 0.05 m de largeur VNTP	m	0,73
121	Bande en 0.10 m de largeur VNTP	m	0,78
122	Bande en 0.12 m de largeur VNTP	m	0,90
123	Bande en 0.15 m de largeur VNTP	m	1,01
124	Bande en 0.18 m de largeur VNTP	m	1,12
125	Bande en 0.25 m de largeur VNTP	m	1,57
126	Bande en 0.30 m de largeur VNTP	m	1,74
130	Flèche préfabriquée VNTP	U	170,00
131	Flèche préfabriquée non VNTP	U	125,00
132	Flèche en bicomposant	U	45,00
133	Travaux spéciaux en enduit à froid	m2	35,00
134	Travaux spéciaux en peinture réactive	m2	25,00
135	Travaux spéciaux en peinture	m2	15,00
136	Module route étroite (MRE) préfabriqué	km	650,00
137	Point repère préfabriqué	U	32,00

MARQUAGE EN TRAVAUX NEUFS			
N° prix	Désignations des prestations	Unité	P.U.
1401	Installation de chantier en travaux neufs	Jour	120,00
1402	Relevé signalisation existante sans perte de visibilité	km	20,00
1403	Relevé signalisation existante avec perte de visibilité (video)	km	50,00
1404	Etude de marquage pour modification ou création marquage	km	70,00
1405	Pré-marquage vidéo	m	0,17
1406	Pré-marquage manuel	m	0,30
1407	alternat manuel	Jour	576,00
1410	Autres travaux neufs	sur devis	
140	Bande en 0.05 m de largeur peinture monocomposant	m	0,52
141	Bande en 0.10 m de largeur peinture monocomposant	m	0,62
142	Bande en 0.12 m de largeur peinture monocomposant	m	0,68
143	Bande en 0.15 m de largeur peinture monocomposant	m	0,73
144	Bande en 0.18 m de largeur peinture monocomposant	m	0,83
145	Bande en 0.25 m de largeur peinture monocomposant	m	0,94
146	Bande en 0.30 m de largeur peinture monocomposant	m	1,04
150	Bande en 0.05 m de largeur VNTP	m	0,83
151	Bande en 0.10 m de largeur VNTP	m	1,04
152	Bande en 0.12 m de largeur VNTP	m	1,14
153	Bande en 0.15 m de largeur VNTP	m	1,25
154	Bande en 0.18 m de largeur VNTP	m	1,46
155	Bande en 0.25 m de largeur VNTP	m	1,66
156	Bande en 0.30 m de largeur VNTP	m	1,87
160	Flèche préfabriquée VNTP	U	170,00
161	Flèche préfabriquée non VNTP	U	125,00
162	Flèche en bicomposant	U	50,00
163	Travaux spéciaux en enduit à froid	m2	40,00
164	Travaux spéciaux en peinture réactive	m2	30,00
165	Travaux spéciaux en peinture	m2	15,00
166	Module route étroite (MRE) préfabriqué	km	650,00
167	Point repère préfabriqué	U	32,00
168	Marquage arrêt bus en jaune	U	120,00
169	Marquage sigle handicapé	U	40,00
170	Pose bande podotactile	m	65,00
171	Marquage en résine gravillonnée de couleur	m2	50,00
172	Fourniture et pose de plots de bordure réfléchissant D52	U	24,00
173	Fourniture et pose de plots de chaussée réfléchissant D100	U	26,00
174	Marquage bande rugueuse normalisée (1 6m2)	U	800,00
175	Effacage à la machine	m2	60,00

Modalités spécifiques aux travaux d'enduits superficiels et de point à temps automatique

ENDUITS SUPERFICIELS

Conditions générales :

La signalisation des chantiers d'exécution d'enduits superficiels, considérés comme des chantiers mobiles, sera mise en place par le Parc.

Sur les routes départementales de desserte locale, les sections à enduire seront fermées à la circulation durant une période maximale d'une demi-journée, de façon à réaliser ces travaux hors circulation. Le Parc assurera la mise en place de la signalisation de la section route barrée tandis que l'ADA assurera la mise en place de la signalisation de déviation.

A la fin du chantier, les panneaux « Limitation de vitesse » et « Projection de gravillons » seront laissés en position jusqu'au balayage des produits excédentaires, par le Parc.

Toutes les mesures complémentaires de signalisation avant et après balayage (mise en place de déviation, d'alternat, pose de signalisation de danger, d'absence de signalisation horizontale, de limitation de vitesse...) restent à la charge du gestionnaire du réseau.

La prestation comprend :

- la signalisation de chantier telle que définie ci-dessus,
- le balayage de chaussée avant réalisation de l'enduit,
- le balayage de chaussée (avec aspiration des granulats excédentaires) après réalisation de l'enduit.

Les désordres apparaissant sur des enduits réalisés à la suite de purges ou déflachage, non fermés au point à temps suivant les règles de l'art, ne pourront pas faire l'objet de garantie à client.

Les produits de balayage ou d'aspiration seront pris en charge par le Parc départemental.

Les supports nécessitant des travaux de nettoyage particulier feront l'objet, à la facturation, d'une plus-value comptabilisée en régie.

Les travaux exécutés pour le compte des communes seront réglés sur la base d'un devis

Les prix ci-dessous sont applicables pour des sections ou groupes de sections de plus de 30 000 m² de technique identique et distantes de moins de 1 kilomètre. En dehors de ces conditions, le Parc départemental se réserve le droit d'appliquer une plus-value qui sera déterminée en fonction des circonstances.

Clause de révision du coût des travaux d'enduits superficiels en fonction de la variation de l'indice du bitume.

La révision s'applique :

- sur le montant total des constats de travaux réalisés et validés par les bénéficiaires
- une seule fois pour l'ensemble des travaux d'enduits superficiels
- en utilisant l'indice du bitume 010534598.

Coefficient de révision C : $C = 0.35 \times B_n / B_o + 0.65$

B_n = moyenne des 3 valeurs de l'indice du bitume (mai, juin, juillet avec dernier indice connu ou provisoire)

B_o = 154 indice du bitume (Décembre 2018)

ENDUIT MONOCOUCHE DOUBLE GRAVILLONNAGE OU GLG			
N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
2310	Autres prestations d'enduit Monocouche Double Gravillonnage MDG ou GLG	sur devis	
230	Enduit MDG ou GLG classe A	m2	2,95
232	<u>Plus value</u> pour utilisation de liant haute performance	m2	0,50
233	<u>Plus value</u> pour balayage avec aspiratrice en traverse d'agglomération (avant et après exécution de l'enduit)	m2	0,16
234	<u>Plus value</u> pour section comprise entre 10 000 m ² et 30 000 m ²	m2	0,05
235	<u>Plus value</u> pour section comprise entre 5 000 m ² et 10 000 m ²	m2	0,15
236	<u>Plus value</u> pour section comprise entre 2 000 m ² et 5 000 m ²	m2	0,35
237	<u>Plus value</u> pour section inférieure à 2 000 m ²	m2	0,57
	REPROFILAGE DE CHAUSSEE AU BBEF y compris fermeture au PATA à 800g/m2		
N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
2510	Autres prestations de reprofilage	sur devis	
250	Reprofilage BBEF à 25 kg	m2	7,00
251	Reprofilage BBEF à 30 kg	m2	8,50
252	Reprofilage BBEF à 35 kg	m2	10,00
253	Reprofilage BBEF à 40 kg	m2	11,50

POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Conditions générales :

La prestation comprend le balayage mécanique avant travaux et la réalisation des emplois partiels constitués, soit d'émulsion 69 % ou d'émulsion à 69 % aux élastomères et de granulats 4/6.

La signalisation du chantier (hors manuel du chef de chantier) et la mise en place de signalisation avant et après travaux sont à la charge du gestionnaire du réseau.

Les opérations ponctuelles de balayage après travaux, demandées par les ADA, seront rémunérées par les prix n° 811 ou 812.

Les supports nécessitant des travaux de nettoyage particuliers feront l'objet, à la facturation, d'une plus-value comptabilisée en régie.

Le traitement des produits de balayage ou d'aspiration sont pris en charge par le parc départemental

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
8010	Autres prestations de Point A Temps Automatique (PATA)	sur devis	
810	Emplois partiels au PATA (dosage inférieur ou égal à 1,7 kg/m2)	m2	1,70
811	Balayage mécanique (hors agglo)	m2	0,08
812	Balayage aspiratrice en agglo (hors trottoir et parking)	m2	0,18
813	Plus value pour utilisation granulat 2/4	m2	0,25
814	Plus value pour PATA en agglomération	m2	0,30
815	Plus value pour PATA avec dosage supérieur à 1,7 kg/m2	m2	0,09
816	Emplois partiel au PATM	T	2245,00

Clause de révision du coût des travaux de PATA en fonction de la variation de l'indice bitume 010534598

La révision s'applique :

- sur le montant total des constats de travaux réalisés et validés par les bénéficiaires
- en deux fois, sur les deux périodes de travaux suivantes :
 - travaux réalisés jusqu'au 30 juin 2019
 - travaux réalisés à partir du 1^{er} juillet 2019
- en utilisant l'indice du bitume 010534398

Coefficient de révision C : $C = 0.27 \times B_n / B_o + 0.73$

B_n = moyenne des 3 valeurs de l'indice du bitume (avril, mai et juin) pour les travaux réalisés jusqu'en juin

B_n = moyenne des 3 valeurs de l'indice du bitume (juillet, août et septembre) pour les travaux réalisés à partir de juillet

B_o = 154 indice du bitume (Décembre 2018)

GLISSIERES DE SECURITE

Conditions générales :

La tarification des prestations relatives aux glissières de sécurité se décompose en deux catégories :

- les travaux neufs qui consistent à mettre en œuvre un nouveau dispositif de retenue sur un réseau existant ou sur une nouvelle section de route,
- les travaux de réparation d'un dispositif de retenue déjà en place sur une route bidirectionnelle.

Pour les travaux de réparation sur les routes bidirectionnelles, un devis sera établi pour tenir compte des désordres constatés. Les prix indiqués dans le barème correspondent aux réparations les plus courantes, ils comprennent la dépose des pièces défectueuses.

TRAVAUX NEUFS SUR ROUTES BIDIRECTIONNELLES

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
3101	Installation de chantier en travaux neufs en GS	Jour	120,00
3102	Relevé sur chantier	U	60,00
3103	Signalisation de chantier par alternat	Jour	125,00
3110	Autres travaux neufs en GS (montage CE; GS bois, etc...)	sur devis	
310	Montage de type GS 4 avec support C100 de 1.50 m	m	31,00
311	Montage de type GS 4 avec support C100 de 2.00 m	m	33,00
312	Montage de type GS 2 avec support C100 de 1.50 m	m	42,00
313	Montage de type GS 2 avec support C100 de 2.00 m	m	44,00
314	Montage de type GRC avec support C125 de 1.50 m	m	50,00
315	Montage de type GRC avec support C125 de 2.00 m	m	57,00
316	Montage de type GCU avec support C100/C125 de 1.50 m	m	63,00
317	Montage de type GCU avec support C100/C125 de 2.00 m	m	70,00
318	Montage de type DE4 avec support IPE 80 de 2.00 m	m	76,00
319	Montage de type DE2 avec support IPE 80 de 2.00 m	m	83,00
320	Montage Extrémité enterrée	m	575,00
321	Montage Queue de carpe	m	71,00
322	Montage Musoirs métalliques	m	455,00
323	Montage écran motard toutes hauteurs confondues	m	31,00

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Conditions générales :

Les travaux de terrassement comprennent le curage de fossés, la création ou la réouverture de fossés, le dérasement d'accotement et divers travaux de terrassement. La propriété des produits de terrassement reste celle du gestionnaire de la voie d'où ils sont extraits.

Les tarifs sont basés sur une évacuation des produits de terrassement sur les lieux de dépôt dans un rayon de 5 km du chantier et le nettoyage de la chaussée si nécessaire. Les conditions et lieux de dépôts seront fixés par le client préalablement à l'exécution des travaux. En cas d'évacuation dans un rayon de plus de 5 km, il sera fait application d'une plus-value comptabilisée en régie.

Pour ces prestations, le Parc départemental assure la signalisation de chantier y compris la mise en place d'alternat pour laquelle un prix spécifique est prévu (prix n° 4003 et 4004).

Toutefois, dans les situations où un alternat sera nécessaire, celui-ci pourra être assuré par le client, auxquels cas les prix n° 4003 et 4004 ne seront pas applicables.

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
4001	Installation de chantier en travaux de terrassement	Jour	120,00
4002	Relevé sur chantier	U	36,00
4003	Signalisation de chantier par alternat avec feux tricolores	Jour	125,00
4004	Signalisation de chantier par alternat manuel K10	Jour	576,00
4010	Autres prestations de travaux de terrassement en surface	sur devis	
4011	Autres prestations de travaux de terrassement en linéaire	sur devis	
4012	Location matériel pelle avec chauffeur	Jour	700,00
4013	Location d'un camion 19 à 26T avec chauffeur	Jour	460,00
400	Curage de fossé sans obstacle	m	1,34
401	Curage de fossé avec obstacles	m	2,23
402	Création de fossé ou réouverture sans obstacle	m ²	3,04
403	Création de fossé ou réouverture avec obstacles	m ²	3,70
404	Dérasement d'accotement sans obstacle	m ²	0,92
405	Dérasement d'accotement avec obstacles	m ²	1,09
406	Plus value pour dérasement d'accotement > à 10 cm	m ²	1,09

ACTIVITES DIVERSES

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
610	Travaux d'élagage au lamier sur 8 m de hauteur avec broyage	km	1560,00
612	Location ensemble lamier avec chauffeur	jour	785,00
620	Travaux de fauchage sous glissière	km	170,00
630	Travaux d'entretien des IPG	sur devis	
640	Travaux de carottage	sur devis	
650	Travaux de signalisation verticale	sur devis	
660	Transport et livraison de matériaux en ADA	sur devis	
670	Fourniture saumure prise en charge sur site de production	m3	46,00
671	Fourniture saumure livrée sur les sites des centres d'exploitation	m3	55,00
680	Autre prestations	sur devis	
690	Travaux de viabilité hivernale	sur devis	

TRAVAUX COMMUNAUX

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire
510	Travaux de signalisation horizontale en commune	sur devis	
520	Travaux d'enduit superficiel en commune	sur devis	
530	Travaux de glissière de sécurité en commune	sur devis	
540	Travaux de terrassement en commune	sur devis	
560	Autre prestations diverses en commune	sur devis	

LOCATION SANS CHAUFFEUR



LOCATION SANS CHAUFFEUR

1) CHAMP D'APPLICATION

Le barème s'applique aux locations permanentes et pendant la période de viabilité hivernale.

Pour le matériel loué ponctuellement, le Parc départemental établira une proposition de prix de location ou appliquera le terme monôme spécifié pour certaines catégories.

Les locations ponctuelles sont soumises à l'accord du DRA et du chef du SAS.

2) PRESTATIONS INCLUSES

Le barème comprend les dépenses « normales » de maintenance, de réparation et de renouvellement, par contre, **tout dommage consécutif à une utilisation anormale, à une négligence pourra être facturé au client.**

Les frais de péage ne sont pas pris en charge par le Parc, ils seront refacturés.

3) ENTRETIEN COURANT

L'entretien courant tel que défini ci-après doit être assuré par le client :

- vérification des niveaux et compléments éventuels ;
- vérification de l'état et pressions des pneumatiques ;
- nettoyages intérieur et extérieur ;
- contrôle, détection et alertes des anomalies ;
- pulvérisation des engins, avant et après la viabilité hivernale, avec une huile fournie par le Parc.
- Lavage régulier du matériel de viabilité hivernale

4) REPARATION SUR VEHICULE ET ENGIN EN LOCATION PERMANENTE

Les modalités de réparations sur les véhicules et engins mis à disposition seront décidées par le chef d'atelier ou son représentant.

5) FACTURATION

Le client adresse au Parc en début de chaque mois, l'utilisation de tous les engins avec le relevé du compteur (horaire ou kilométrique) de début et fin du mois précédent.

Dans le cas des forfaits incluant un nombre d'heures d'utilisation, les dépassements seront facturés par engin.

La facturation de la flotte gérée administrativement par le Service Achat Service est la suivante :

- Les véhicules légers de liaison et véhicules utilitaires sont facturés selon les prix du barème (code AA, AB, BD ou BG)
- Les autres véhicules hors barème, sont facturés selon des décomptes portant sur les charges fixes (amortissement, assurance ...) et les charges variables (maintenance, carburant, péages etc...) préalablement validés par le Service Achat Service

6) SUIVI DES STOCKS DE CARBURANT

En ce qui concerne les carburants, le client adressera au parc, chaque fin de mois :

- l'état mensuel des sorties de carburants des stations.
- les tickets d'enlèvement de carburant à l'aide de cartes accréditatives. Sur chaque ticket, devront apparaître **la signature et le nom de l'utilisateur, le code analytique du véhicule.**

Dans le cas particulier d'enlèvement de carburant pour petit matériel, les tickets correspondants seront envoyés au Parc, porteront la mention «**petit matériel**» accompagnés du tableau de ventilation sur lequel figureront éventuellement les imputations pour la facturation. Ces carburants donneront lieu à une refacturation.

7) MISE EN SERVICE DE MATERIEL NEUF

Le Parc assure la formation à l'utilisation, au fonctionnement et à l'entretien courant du matériel à l'occasion de chaque mise en service d'un matériel neuf ou de réaffectation d'un matériel.

Le Parc peut intervenir pour une formation complémentaire ou pour une formation de nouveaux utilisateurs après acceptation d'un devis par le demandeur.

8) VEHICULE DE REMPLACEMENT

Les véhicules mis à disposition en remplacement d'un véhicule immobilisé à l'atelier pour maintenance, sont facturés en appliquant le terme variable du véhicule prêté.

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CATEG. D'ENGIN	DESIGNATION DES ENGIN	TERME FIXE ANNUEL	TERME VARIABLE Km ou heure	TERME MONOME Km ou heure
VEHICULES LEGERS DE TRANSPORT DE PERSONNE dits VEHICULES DE LIAISON				
AAA	Citadines de liaison (2008, Clio)	2 004.00	0.16	0.27
AAC	Berlines de liaison (3008, C5)	4 800.00	0.23	
VEHICULES LEGERS UTILITAIRES				
AB0	Fourgonnette d'exploitation	2 200.00	0.19	0.29
FOURGONS TOLES OU FOURGONS BENNES				
BD0	Fourgon tôle (3 ou 6 places, avec ou sans rideau arrière)	2 808.00	0.40	0.50
BG0	Fourgon benne	2 496.00	0.40	0.50
CAMIONS				
BJE	Camion 13 et 15 T	13 092.00 soit 1091.00/mois	0.71	1.52
BLE	Camion 19 T	17 040.00 soit 1 420.00/mois	1.13	2.13
BME	Camion 26 T		1.13	2.13
TRACTEURS ET ACCESSOIRES				
<u>Les dommages occasionnés sur les tracteurs par les utilisateurs, seront facturés aux ADA</u>				
FM	Tracteur 36 CV (hors consommables de la tondeuse et de la roto faucheuse) <i>Pour info</i> : consommables supplémentaires pour mini-tracteur : - jeu de lames tondeuse : 120.00€ - jeu de fléaux : 94.00€ - jeu de manilles et boulonnerie : 167.00€	4 800.00	18.00	
Le terme variable sera appliqué aux heures d'utilisation en dépassement du seuil indiqué				
FCR	Tracteur équipé d'un chargeur et d'une roto faucheuse pour une utilisation de 460 heures .	21 960.00 soit 1 830.00/mois	30.50	
FCE	Tracteur équipé d'un chargeur, d'une épaveuse et d'un groupe de fauchage pour une utilisation de 850 heures .	44 160.00 soit 3 680.00/mois	36.50	
FBE	Porte outil avant et arrière type V.S.V. pour une utilisation de 850 heures	56 004.00	40.00	
RADIO TELEPHONE				

MAA	CG .Station de base et poste mobile numérique Dépose et pose de poste	120.00 sur devis		
-----	--	----------------------------	--	--

LOCATION SANS CHAUFFEUR (suite)

CATEG. D'ENGIN	DESIGNATION DES ENGIN	TERME FIXE ANNUEL	TERME VARIABLE Km ou heure	TERME MONOME Km ou heure
MATERIEL DE VIABILITE HIVERNALE (4 mois)				
BLE	Camion 19 T	8 520.00	1.13	2.13
BME	Camion 26 T	8 520.00	1.13	2.13
DLA	Etrave	120.00		
DLL	Lame pour camion de PTAC supérieur ou égal à 19 T	900.00		
DLJ	Lame pour camion de PTAC inférieur ou égal à 15 T	700.00		
DMJ	Saleuse portée jusqu'à 4 m ³ avec ou sans kit saumure	3 700.00		
DML	Saleuse portée de 5 à 7 m ³ avec ou sans kit saumure	4 900.00		
SSB	Stockage de saumure	1 600.00		
AUTRES MATERIELS				
CGK	Cylindre vibrant double billes (y compris remorque)	2 900.00		
FBP	Chargeur télescopique		25.00	
HCB	Balayeuse frontale (les consommables sont à la charge des utilisateurs) <u>Pour info</u> : Jeu de brosse pour balayeuse frontale 500.00€	1 000.00		
IEI	Remorques porte signalisation	600.00		
IEJ	Remorque routière	500.00		
KBS	Panneau signalisation à message variable (P.M.V.), équipement de véhicule de surveillance de réseau, équipement d'intervention d'urgence (F.L.U.)	1 200.00		
EBA	Point à temps à trémie (terme variable à la tonne répandue)	6 000.00	38.00	
EBB	Point à temps (à la tonne répandue)		38.00	
EBC	Caisson isotherme pour enrobés	1 400.00		
EPO	Blowpatcher (à la tonne répandue) avec dégoudronnant nécessaire au nettoyage journalier	23 400.00	95.00	

DES	Désherbeur thermique <i>Le montant des termes fixes et des termes variables (relevés en décembre) sera facturé aux services utilisateurs au prorata de leurs utilisations</i>	4 500.00	12.00	
-----	--	----------	-------	--

*

VENTE DE MARCHANDISES

VENTE DE MARCHANDISES

DESIGNATION DES PRODUITS	UNITE	PRIX UNITAIRE
Emulsion à 65 % (pris sur stock à l'annexe de Verdun)	T	360
Emulsion 69% à élastomère (pris sur stock à l'annexe de Bar le duc ou Verdun)	T	440
des prestations associées aux cartes accréditives (péage, lavage, parking ...) : prix du fournisseur Refacturation de carburant sur carte accréditive : prix du fournisseur plus les frais de gestion du magasin à 6.6 % Refacturation de carburant sur stock parc : prix moyen pondéré plus les frais de gestion du magasin à 6.6%		
Refacturation d'autres produits (peinture routière, chiffons etc.) selon des devis préalablement validés par les services		

Clause de révision du coût de l'émulsion 65 % et 69% élastomère en fonction de la variation de l'indice du bitume.

La révision s'applique :

- sur le montant total des constats réalisés et validés par les bénéficiaires
- en une fois, sur la période suivante :
- de mai jusque fin octobre,
- en utilisant l'indice du bitume 010534398

Coefficient de révision C : $C = B_n/B_o$

B_n = moyenne des 4 valeurs de l'indice du bitume (mai, juin, juillet et août) pour les livraisons réalisées à partir du 1^{er} mai.

B_o = 154 de l'indice bitume (décembre 2018)

**MAIN D'ŒUVRE - ASTREINTES à titre indicatif
et sous réserve de réactualisation des taux**

Catégorie M.O.	Désignation	Unité	Prix Unitaire
COÛT COMPLET DE LA MAIN D'ŒUVRE (CHARGES SALARIALES+FRAIS GENERAUX)			
APE	Personnel d'exploitation	H	49.16
APE	Personnel d'atelier	H	62.30

**MAIN D'ŒUVRE - ASTREINTES à titre indicatif
et sous réserve de réactualisation des taux**

Catégorie M.O.	Désignation	Unité	Prix Unitaire
COÛT COMPLET DE LA MAIN D'ŒUVRE (CHARGES SALARIALES+FRAIS GENERAUX)			
APE	Personnel d'exploitation	H	49.16
APE	Personnel d'atelier	H	62.30

Parc départemental

BAREME 2019-2020

ANNEXES

Annexe 1 relative aux prestations pour tiers

Annexe 2 relative aux travaux en régie

Annexe 1 : Prestations du Parc départemental pour tiers

Calcul des prix HT par rapport au barème des prestations internes du Département

Rappel des modalités validées en séance du 21 avril 2011

Prix HT = prix du barème des prestations internes (T.T.C.)
x coefficient 1 pour les travaux sur route communale
x coefficient 2 calcul du prix HT en fonction du prix TTC

Valeurs du coefficient 1 tenant compte des spécificités des travaux sur route communale liées à la taille et à l'organisation des chantiers.

Travaux d'enduits superficiels :

- 1,02 : rues de largeur inférieure à 4 m
- 1,08 : support perméable (dosage de liant supérieur)
- 1,20 : protection des ouvrages, bordures et caniveaux
- 1,40 : application à la lance (pour les endroits peu accessibles)

Travaux de signalisation horizontale :

- 1,15 : surface totale des travaux inférieure à 30 m²

Travaux de PATA (point à temps automatique) :

- 1,15 : surface inférieure à 1 000 m²

Travaux de glissières de sécurité :

- 1,15 si le linéaire est inférieur à 60 m en travaux neufs et 20 m en réparation :

Travaux d'accotements et terrassement :

- 1,20 : surface inférieure à 800 m²

Travaux de reprofilage :

- 1,15 : surface inférieure à 400 m²

Valeurs du coefficient 2 déterminant le prix HT sur la base du prix T.T.C. du barème

<i>Travaux d'enduits superficiels :</i>	0.8819
<i>Travaux de PATA (point à temps automatique) :</i>	0.8973
<i>Travaux de signalisation horizontale :</i>	0.9152
<i>Travaux de glissières de sécurité :</i>	0.9172
<i>Travaux d'accotements et terrassement :</i>	0.9065
<i>Travaux de reprofilage :</i>	0.8990

Ces coefficients sont issus de la décomposition des couts de revient présentés ci-après.

Activités réalisées pour des tiers

Mode de calcul des coûts H.T.

Activité	Enduits superficiels
-----------------	-----------------------------

décomposition du cout de revient issu de la comptabilité analytique 2018

éléments du cout de revient

		éléments du cout de revient			
		avec TVA	sans TVA		
soustraction		0,00%			
main d'œuvre	13,00%		13,00%		
sortie de stock	71,00%				
	dont cout direct	58,50%			
	frais généraux issu de la comptabilité analytique		12,50%	21,38%	
emploi direct					
	dont cout direct	0,00%			
	frais généraux issu de la comptabilité analytique		0,00%	6,60%	
engins	16,00%				
	dont cout direct			16,0%	
				dont MOE 22,77%	
				cout direct 77,23%	
			3,64%		
			0,00%		
	100,00%	Total			
		70,86%	29,14%	100,00%	
		valeur H.T. sur le cout unitaire analytique.	59,05%	29,14%	88,19%

Activités réalisées pour des tiers

Mode de calcul des coûts H.T.

Activité	Travaux de Point A Temps Automatique
-----------------	---

décomposition du cout de revient issu de la comptabilité analytique 2018

éléments du cout de revient

		éléments du cout de revient			
		avec TVA	sans TVA		
soustraction	0,09%	0,09%			
main d'œuvre	25,23%		25,23%		
sortie de stock	54,81%				
	dont cout direct	46,20%			
	frais généraux issu de la comptabilité analytique		8,61%	18,59%	
emploi direct					
	dont cout direct	0,00%			
	frais généraux issu de la comptabilité analytique		0,00%	6,60%	
engins	19,87%				
	dont cout direct			19,87%	
				dont MOE 22,77%	
				cout direct 77,23%	
			4,52%		
			0,00%		
	100,00%	Total			
		61,64%	38,36%	100,00%	
		valeur H.T. sur le cout unitaire analytique.	51,36%	38,36%	89,73%

Activités réalisées pour des tiers

Mode de calcul des coûts H.T.

Activité	Accotements et terrassement		éléments du coût de revient			
			avec TVA	sans TVA		
décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018						
soustraction	3,99%			3,99%		
main d'œuvre	36,83%				36,83%	
sortie de stock	36,20%					
		dont cout direct		34,00%		
			frais généraux issu de la comptabilité analytique		2,20%	
emploi direct	2,33%					
		dont cout direct		2,19%		
			frais généraux issu de la comptabilité analytique		0,14%	
engins	20,65%					
		dont cout direct		20,7%		
			dont MOE	22,77%		4,70%
			cout direct	77,23%	15,95%	
					0,00%	
	100,00%		Total	56,13%	43,87%	100,00%
			valeur H.T. sur le coût unitaire analytique.	46,77%	43,87%	90,65%

Activités réalisées pour des tiers

Mode de calcul des coûts H.T.

Activité	Reprofilage au minimix		éléments du coût de revient			
			avec TVA	sans TVA		
décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018						
soustraction	20,91%			20,91%		
main d'œuvre	29,83%				29,83%	
sortie de stock	30,77%					
		dont cout direct		25,30%		
			frais généraux issu de la comptabilité analytique		5,47%	
emploi direct	0,57%					
		dont cout direct		0,53%		
			frais généraux issu de la comptabilité analytique		0,04%	
engins	17,92%					
		dont cout direct		17,9%		
			dont MOE	22,77%		4,08%
			cout direct	77,23%	13,84%	
					0,00%	
	100,00%		Total	60,58%	39,42%	100,00%
			valeur H.T. sur le coût unitaire analytique.	50,48%	39,42%	89,90%

Calcul des prix HT des prestations hors barème

Pour les prestations spécifiques, dont les prix ne sont pas mentionnés dans le barème, les couts H.T. sont calculés sur la base d'une estimation des charges de main d'œuvre, de matériaux, d'engins et de sous-traitance nécessaires à l'exécution de la prestation.

Parc départemental

mars 2019

Activités réalisées pour des tiers

Mode de calcul des couts H.T.

Activité	Travaux d'Atelier hors barème				
décomposition du cout de revient issu de la comptabilité analytique 2018					
			éléments du cout de revient		
			avec TVA	sans TVA	
soustraitance	0,00%		0,00%		
main d'œuvre	0,00%			0,00%	
sortie de stock	0,00%				
		dont cout direct	0,00%		
		frais généraux issu de la comptabilité analytique	6,60%		0,00%
emploi direct	0,00%				
		dont cout direct	0,00%		
		frais généraux issu de la comptabilité analytique	6,60%		0,00%
engins	0,00%				
		dont cout direct	0,0%		
		dont MOE	22,77%		0,00%
		cout direct	77,23%	0,00%	
					0,00%
	0,00%		Total	0,00%	0,00%
			valeur H.T. sur le cout unitaire analytique.	0,00%	0,00%
					0,00%

Annexe 2 : Travaux d'investissement en régie

Calcul des coûts des travaux en régie réalisés par le Parc départemental pour le compte du conseil départemental

Les tableaux ci-après présentent une décomposition des charges similaire à celle utilisée pour le calcul des coûts H.T. de prestations pour tiers.

Ils sont utilisés lors de la facturation des travaux réalisés par le Parc pour distinguer les charges courantes (article 62872) des charges de personnel (article 6218).

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	ENDUITS SUPERFICIELS ANNEE 2019
----------	---------------------------------

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

		éligible	non éligible
sous-traitance	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%	(a) 0,00%	
main d'œuvre	13,00%		13,00%
fournitures	71,00%		
sorties des stocks	dont coût direct	(b) 58,50%	
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 21,38%		12,50%
fournitures en emploi direct	dont coût direct	(c) 0,00%	
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		0,00%
engins	16,00%		
	dont coût direct		
	dont MOE : 22,77%		3,64%
	cout direct 77,23%	(d) 12,36%	
			0,00%
100,00%	Total	70,86%	(e) 29,14%
		100,00%	

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux d'enduits superficiels

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	58,50%	12,36%	29,14%	100,00%
	62,21 €	16,99 €	imput. : 6218	
	imput. : 62872			
100,00 €	79,20 €	20,80 €		100,00 €

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	SIGNALISATION HORIZONTALE ANNEE 2019	
----------	--------------------------------------	--

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

			éligible	non éligible
sous-traitance	0,06%	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%	(a) 0,06%	
main d'œuvre	42,89%			42,89%
fournitures	40,86%			
sorties des stocks		coût direct	(b) 38,30%	
		frais généraux issus de la comptabilité analytique appliqués sur coût direct : 6,60%		2,56%
fournitures en emploi direct	0,19%		(c) 0,18%	
		coût direct		
		frais généraux issus de la comptabilité analytique appliqués sur coût direct : 6,60%		0,01%
engins	16,00%			
		coût direct		
		dont MOE : 22,77%		3,64%
		cout direct 77,23%	(d) 12,36%	0,00%
	100,00%		Total	50,90% (e) 49,10%
				100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux de signalisation horizontale

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	38,51%	12,39%	49,10%	100,00%
	40,87 €	13,20 €	imput. : 6218	
100,00 €	imput. : 62872		45,94 €	100,00 €
	54,06 €			

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	ACCOTEMENTS ET TERRASSEMENT ANNEE 2019	
----------	--	--

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

			éligible	non éligible
sous-traitance	3,99%	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%	(a) 3,99%	
main d'œuvre	36,83%			36,83%
fournitures	36,20%			
sorties des stocks	dont	coût direct	(b) 34,00%	
		frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		2,20%
fournitures en	2,33%			
emploi direct	dont	coût direct	(c) 2,19%	
		frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		0,14%
engins	20,65%			
	dont	coût direct 20,65%		
		dont MOE : 22,77%		4,70%
		cout direct 77,23%	(d) 15,95%	0,00%
	100,00%		Total 56,13%	(e) 43,87%
				100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux sur accotements et de terrassement

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	38,19%	17,94%	43,87%	100,00%
	38,19 €	17,94 €	imput. : 6218	
100,00 €	imput. : 62872		43,87 €	100,00 €
	56,13 €			

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	REPROFILAGE ANNEE 2019
----------	------------------------

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

				éligible	non éligible
sous-traitance	20,91%	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%		(a) 20,91%	
main d'œuvre	29,83%				29,83%
fournitures	30,77%				
sorties des stocks	dont	coût direct		(b) 25,30%	
		frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct :	21,65%		5,47%
fournitures en	0,57%				
emploi direct	dont	coût direct		(c) 0,53%	
		frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct :	6,60%		0,04%
engins	17,92%				
	dont	coût direct	17,9%		
		dont	MOE :		4,08%
			22,77%		
		cout direct	77,23%	(d) 13,84%	0,00%
	100,00%			Total	60,58% (e) 39,42%
					100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux d'enduits superficiels

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	36,29%	24,29%	39,42%	100,00%
	36,29 €	24,29 €	imput. : 6218	
	imput. : 62872			
100,00 €	60,58 €		39,42 €	100,00 €

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	POINT A TEMPS AUTOMATIQUE ANNEE 2019
----------	--------------------------------------

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

		éligible	non éligible
sous-traitance	0,09% ventilé sur engins 50% et fournitures 50%	(a) 0,09%	
main d'œuvre	25,23%		25,23%
fournitures	54,81%		
sorties des stocks	dont coût direct	(b) 46,20%	
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 18,59%		8,61%
fournitures en			
emploi direct	dont coût direct	(c) 0,00%	
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		0,00%
engins	19,87%		
	dont coût direct		
	dont MOE 22,77%		4,52%
	cout direct 77,23%	(d) 15,35%	
			0,00%
100,00%	Total	61,64%	(e) 38,36%
			100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux de POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	46,25%	15,39% %	38,36%	100,00%
	47,94 €	20,74 €	imput. : 6218	
100,00 €	imput. : 62872		31,33 €	100,00 €
	68,67 €			

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	POINT A TEMPS MANUEL réalisé par les ADA (émulsion) ANNEE 2019		
----------	--	--	--

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

				éligible	non éligible
sous-traitance	100,00%	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%		(a) 0,00%	
main d'œuvre					0,00%
fournitures	100,00%				
sorties des stocks		dont	coût direct	(b) 93,80%	
			frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		6,20%
fournitures en emploi direct		dont	coût direct	(c) 0,00%	
			frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 6,60%		0,00%
engins		dont	coût direct		
			0,00%		
		dont	MOE : 22,77%		0,00%
			cout direct 77,23%	(d) 0,00%	
					0,00%
	100,00%		Total	93,80%	(e) 6,20%
					100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux de POINT A TEMPS MANUEL

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	93,80%	0,00%	6,20%	100,00%
	86,60 €	7,87 €	imput. : 6218	
100,00 €	imput. : 62872		5,53 €	100,00 €
	94,47 €			

Travaux d'investissement en régie

Assiette éligible au FCTVA

Activité	POINT A TEMPS MANUEL réalisé par les ADA (transport et fourniture de matériaux) ANNEE 2019
----------	--

Décomposition du coût de revient issu de la comptabilité analytique 2018

		éligible	non éligible
sous-traitance	ventilé sur engins 50% et fournitures 50%	(a) 0,00%	
main d'œuvre	2,00%		2,00%
fournitures	96,00%		
sorties des stocks	dont coût direct	(b) 65,40%	
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 46,75%		30,60%
fournitures en emploi direct	0,00%	(c) 0,00%	
	dont coût direct		
	frais généraux issu de la comptabilité analytique appliqué sur coût direct : 46,75%		0,00%
engins	2,00%		
	dont coût direct		
	dont MOE : 2,00%		0,46%
	cout direct 77,23%	(d) 1,54%	
			0,00%
100,00%	Total	66,94%	(e) 33,06%
			100,00%

Répartition des charges appliquée sur la facturation des travaux en ADA (transport et fournitures)

TRAVAUX FACTURES	Fournitures y compris ventil. sous-traitance (b + c) + (50% a)	Engins y compris ventil. sous-traitance (d) + (50% a)	Main d'oeuvre Charges non éligible au FCTVA (e)	
	65,40%	1,54%	33,06%	
	63,40 €	23,62 €	imput. : 6218	
	imput. : 62872			
100,00 €	87,02 €		12,98 €	100,00 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'EHPAD DE CLERMONT EN ARGONNE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE ET DE RECONSTRUCTION

La Commission permanente,

Vu le rapport soumis à son examen tendant à octroyer une subvention à l'EHPAD d'ARGONNE pour les travaux de réhabilitation partielle et de reconstruction du site de Clermont-en-Argonne,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'octroyer une subvention de 1 665 537 € pour les travaux de réhabilitation partielle et de reconstruction de l'EHPAD d'Argonne (site de Clermont-en-Argonne), correspondant à 25,90 % de la dépense subventionnable maximum de 6 429 521,17 € TTC ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention d'attribution correspondante.

Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 02/05/2019

Date de dépôt légal : 02/05/2019